

Eleon. Maximil. Christine Princesse  
de Stolberg née Comtesse de Reuss J.





000

D



LES  
AMÉRICAINES,  
OU  
LA PREUVE  
DE LA  
RELIGION CHRÉTIENNE

PAR LES LUMIÈRES NATURELLES.

Par Madame LE PRINCE DE BEAUMONT.

---

T O M E VI.

---

*Seconde Edition, revue & corrigée.*



A LYON, & se vend A LIEGE,

Chez { J. F. BASSOMPIERRE, Imprimeur de  
SON ALTESSE, & Libraire.  
J. VAN DEN BERGHEN, Libraire,  
à Bruxelles.

---

M. DCC. LXXI.

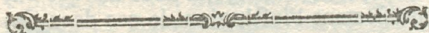






LES  
 AMÉRICAINES,  
 OU  
 LA PREUVE  
 DE LA  
 RELIGION CHRÉTIENNE

*Par les lumieres naturelles.*



PREMIERE JOURNÉE.

*La BONNE.*

**N**ous devons aujourd'hui, Mesdames, parler des Sacrements, qui sont reconnus comme tels dans l'Eglise Catholique. J'ai à vous prouver qu'elle n'a rien innové à cet égard, & qu'on voit ces Sacrements reçus & pratiqués dans l'Eglise dès son origine. Rappeliez-nous,

A 2

Lady *Méry*, la signification du mot *Sacrement*.

*Lady MÉRY.*

C'est, en général, un signe sensible, par lequel une chose invisible est signifiée; & comme les Sacrements de la Loi nouvelle donnent la grâce, il faut nécessairement qu'ils aient été institués par Notre Seigneur Jesus-Christ, qui seul peut la donner.

*Le CALVINISTE.*

Selon cette définition, qui est très-juste, que vont devenir les sept Sacrements de l'Eglise Romaine? Car il est notoire par l'Evangile, que Jesus n'en a établi que deux, qui sont le Baptême & la sainte Cene. L'Evangile, qui nous marque expressément l'institution de ces deux Sacrements, nous auroit parlé des autres s'ils eussent existé.

*Le RABBIN.*

Je ne fais pas s'il est vrai que l'Evangile ne dise rien des cinq autres Sacrements, mais je fais que saint Jean nous avertit très-expressément, que tout ce que Jesus a dit & a fait, n'a point été écrit. Nous l'avons déjà remarqué, Monsieur; ainsi quand même il seroit vrai que l'Evangile ne dit rien de ces Sacrements, il n'en faudroit pas conclure qu'ils n'euf-



sent pas été institués par J. C. Votre Eglise reconnoît que la Foi des quatre premiers siècles a été pure. Tout ce qu'on devoit croire & faire dans ce temps, avoit donc été établi par Jesus-Christ, & nous avoit été transmis par les Apôtres, soit qu'il eût été écrit ou non. Mademoiselle *Bonne* s'est engagée de vous prouver que l'Eglise n'a jamais varié, & qu'elle croit constamment ce qu'on croyoit dans ces premiers siècles; c'est là seulement de quoi il est question aujourd'hui: il ne vous reste qu'à nous prouver, ou qu'elle cite les faits d'une manière infidelle, ou que l'Eglise dans son origine étoit gâtée, souillée, corrompue, & que par conséquent les promesses que Jesus lui avoit faites étoient fausses & illusoires. Dans le premier cas, il faut nécessairement vous faire Catholique. Dans le second, vous devez vous faire Juif, & abjurer le Christianisme. Au reste je vous le répète; cette discussion n'est pas pour moi: l'Eglise Catholique m'apprend qu'il y a sept Sacraments, je le crois sans hésiter.

*La* B O N N E.

Je loue la simplicité de votre Foi, Monsieur, & par la grace de Dieu, la mienne est aussi aveugle & aussi forte; mais cela ne n'empêchera pas d'entrer dans la

discussion que j'ai promise, parce qu'il faut à ces Dames quelque chose de plus qu'à nous, jusqu'au moment où elles reconnoîtront l'autorité de l'Eglise, comme nous avons le bonheur de le faire.

*Miss DOROTHÉE.*

Grand merci, ma *Bonne* ! Vous nous prenez donc pour des personnes dépourvues de sens ; car la parole de Jesus, sur l'infailibilité de l'Eglise, est formelle.

*La BONNE.*

Je l'avoue, ma chere ; mais comme ces Dames, & ceux qui par la suite liront nos conférences, auront à combattre les préjugés enracinés par l'éducation, la charité Chrétienne nous fait une loi de pousser nos preuves jusqu'à la démonstration.

*BELESPRIT.*

Ajoutez qu'il est bien satisfaisant, après avoir plié son esprit par la Foi à croire des vérités qu'on croyoit seulement sur la parole de Jesus, de trouver que la raison, éclairée par la connoissance de la Divinité, nous engageroit à croire ces vérités, quand nous n'aurions pas le secours de la révélation. Je rends mal ce que j'ai dans l'esprit ; aidez-moi, Mademoiselle.



*La BONNE.*

Ce que vous dites, me paroît clair. Par exemple, dès que je suis une fois convaincue que Jesus veut sincèrement le salut de tous les hommes, il s'ensuit deux choses : qu'il a connu les moyens les plus efficaces de nous assurer les mérites de son Sang, de nous aider à lever les obstacles qui nous empêcheroient de profiter de ces moyens. N'est-il pas tout naturel à ma raison, de penser qu'aucun des moyens de salut ne manque aux hommes ? Ce que ma raison me dicte, l'Eglise me l'enseigne : elle l'a cru pendant près de dix-huit siècles ; elle l'a toujours enseigné : elle s'est élevée avec force contre ceux qui vouloient attaquer ces précieux dogmes, sources de notre consolation. Qu'il m'est aisé après cela de me soumettre à cette Eglise, & de croire des vérités si satisfaisantes ! Que font les Hérétiques en voulant m'ôter ces moyens de salut ? Ils veulent m'appauvrir, me dénuer de mes vraies richesses. Quand il n'y auroit que cette raison, en faudroit-il davantage pour dire qu'ils sont les ennemis du genre-humain ?

*Le CALVINISTE.*

Oui, si on vous ôtoit des biens réels ;

mais si ces Sacrements sont d'institution humaine, avouez qu'ils ne peuvent donner la grace : en vous les ôtant, loin de vous causer un vrai préjudice, on vous fait un très-grand bien, puisque c'est vous ôter les fondemens d'une confiance fausse & illufoire.

*La BONNE.*

C'est ce que l'examen va confirmer ou détruire. Commençons par le Sacrement de la Confirmation.

Il est notoire par la sainte Ecriture, que les Apôtres, après avoir baptisé les nouveaux Chrétiens, leur imposoient les mains, & qu'ils recevoient le Saint-Esprit. Simon le Magicien étoit bien persuadé de l'existence de ce Sacrement, lui qui offrit à saint Pierre une somme d'argent pour obtenir le pouvoir de donner le Saint-Esprit par l'imposition des mains. Cette histoire seule suffiroit pour prouver que la Confirmation est un Sacrement. On y voit une chose visible, qui est l'imposition des mains, & une invisible, qui est la réception du Saint-Esprit.

*BELESPRIT.*

J'y remarque encore une troisieme chose. C'est que toutes sortes de personnes

## AMERICAINES. 9

n'avoient pas le pouvoir de donner le Saint-Esprit par l'imposition des mains; il falloit pour cela un caractère particulier, & c'étoit ce caractère que Simon vouloit acquérir avec de l'argent.

### *La BONNE.*

Vous avez raison, Monsieur. Ce caractère ne pouvoit être donné que par les Apôtres; mais j'ai remis cette remarque au temps où nous parlerons du sixième des Sacrements, qui est celui de l'ordination des Pasteurs légitimes.

### *Le CALVINISTE.*

Cette imposition des mains, que faisoient les Apôtres, étoit-elle accompagnée du chrême & des ridicules cérémonies dont on se sert dans l'Eglise Romaine? D'ailleurs, examinez quelle étoit la suite de cette imposition des mains: le don des langues, celui de prophétie, celui des miracles. Pouvez-vous dire que la chose soit la même aujourd'hui, puisqu'elle ne produit pas les mêmes effets?

### *La BONNE.*

Eh! qui vous a dit, Monsieur, que les Chrétiens ne recevoient pas alors l'huile sacrée qu'on nomme chrême? Ne la voyons-nous pas établie dès les pre-



miers siècles de l'Eglise ? Prétendons-nous mieux savoir ce que les Fideles ont fait, ont reçu, ce que les Apôtres ont donné, que ceux qui étoient, pour ainsi dire, leurs contemporains, & qui avoient vécu avec leurs Disciples ? Or ces Evêques de la primitive Eglise se servoient du saint chrême ; c'est un fait reconnu de vos Auteurs, comme des nôtres.

*Le CALVINISTE.*

Vous confondez, Mademoiselle ; j'avoue bien que dès-lors on avoit introduit la cérémonie de marquer avec le chrême ceux qu'on baptisoit ; mais c'étoit si peu ce que vous appelez le Sacrement de Confirmation, que les simples Prêtres pouvoient la donner, au-lieu que, selon votre Eglise, il n'y a que les seuls Evêques qui puissent donner la Confirmation.

*La BONNE.*

Je ne saurois croire que ce soit sérieusement que vous fassiez cette objection : lisez, Monsieur, l'Histoire Ecclésiastique, celle des Conciles, les Ecrits des Peres considérés seulement comme Historiens ; vous y verrez en cent endroits, que les Canons ordonnent que celui qui a été baptisé soit présenté à l'Evêque pour recevoir l'onction. Dans la ques-

tion du Baptême des Hérétiques, il est dit expressément que ceux qui ont été baptisés au nom de la sainte Trinité, doivent se présenter à l'Evêque, pour recevoir de lui l'onction. L'esprit de l'Eglise dans cette seconde onction, n'étoit pas équivoque, & un des Peres, dont j'ai oublié le nom, attribue la chûte de Tertullien, à ce qu'il ne l'avoit pas reçue; parce que la grace de ce Sacrement est de nous confirmer dans la Foi par la réception du Saint-Esprit. Quant à votre seconde objection, voici ma réponse. Vous prétendez que la Confirmation n'a aucun rapport avec l'imposition des mains, donnée, ou plutôt faite par les Apôtres, parce qu'elle n'est pas suivie des mêmes effets. Il n'est point prouvé par la sainte Ecriture, que la réception du Saint-Esprit fut toujours accompagnée de ces dons extérieurs & miraculeux. Secondement, ces dons n'étoient point pour ceux qui les recevoient, mais pour conduire à Jesus-Christ les Peuples auxquels ils devoient annoncer l'Evangile, qui, pour croire, avoient besoin de ces marques frappantes de la toute-puissance de Dieu. Enfin, je ne doute pas que de nos jours, Dieu ne renouvelle de temps en temps ces merveilles chez ceux auxquels l'Evangile est annoncé pour la première fois.

*Le CALVINISTE.*

N'allez-vous pas nous citer les miracles de vos Missionnaires dans le Nouveau Monde, & dans les Indes? Mais je vous avertis que nous tenons pour faux tout ce qui nous vient par ce canal. Qui ne connoît les motifs de ces sortes de gens, qui ne vont dans ces Régions inconnues, que par ambition, & que pour acquérir des richesses?

*Miss DOROTHÉE.*

*Ne jugez pas, & vous ne serez pas jugé.* Voilà bien le cas, Monsieur, d'appliquer ce précepte de J. C., dont vous avez eu la bonté de nous faire souvenir. Les actions de ces gens-là, sont bonnes en elles-mêmes; laissez à Dieu le jugement de leurs motifs.

*La BONNE.*

Ne nous écartons point de notre sujet, je vous prie. Le Saint-Esprit n'avoit pas été promis aux seuls Fideles de la primitive Eglise, mais à tous les Chrétiens en général; & nous voyons par la pratique constante de tous les siècles, que les Fideles ont cru depuis les Apôtres, que cette faveur leur étoit accordée par l'imposition des mains de l'Evêque; cette



imposition étant le signe sensible de ce Sacrement, ces Messieurs n'ont à nous opposer que des conjectures dénuées de vraisemblance contre des faits; & en dispute réglée, même pour les affaires temporelles, une affirmation l'emporte sur dix négations.

*Lady LOUISE.*

Je ne comprends pas du tout ce que vous venez de dire, ma *Bonne*; ayez la bonté de nous l'expliquer.

*La BONNE.*

Un homme d'honneur & de bon sens vous assure qu'il vient d'être témoin d'un événement singulier. Dix personnes qui viennent du même endroit, vous assurent qu'elles n'en ont point entendu parler. La chose pour cela n'en sera pas moins crue de ceux qui connoissent le premier témoin, parce qu'il est plus aisé de penser que certaines circonstances ont dérobé la connoissance de ce fait aux personnes qui l'ignorent, que d'imaginer qu'une personne, telle que je l'ai dite, voulût se déshonorer par un mensonge. Les Livres sacrés m'apprennent que du temps des Apôtres, le Saint-Esprit descendoit sur ceux auxquels on imposoit les mains; je vois les Evêques de

la primitive Eglise imposer les mains à la même fin : cette pratique s'est perpétuée jusqu'à nous. Voilà, ce me semble, des affirmations trop positives, pour qu'elles puissent être infirmées par les négations de ces Messieurs.

*Mifs* DOROTHÉE.

Outre que les dons extérieurs, comme celui des miracles, &c..... étoient en quelque sorte nécessaires dans le temps de la primitive Eglise, je crois voir encore une autre cause de la cessation de ces effets miraculeux, qui suivoient la réception du Saint-Esprit dans la Confirmation. Les premiers Chrétiens le recevoient au sortir des eaux du Baptême : leur innocence & leur ferveur n'opposoit aucun obstacle aux dons du Saint-Esprit, qu'ils recevoient avec plénitude. Les dispositions avec lesquelles on le reçoit aujourd'hui, étant de beaucoup inférieures à celles qu'on y apportoit alors, il ne faut pas s'étonner si les effets en sont différents.

L'ANGLICAN.

On ne vous nie pas l'ancienneté de cette pratique ; elle est salutaire, c'est le renouvellement des promesses du Baptême : aussi nous l'avons conservée ; mais

A M E R I C A I N E S. 15  
nous n'accordons point qu'elle soit un  
Sacrement.

*La B O N N E.*

Comme le refus que vous faites de la recevoir pour telle, n'est point fondé, que je vous défie de me prouver que la promesse de recevoir le Saint-Esprit ait été bornée aux premiers Fideles, je suis autorisée à rejeter votre négation.

*Le R A B B I N.*

Et la raison vous en fait une loi indépendante de l'autorité de l'Eglise. Je vois une pratique qui vient des Apôtres, & conséquemment de Jesus: j'y trouve, comme dans le Baptême, un signe sensible, une grace invisible; je suis donc autorisé à la regarder comme un Sacrement, puisqu'elle a les caractères qui le constituent: cela est clair.

*La B O N N E.*

Je ne vous parlerai point du Sacrement de Pénitence, dont nous avons traité amplement; voyons celui de l'Extrême-Onction.

*Le C A L V I N I S T E.*

N'allez-vous pas nous rappeler à l'Épître de saint Jacques, que nous ne re-



cevons pas , comme ayant été écrite par lui?

*La BONNE.*

Nous avons déjà prouvé bien des fois, Monsieur, qu'il y a beaucoup de choses que vous ne recevez pas, & qui n'en sont pas moins recevables. Saint Augustin, dans son *Traité de la Foi & des œuvres*, reconnoît cette Epître. Le Pape saint Innocent, Rufin, Sozomene, Auteurs très-contemporains, par comparaison à Luther & à Calvin, nous assurent que cette Epître étoit regardée, long-temps avant eux, comme venant de saint Jacques: leur témoignage vaut bien le vôtre. *L'esprit*, disent vos Synodes, *nous a fait distinguer que cet Ouvrage & plusieurs autres ne sont pas écrits par inspiration, qu'ils ne sont pas écrits par ceux auxquels on les attribue.* Mais le même esprit a décidé à Dordrecht, que les plus grands crimes ne pouvoient faire perdre la grace aux Prédestinés, & qu'il leur en ôtoit seulement le sentiment. Or je vous le demande, étoit-ce le Saint-Esprit qui a porté cette belle décision?

*Le RABBIN.*

Je suis de bonne composition. Supposons, pour un moment, que cette Epître n'a pas été écrite par saint Jacques,

toujours faudroit-il dire qu'elle feroit d'un Auteur contemporain des Apôtres, puisqu'on la lui a attribuée, que l'usage de l'Extrême-Onction a été établi en conséquence de cet écrit. Voilà la supposition la plus favorable à votre sentiment.

*Le CALVINISTE.*

Il n'y auroit plus de dispute, si l'Eglise Romaine le donnoit comme tel, fans en faire un Sacrement.

*Le R A B B I N.*

Cette pratique, Monsieur, selon l'expression de l'Épître, donne la grace. Or tout ce qui donne la grace est d'institution divine, Jésus seul pouvant la donner. Cette grace est donnée par un signe extérieur & sensible; elle est donc un Sacrement selon la définition de vos Catéchismes. Or seroit-il possible qu'aucun des Apôtres, qu'aucun des Peres, qu'aucun des Conciles, ne se fût inscrit contre une cérémonie qu'on présentoit comme Sacrement, quoiqu'elle ne fût que d'institution humaine? Voyez avec quel soin les Apôtres, les Peres & les Conciles s'élevoient contre toutes les nouveautés dans des choses bien moins importantes que celle-là. Ont-ils laissé établir & pratiquer cette cérémonie, sans désabuser

les Fideles ; ils ont trahi leur ministere , & l'Eglise des premiers temps n'a point été pure , c'est-à-dire , pour parler comme il faut & conséquemment , qu'il n'y a jamais eu d'Eglise.

*Lady LOUISE.*

Pour couronner ces preuves historiques par une qui soit plus encore à notre usage , expliquez-nous , ma *Bonne* , quelle est la fin de l'Extrême-Onction , & des autres choses que vous nommez Sacrements ? Si cette fin est digne de Dieu , c'est un grand préjugé pour ces cérémonies.

*La BONNE.*

Rien de plus digne de la bonté infinie de Dieu , & de son amour pour l'Eglise , que l'institution des sept Sacrements : vous en allez juger vous-même. Le Baptême sanctifie notre entrée dans la vie Chrétienne , en nous faisant enfants de Dieu , & en nous enrichissant des dons spirituels. La Confirmation nous revêt des armes du salut pour combattre nos ennemis invisibles. La sainte Eucharistie nous apporte le germe de l'immortalité , nourrit notre ame tout le temps de notre vie , & nous offre un moyen admirable de commencer à jouir de Dieu dans le temps , comme nous espérons de le faire



dans l'éternité bienheureuse. Le Mariage sanctifie l'état le plus commun dans le Christianisme, il nous fournit les graces nécessaires pour adoucir la pesanteur des chaînes de cet état, pour élever chrétiennement des enfans à l'Eglise, & des Citoyens au Ciel. L'Ordre nous donne des Pasteurs pour nous conduire dans les pâturages, qui seuls donnent la vie éternelle, & nous indiquer le lieu où nous devons chercher le dépôt de la Foi, que Jesus a mis en sûreté entre leurs mains: c'est à la succession légitime de ces Pasteurs, que nous reconnoissons ceux qui le sont légitimement; c'est elle qui nous apprend à les distinguer d'avec les mercenaires. Le seul moment de la mort, moment le plus important, puisqu'il décide de notre éternité, n'auroit-il pas des secours particuliers, & qui lui fussent propres? La sagesse & la bonté infinie, la richesse sans bornes, se devoient le plan le plus grand & le plus magnifique dans l'établissement de son Eglise; or ce dernier des Sacramens devoit entrer dans ce plan. L'onction, qui s'applique sur nos sens, est le signe extérieur & sensible du sang de Jesus-Christ, qui nous est donné pour achever de purifier notre ame des souillures qu'elle a contractées par les sens dans le cours de son péle-

rinage. Quoi de plus digne de la bonté de Dieu, que cette fin? Quoi de plus propre à exciter en nous la douleur de nos péchés, notre reconnoissance envers ce Dieu libéral & miséricordieux? Cette cérémonie ne paroît lugubre qu'à ceux dont la foi n'est pas bien vive, & rien ne peut être plus consolant pour les vrais Chrétiens. Un pauvre malade voit, pour ainsi dire, les cataractes de la miséricorde de Dieu s'ouvrir en sa faveur: si l'enfer conjuré n'oublie rien en ce moment pour le perdre, les secours se multiplient en sa faveur, & lui fournissent par l'application des mérites & du Sang de Jesus-Christ, une force suffisante pour sortir victorieux de ce combat. Ah! ce Sacrement est digne de Dieu, & dès-là, lorsque l'Eglise me le présente, comme lui ayant été donné par Jesus, mon esprit se plie sans peine à croire qu'il l'a institué.

*Le CALVINISTE.*

Comme s'il avoit besoin de cette omerie & cette onction faite avec de l'huile, pour nous appliquer les mérites du Sang de J. C!

*La BONNE.*

Comme s'il avoit besoin d'eau dans le

Baptême, de pain & de vin dans l'Eucharistie, pour réaliser les graces qu'il vouloit nous faire! Les hommes ne se déshabitueront-ils point de vouloir contrôler les œuvres de Dieu, & de fixer la maniere dont il nous distribue ses graces, selon leur imagination petite & étroite?

*Lady LOUISE.*

Si la Religion Catholique n'est pas la meilleure, avouez du moins, Monsieur, qu'elle est la plus consolante. Que d'abondants secours ceux de cette Communion n'ont-ils pas, qui nous manquent! Ajoutez à tous, ceux dont ma *Bonne* vient de nous faire le détail, ceux que nous procure le Sacrement de Pénitence qu'elle a oublié, & qui me paroît le plus consolant de tous. Qui peut se flatter d'avoir la contrition parfaite, c'est-à-dire, cette horreur du péché, qui n'a que l'amour divin pour principe? Un Catholique qui fait tout ce qui est en son pouvoir, pour s'exciter à la douleur, est obligé de croire que la grace du Sacrement supplée à ce qui lui manque: que cela est satisfaisant! Mais que dire de ceux qui sont persuadés qu'ils reçoivent réellement J. C. dans l'Eucharistie, qui croient que sans cesse sur nos Autels il s'offre à son Pere, & qu'ils peuvent à



chaque instant se prosterner à ses pieds, comme la Magdelaine ? Il faut le répéter, la réforme nous a bien appauvries.

*Mis* DOROTHÉE.

Ecoutez, ma chere. Tous ces Messieurs conviennent qu'un Catholique peut se sauver; quand ils poufferoient la mauvaise humeur jusqu'à le nier, comme ils le devroient raisonnablement, tant qu'ils accuseront l'Eglise Romaine d'avoir altéré la doctrine de J. C. comme elle a, disent-ils, corrompu sa morale; quand, dis-je, ils le nieroient, ils n'ont rien avancé jusqu'à ce moment qui puisse jeter le moindre nuage sur la justification que ma *Bonne* a faite de la doctrine de son Eglise. Ainsi nous ne risquons rien à prendre le parti d'entrer dans une Communion où l'on trouve le salut & des secours si abondants.

*Le* RABBIN.

Ajoutez un autre motif à celui-là. C'est que vous rentrerez dans une Communion qui a été celle de vos aïeux, dans une Communion, où Jesus lui-même s'est rendu responsable de votre Foi, & dans laquelle vous entrerez sur sa parole. Continuez, Mademoiselle, à nous faire voir que l'Eglise Romaine ne croit aujour-

d'hui sur les Sacrements, que ce qu'elle a cru depuis les Apôtres. Il doit être sur-tout question du point le plus contesté, c'est-à-dire, de la présence réelle dans la sainte Eucharistie.

### La BONNE.

Avant d'entrer en matière, voyons ce qu'on pense à cet égard chez les autres. Les Luthériens croient que le Corps & le Sang de Notre Seigneur Jesus-Christ sont véritablement dans l'Eucharistie avec l'espece du pain & du vin. Les Calvinistes disent qu'il n'y est que spirituellement & en figure; & les Catholiques, que le pain & le vin disparoissant au moment de la consécration, il n'en reste plus que les apparences, sous lesquelles le vrai Corps & le vrai Sang de Jesus sont cachés. Ils le croient d'abord, parce que l'Eglise, qui leur commande de le croire, ne peut enseigner l'erreur. Ils ont cette Foi en second lieu, parce que la sainte Ecriture s'explique clairement sur cet article. Ils le croient enfin, parce que ce mystere est tellement digne de Dieu, qu'ils auroient peine à concevoir qu'il n'eût pas opéré ces prodiges en faveur de son Eglise; & si leur raison ne peut leur servir pour comprendre la maniere ineffable dont Jesus se rend présent dans

l'Eucharistie , les motifs de cette présence leur paroissent très-raisonnables.

BELESPRIT.

Vous n'y pensez pas, Mademoiselle : que l'on croie la présence réelle par la Foi, à la bonne heure; mais que la raison puisse parvenir à nous adoucir ce que cette Foi a de pénible, cela est impossible; la raison humaine ne pourroit qu'affoiblir cette Foi.

La BONNE.

Si vous m'aviez bien entendu, vous ne feriez pas cette objection. Il faut, Monsieur, distinguer deux choses dans le Mystere de l'Eucharistie. La maniere dont il existe, les causes pour lesquelles il existe. Je viens de vous dire, que la maniere dont Jesus se rend présent dans l'Eucharistie, passé ma raison, est contredite par mes sens, & est contraire à toutes les idées reçues par les Savants, lorsqu'il est question des sciences. Il faudroit renverser toutes mes idées, & renoncer à toutes mes notions, pour croire cette présence réelle, me disoit un Ministre, qui n'a point d'autre défaut que son erreur. Non, il ne faut pas renoncer à nos lumieres pour croire que Dieu est tout-puissant. N'a-t-il pas dit que la lumiere soit



soit faite, & elle fut faite? Sa parole est acte, il peut faire ce qu'il veut. Il n'est pas question d'examiner s'il a pu faire tous les miracles qui s'operent sur nos Autels; mais s'il l'a voulu.

*Le CALVINISTE.*

A quoi vous amusez-vous, Mademoiselle? Tout le monde ici confesse la toute-puissance de Dieu; il n'est question que de savoir s'il a voulu renverser toutes les loix de la nature, pour instituer le Sacrement de la Cene, comme les Catholiques le croient.

*La BONNE.*

J'allois dire, lorsque vous m'avez interrompue, que la seule chose que nous ayons à approfondir, est de savoir ce qu'il a voulu nous donner en instituant l'Eucharistie. Nous cherchons à connoître ce qu'il a voulu faire alors, par les décisions de l'Eglise; vous rejetez cette autorité pour vous en tenir à l'Écriture-Sainte: je n'ai garde de rejeter cette preuve, elle m'est trop avantageuse. J'y ajoute encore la foi de tous les Peres, & de tous les Chrétiens, depuis les Apôtres jusqu'à nous; le plus grand nombre a toujours cru, comme l'Eglise Romaine, la présence réelle dans l'Eucharistie.

Commençons à la prouver par l'Écriture-Sainte.

*Le CALVINISTE.*

J'y consens, mais que ce soit par l'Écriture-Sainte toute entière, c'est-à-dire, qu'en réunissant plusieurs passages, ils aient le même sens; car un passage isolé peut aisément être mal entendu, comme ce dont il s'agit en fait preuve.

*La BONNE.*

Les paroles ont un sens fixe, Monsieur, qu'on ne peut chercher à détourner sans témérité. Si celui qui me parle, a dans son esprit un sens contraire à celui que m'offre son expression; il faut, ou qu'il ne connoisse pas le sens des mots dont il se sert, ou qu'il ait un dessein formel de me tromper. On ne peut rien supposer de pareil dans notre divin Sauveur. Donc les paroles dont il s'est servi dans l'institution de la sainte Eucharistie, doivent être entendues, comme il les a dites, dans leur sens naturel. Jésus a dit : *Prenez & mangez, ceci est mon corps.* Il n'y a pas l'ombre d'équivoque dans ces paroles. Le mot *ceci* est un pronom démonstratif, qui signifie la chose qu'on offre, qu'on donne. Si je vous donne un papier plié, en vous disant :

Ceci est un billet de cent louis, que je vous ai fait; vous auriez droit de m'accuser de mauvaise foi, si ce papier ne contenoit pas effectivement ce billet. Jesus dit: *Ceci*, ce que je vous présente, *est mon corps*. Ou il parloit contre la vérité, ou c'étoit véritablement son corps. Il ne lui eût pas été plus difficile de dire: Cela est la figure de mon corps, si effectivement il n'y eût eu que cela.

Le CALVINISTE.

Que n'achevez-vous tout le passage, Mademoiselle? Jesus n'ajouta-t-il pas: *Toutes les fois que vous ferez ces choses, faites-les en mémoire de moi*? Ces dernières paroles expriment clairement, que la Communion n'est que le souvenir de la mort & passion de Jesus.

Le RABBIN.

J'ai beau tourner & retourner ces paroles, il ne m'est pas possible de comprendre comment elles peuvent autoriser les Protestants à nier la présence réelle; car elles ne peuvent l'infirmier ni de près ni de loin. Rendons ce que je dis sensible par un exemple.

Je suis prêt à partir pour un grand voyage; j'assemble mes amis, & je leur donne un souper. A la fin du repas je



mets une bourse pleine d'or sur la table, & je les prie de s'assembler une fois chaque semaine pour faire un pareil souper, dont je veux que les fraix soient payés avec l'or qui est dans cette bourse. Croyez-vous que ma volonté fût bien expliquée ?

*Lady VIOLENTE.*

Je ne crois pas qu'elle pût l'être plus formellement & plus clairement.

*Le RABBIN.*

Mais si j'ajoutois : Toutes les fois que vous ferez cela, souvenez-vous de moi ; croyez-vous que ces dernières paroles pussent changer le sens des premières, que mes amis en pussent conclure que je n'ai donné cette somme que pour qu'ils se rassemblent ; afin de penser au dernier souper que nous aurions fait ensemble, sans en faire un réel.

*Lady VIOLENTE.*

Cela seroit ridicule : vous les avez priés de faire un souper tel que celui que vous leur avez donné. Qu'ils pensent à vous en le prenant, ou qu'ils n'y pensent pas, le souper n'en sera pas moins réel ; seulement ils seront des ingrats s'ils vous oublient.

*Miss DOROTHÉE.*

L'existence d'une action ne dépend pas de ce qu'on pense en la faisant. *Lady Louise*, vous me donnâtes, il y a trois ans, un joli bonnet, & je me rappelle très-bien que vous partiez pour un voyage qui devoit durer un an. Vous me dites, en me le donnant : Toutes les fois que vous le mettrez, cela vous fera souvenir de moi. Ces dernières paroles signifioient-elles, que vous n'aviez pas dessein que je ne misse pas ce même bonnet, & que vous entendiez que je le fisse dessiner pour me coëffer avec sa figure ?

*Lady LOUISE.*

J'aurois été ridicule. Je me rappelle que vous le mîtes sur le champ, & que je vous dis : Toutes les fois que vous vous coëfferez avec ce bonnet, vous penserez à moi.

*Miss DOROTHÉE.*

Je conçois que vous vouliez deux choses. La première étoit l'action de mettre ce bonnet. La seconde, que je me souvinsse de vous en le mettant. J'ai pu faire, & j'ai fait effectivement ces deux actes indépendamment l'un de l'autre ; car je dois vous confesser que je me suis

plusieurs fois parée de votre présent sans penser à vous, sans que le défaut de ma mémoire ait anéanti l'acte que je faisois en me coëffant. Je ne me coëffois pas moins réellement quand je pensois à vous.

*Lady LOUISE.*

Cet exemple trivial me fait comprendre qu'il n'y a pas de sens commun à entendre par ces paroles, *en mémoire de moi*, que l'action commandée ne fut qu'une représentation, une figure. Jesus faisoit une action. C'étoit de donner à ses Disciples une chose qu'il appelloit son corps. Donc c'étoit son corps; car le mensonge n'a jamais souillé sa bouche. Il ajouta : *Faites ceci*, l'action que je fais. Si on lui eût demandé, quelle action? Il ne pouvoit répondre, qu'en mettant le nom à la place du pronom; mais quelque simples que fussent les Apôtres, ils ne firent pas une question si extravagante; l'esprit le plus borné pouvoit entendre cela du premier coup.

*Le CALVINISTE.*

Jesus a dit : Je suis la porte, je suis le chemin, je suis la vigne. Faut-il prendre ces paroles à la lettre, ou au sens figuré? Si ce sont des façons de parler



## AMERICAINES. 31

qui étoient alors d'usage, pourquoi Jesus n'auroit-il pas employé la figure dans l'institution de la sainte Eucharistie, & donné au signe le nom de la chose, comme il l'a fait en d'autres occasions?

### La BONNE.

Cette objection est au moins plus plausible que la première; cependant il est aisé de la résoudre. Saint Jean nous dit positivement, qu'avant le souper dans lequel il institua la sainte Eucharistie, il dit à ses Disciples: *Jusqu'à présent je vous ai parlé en parabole; mais maintenant je vais vous parler clairement, & sans parabole.* Remarquez qu'il étoit question alors d'un Sacrement, & que les figures n'eussent pas été convenables alors. Jesus eût expliqué ses propres paroles, si elles eussent été figurées, comme il le fit à Nicodeme, qui avoit pris à la lettre ces mots: qu'il falloit renaitre une seconde fois, pour entrer dans le Royaume de Dieu. *Est-ce que je pourrois rentrer dans le sein de ma mere,* dit-il? Jesus ajouta tout de suite, pour le tirer de peine: *Quiconque ne renait pas de l'eau, & du Saint-Esprit, ne peut entrer dans le Royaume de Dieu; & par-là, lui fait entendre qu'il avoit parlé d'une maniere allégorique.*

*Lady LOUISE.*

Cela étoit bien digne de Jesus. Il eût pitié de Nicodeme : il l'instruisit. Il me semble que la même bonté l'eût engagé à expliquer à ses Apôtres le sens des paroles citées, s'il eût voulu parler en figure.

*Le CALVINISTE.*

C'est que vous supposez que les Apôtres prirent ces paroles à la lettre, au-lieu qu'ils connurent très-bien que c'étoit une allégorie, sans quoi ils n'eussent pas manqué de faire leurs objections, & de dire comme Nicodeme : *Comment cela se fera-t-il?* Ils ne le firent pas, comme cela étoit naturel. Pourquoi? C'est qu'ils ne trouverent dans ces paroles, que le sens que nous avons saisi, & qui n'avoit rien qui dût les surprendre. S'ils les avoient comprises dans le sens que les Catholiques les entendent, ils n'auroient pas manqué de faire ces objections, que Jesus auroit eu la charité de résoudre, comme *Lady Louise* l'a fort bien remarqué.

*Miss DOROTHÉE.*

En ce cas les Apôtres auront enseigné la sainte Eucharistie à la Calviniste; ainsi il ne sera pas possible à ma *Bonne*,

de trouver dans les premiers siècles de l'Eglise, aucuns vestiges de la présence réelle.

*Lady VIOLENTE.*

Monsieur le *Calviniste*, voilà ce que j'ai entendu dire de plus satisfaisant jusqu'à présent, contre la présence réelle dans le Sacrement: en effet, puisque les Apôtres ne se récrièrent pas contre l'étonnante proposition de manger le corps de leur Maître, il est hors de doute qu'ils comprirent parfaitement que ce n'étoit qu'une figure; sans quoi leur esprit se seroit révolté, & ils auroient accablé Jesus d'un grand nombre d'objections, eux qui lui en faisoient sur les choses les plus simples & les plus claires.

*Lady LOUISE.*

Ah! ma *Bonne*, comment vous tirez-vous de ce mauvais pas? J'ai peine à comprendre que vous puissiez le faire à votre avantage. Il est certain qu'il n'y a rien de plus révoltant que de penser qu'en prenant un morceau de pain, on mange le corps d'une personne vivante. Je l'ai entendu dire plusieurs fois, sans que mes oreilles pussent s'y accoutumer, & cela est toujours nouveau pour moi, cela révolte mes sens & ma raison. Je



fuis de l'avis de *Lady Violente* : les Apôtres ne prirent point à la lettre les paroles de Jesus ; & puisqu'ils les écouterent tranquillement, ils sentirent l'allégorie.

*Le RABBIN.*

Oh ! pour cette fois, Mesdames, vous cessez d'être Logiciennes. Vous dites que la présence réelle souleve les sens & la raison : je conviens du premier, & je nie le second. Mes sens me disent bien qu'il n'y a que du pain dans l'Eucharistie ; mais ma raison me dit qu'il seroit ridicule de m'en rapporter à leur témoignage, lorsque Jesus a parlé : elle ajoute ce que *Mademoiselle Bonne* disoit, il n'y a qu'un moment : qu'il ne faut jamais s'arrêter à la difficulté d'une chose, quand il s'agit des œuvres du Tout-Puissant. N'est-il pas vrai que nos corps, détruits par la mort, ne sont pas anéantis, & qu'ils ne font que changer de forme, de mode, c'est-à-dire, de maniere d'exister. Quelle métamorphose n'a pas subie le corps d'Adam depuis sa mort ? Sa cendre dissoute, au plus tard au temps du déluge, aura peut-être produit depuis ce temps, des corps dans les trois familles ; elles auront été poussiere, pierre, sel, herbe, bestiaux, minéraux. Une petite partie de cette substance aura passé successivement

dans des corps d'hommes, qui, détruits  
 à leur tour, auront produit d'autres corps.  
 L'esprit se perd en pensant à l'infinité  
 de ces métamorphoses; cependant nous  
 croyons tous qu'à un seul acte de la vo-  
 lonté de Dieu, ces parties ainsi divisées  
 se rassembleront pour former le corps  
 d'Adam une seconde fois, & que ce corps  
 sera aussi parfait, aussi integre, qu'il étoit  
 au sortir des mains du Créateur. Les sens  
 se révoltent contre cette foi, que la rai-  
 son admet au moment où elle s'est con-  
 vaincue de la toute-puissance de Dieu.  
 C'est en conséquence de cette convic-  
 tion, que je n'examine point le *comment*  
 de la sainte Eucharistie, de l'Incarnation,  
 de la Rédemption, & des autres Myste-  
 res. Lorsque Dieu parle, ma raison se  
 tait, ou plutôt elle me dit qu'il est raison-  
 nable d'en croire à la parole de celui qui  
 ne peut ni se tromper, ni me tromper, &  
 qui est, qui a été, & qui sera toujours en  
 état de faire ce qu'il promet, sans qu'il  
 lui en coûte autre chose que de le vou-  
 loir. Il n'y a, j'espère, aucune personne  
 ici qui ne convienne de ce que je viens  
 de dire. Il ne peut donc être question  
 entre nous, que de bien entendre les pa-  
 roles de Jesus, & d'expliquer ce qu'il a  
 voulu dire. Je bénis Dieu, de ce que ma  
 soumission à l'Eglise me dispense de cet

examen; mais ceux qui n'ont pas le bonheur de la reconnoître pour infaillible, peuvent examiner, pourvu que ce ne soit que sur l'intention de Jesus, & non sur la possibilité de la chose; car il seroit ridicule que cet examen eût pour but, de savoir si la chose, à raison de sa difficulté, est possible à Dieu.

*Le CALVINISTE.*

Mademoiselle *Bonne* a bien de l'obligation à Monsieur le *Rabbin*. Tout ce beau raisonnement ramene à la foi aveugle des Papistes, & la dispense de répondre à l'objection que je lui ai faite, & à laquelle je lui défie de répondre rien de satisfaisant. Est-il possible qu'un homme d'esprit comme vous, Monsieur, puissiez croire l'infailibilité d'une Eglise qui se trompe dans un tel point?

*Le RABBIN.*

Ce n'est pas mon affaire, Monsieur. J'ose dire que c'est celle de Jesus, & permettez-moi cette expression, je lui défie de me condamner pour lui avoir obéi.

*La BONNE.*

Monsieur le *Calviniste*, vous vous trompez dans les deux points que vous venez d'avancer. Il n'est pas vrai que je cherche à éluder la réponse à votre objec-



tion. Il n'est pas vrai que cette réponse soit impossible : J'ajoute, il n'est pas vrai même qu'elle soit difficile. Mettons votre objection dans toute sa force.

La proposition de manger un corps humain, quand on ne voit qu'un morceau de pain, est si révoltante, que les Apôtres ont dû se récrier, quand ils l'ont entendue ; ils ne l'ont pas fait dans la Cene ; vous en concluez qu'ils n'ont pas cru recevoir réellement le corps de leur Maître, mais seulement la figure de ce corps. Je vais vous prouver qu'ils ne durent point être surpris le soir de la Cene, parce que Jesus n'avoit pas attendu jusqu'alors pour leur apprendre, qu'il leur donneroit cette preuve de l'excès de son amour. La première fois qu'ils entendirent parler de l'Eucharistie, ils imiterent Nicodeme, & dirent : *Comment nous donnera-t-il sa chair à manger ?* Il faut vous rapporter cet Evangile : examinez, Monsieur, si je le fais bien.

*Jesus dit : Je suis le pain vivant qui suis descendu du Ciel : si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement, & le pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde.*

*Les Juifs donc disputoient entre eux en disant : Comment celui-ci peut-il nous donner sa chair à manger ?*

*Lady VIOLENTE.*

J'avoue bonnement mon défaut de mémoire, ou plutôt d'attention. J'ai lu deux cents fois cet endroit de l'Évangile sans y avoir réfléchi. C'est dans ce temps que les Apôtres, ainsi que les Juifs, entendirent parler pour la première fois de ce Mystère, qu'ils préférèrent ces paroles qui marquoient leur surprise & leur incredulité. Ils en furent même si scandalisés, autant que je me le rappelle, que plusieurs des Disciples abandonnerent Jesus à cette occasion.

*La BONNE.*

Vous ne vous trompez pas, Madame; sur quoi je vous prie de faire quelques réflexions. Rien n'étoit caché à Jesus: il connut que ces paroles dégoûteroient plusieurs de ses Disciples, & cependant il les dit. N'étoit-il pas venu sur la terre pour sauver les hommes? A-t-il rien épargné pour les attirer à lui? Nicodeme, comme nous le disons tout-à-l'heure, ne put comprendre les paroles de Jesus, & en fut scandalisé. Voilà précisément le cas des Disciples dans cette occasion; ils disent *le comment* de Nicodeme. N'est-il pas naturel de penser que notre divin Sauveur aura la mê-

## AMERICAINES. 39

me condescendance pour eux, qu'il eut pour ce Sénateur? Ils en étoient plus dignes, ce semble; car ils avoient le courage de suivre publiquement Jesus, au lieu que Nicodeme rougissoit de lui, & n'étoit son Disciple qu'en secret. Nedevoit-il pas leur dire: Cen'est pas ma chair réelle que je vous donnerai, mais la figure de ma chair? Ce seul mot les auroit fixés dans leur vocation, & auroit empêché leur perte. Qu'en pensez-vous, *Lady Louise*?

*Lady LOUISE.*

Je n'ai pas cet endroit de l'Evangile présent à ma mémoire; mais si j'écoute l'idée que j'ai conçue de la charité du Sauveur, je ne doute nullement qu'il ne se soit expliqué en cette occasion de la manière la plus claire & la plus précise, puisqu'il étoit question du salut de ces pauvres gens. Ils n'étoient pas coupables de se révolter contre une réalité qui ne devoit pas exister. Ainsi, ma *Bonne*, ce sera sur la conduite que Jesus tint avec eux, que je vais régler ma foi par rapport à l'Eucharistie.

*La BONNE.*

Vous demandez la réponse de Jesus dans cette occasion, Madame. Elle ne peut être plus précise & plus forte.



*En vérité, en vérité je vous le dis : Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Voyez s'il y a là un seul mot qui sente la figure.*

*Mis* DOROTHÉE.

Comment donc, ma *Bonne* ! *Jesus* atteste sa présence réelle par deux serments. Je n'avois jamais pesé ces paroles.

*La* BONNE.

Et pour lever toute tentation de doute, il s'explique de six manières différentes, plus fortes les unes que les autres. Ecoutez-le parler, *Mesdames* : *Celui qui mange ma chair & boit mon sang, a la vie éternelle, & je le ressusciterai au dernier jour. Ma chair est véritablement viande, & mon sang est véritablement breuvage.*

*Lady* VIOLENTE.

Je me rends, ma *Bonne*. *Véritablement* est le contraire du mot *figure* : l'un fait disparaître l'autre, & *Monsieur le Rabbín* a bien eu raison de dire, que si la présence réelle étoit une erreur, *Jesus* ne pourroit la lui imputer, puisqu'elle seroit une suite nécessaire de ces paroles *véritablement*. Elles excluent absolument le sens figuré.

## La BONNE.

Quelque fortes que soient ces paroles, il semble que Jesus n'en soit pas content, tant il a soin d'ôter tout sujet de les interpréter mal; c'est pourquoi il ajoute: *Celui qui mange ma chair, & boit mon sang, demeure en moi, & je demeure en lui.*

## Lady LOUISE.

Je le dis, comme Miss Dorothee, je n'ai jamais pesé sur la force de ces paroles; elles écrasent l'incrédulité.

## La BONNE.

Ce n'est pas tout, Madame. Jesus ajoute: *Comme mon Pere, qui est vivant, m'a envoyé, & que je vis par mon Pere, de même celui qui me mange, vivra aussi par moi.*

## Lady LOUISE.

Ainsi il ne faut non plus douter de la présence réelle, que de la mission de Jesus. Pouvoit-il s'exprimer d'une maniere plus forte? Ah! sans doute il avoit en vue ceux qui de nos jours ont nié sa présence: c'étoit pour nous, Mesdames, qu'il a déclaré ce grand Mystere d'une maniere si expresse; quel excès de bonté!

*Le CALVINISTE.*

Ne voyez-vous pas que Jesus parle en parabole en cette occasion. Par sa chair, il entend la participation de ses mérites.

*La BONNE.*

Mais auroit-il été besoin de tant d'attestations pour nous dire qu'il nous appliqueroit dans l'Eucharistie les mérites de sa mort & passion. Cela ne souffroit aucune difficulté; l'esprit n'auroit pas de peine à le croire, les sens n'en sont pas révoltés; nous croyons bien que dans le Baptême, les mérites de J. C. nous sont donnés.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Calvin a si bien senti qu'il y a dans l'Eucharistie quelque chose de plus que dans le Baptême & les autres moyens, dont Dieu se sert pour nous appliquer les mérites de Jesus-Christ, qu'il se récrie sans cesse sur le don ineffable que Dieu nous a fait en nous donnant ce Sacrement. C'est, selon lui, un miracle, un don inestimable: il ne sait quels termes employer pour nous faire sentir cette grande libéralité, cette magnificence de Dieu.

*La BONNE.*

Les Suisses, avec leur bon sens, n'ont



pu digérer ce qu'il dit à cette occasion, & ne veulent pas admettre l'ombre d'un miracle dans l'Eucharistie : On nous donne du pain, disoient-ils, nous recevons du pain, il n'y a rien là que de naturel. Il est vrai que dans le moment où nous recevons ce pain, Jesus nous rend participants de son divin Corps d'une maniere spirituelle; mais il en fait autant dans le Baptême, dans la priere; & tout ce qu'ils ont accordé, c'est que l'Eucharistie est le souvenir de la passion de Jesus-Christ. Cela ne renferme aucun miracle.

*Miss DOROTHÉE.*

L'Evangile que vous nous avez cité, n'est pas fini, autant qu'il peut m'en souvenir.

*La BONNE.*

Non, ma chere; & je vais continuer à vous rapporter les paroles de Jesus.

*Le pain, que je vous donnerai, est ma chair qui est immolée pour vous. Le vin, que vous boirez, est mon sang, qui est répandu pour vous.* Remarquez, Monsieur, que je rapporte ces passages mot pour mot, comme ils sont dans vos traductions : dans les nôtres, il y a, *qui sera immolé, répandu pour nous.* Mais com-

me cela revient au même, j'ai voulu suivre votre traduction pour éviter toute dispute.

*Miss DOROTHÉE.*

Pourquoi, ma *Bonne*, a-t-on mis au présent un événement qui n'étoit pas encore arrivé ?

*La BONNE.*

Devant Dieu, Mesdames, tout est présent, & il n'y a pas de succession de temps. C'est pour s'accommoder à nos idées, que le Saint-Esprit marque quelquefois les temps; cela même n'est pas toujours, comme nous pouvons le voir en plusieurs endroits. Saint Jean, en parlant de Jésus, le nomme l'agneau qui a été immolé dès le commencement du monde.

*Miss DOROTHÉE.*

Les paroles que vous avez citées, m'ont fait naître une pensée assez bizarre. On dit qu'il y a des Hérétiques qui ont soutenu, que Jésus n'avoit pas été réellement crucifié, & que les Juifs avoient exercé leur fureur sur un corps fantastique : je trouvois leur idée extravagante ; actuellement je change d'avis, & je dis : Ils ont raison. Jésus n'a pas été vraiment crucifié.

*Lady* LOUISE.

Eh! d'où vous vient, je vous prie, une idée aussi extravagante?

*Miss* DOROTHÉE.

Faut-il le demander, Madame? Sur la sainte Ecriture d'une part, & sur la Foi de votre Eglise de l'autre. Jesus n'a-t-il pas dit : *Le pain que je vous donnerai, est mon corps, ma chair, qui sera crucifiée pour vous. Le vin que vous boirez, est mon sang, qui est, ou qui sera répandu?* Si l'un & l'autre ne sont dans l'Eucharistie qu'en figure, il est clair que son corps n'a été crucifié, & son sang répandu qu'en figure; car Jesus nous assure bien positivement, que nous ne recevrons que ce qui a été crucifié, & que ce qui sera crucifié sera reçu. Avez-vous quelque chose à répondre à cela, Madame?

BELESPRIT.

A ce que je vois, les Protestants sont d'une date beaucoup plus ancienne que je ne me l'étois imaginé; car je lisois hier dans les Epitres de saint Ignace, qu'il précautionnoit les Fideles contre les Héretiques, qui disoient, que J. C. n'avoit été crucifié qu'en figure. Or saint Ignace fut martyrisé dans le second siècle de l'E-



glise; & à propos de saint Ignace, qui avoit vécu avec saint Polycarpe, disciple de saint Jean, j'ai écrit plusieurs endroits de ses Epitres, propres à nous instruire de ce qu'on pensoit alors sur l'Eucharistie, la Tradition, & plusieurs autres points contestés aujourd'hui.

#### La BONNE.

Vous nous les lirez quand nous aurons fini l'article où nous en sommes. La présence réelle qui scandalise les Protestants, scandalisa aussi les Disciples du Seigneur. Plusieurs l'abandonnerent à cette occasion, & Jesus, loin de leur donner alors les explications que Calvin a fait paroître de nos jours, les laissa s'éloigner de lui, & se perdre.

#### Le CALVINISTE.

Ce fut leur faute assurément; il n'y avoit pas lieu de se méprendre au sens des paroles de Jesus, puisqu'il les expliqua aussitôt, en disant : *La chair ne sert de rien, c'est l'esprit qui vivifie. Les paroles que je vous ai dites, sont spirituelles, & donnent la vie.* Il est clair que ces paroles donnent la vie à ceux qui les entendent d'une manière spirituelle, & dans un sens figuré; elles ne sont dures que pour les Papistes, qui n'ont garde de peser sur

ces dernières paroles, que la plupart même ne savent pas non plus que vous, Mesdames.

*Miss DOROTHÉE.*

Et comment voudriez-vous que les Papistes & les autres les eussent devinées, puisqu'assurément elles ne sont pas dans l'Évangile, comme vous les avez citées. Il n'y eut jamais : *Ces paroles sont spirituelles*; mais, *ces paroles sont esprit & vie*; cela change absolument le sens.

*Le CALVINISTE.*

C'est ce que je nie. Et que dire du commencement de ce passage? *La chair ne sert de rien, c'est l'esprit qui vivifie.*

*Miss DOROTHÉE.*

Que la chair y est, puisqu'elle ne sert de rien sans l'esprit, cela est clair. Je vous fais présent d'un instrument, dont vous avez entendu jouer avec plaisir; & comme je sais que vous ne connoissez pas cet instrument, qui est un violon, si vous voulez, & que celui que je vous donne n'est pas monté, je vous avertis, qu'en l'état où il est, il ne peut produire ces sons enchanteurs qui vous ont ravi, & je vous dis: Ce violon ne vous servira de rien en cet état. Il faut des cordes, un

archet, & une main habile pour le toucher. Seroit-on bien venu à dire, que ces paroles signifieroient, que je ne donne pas le violon ?

*Lady VIOLENTE.*

Non sans doute. Une preuve que vous le donnez réellement, c'est que vous avertissez qu'il ne servira de rien si on n'y ajoute autre chose. Il seroit ridicule de dire : Ce violon ne vous servira de rien, si je ne vous le donne pas. Ainsi ces paroles de Jesus, loin de présenter à mon esprit un sens figuré, y portent la plus forte idée de la réalité ; & pour me servir aussi d'un exemple : Je vous donne une bourse pleine de billets de banque, pour acheter une maison ; comme la bourse est belle, & que vous la regardez uniquement sans penser à ce qu'elle contient, je vous dis : Prenez-y garde, cette bourse ne vous servira de rien pour votre achat, ce sont les choses qu'elle contient. Quelque temps après, vous voudriez nier en justice d'avoir reçu cette bourse ; & pour appuyer votre négation, vous allégueriez les paroles que je vous ai dites en vous la donnant, & vous diriez aux Juges : Elle ne m'a pas donné la bourse ; car elle m'a dit, en me la présentant : Cette bourse ne vous servira de rien.



rien. Les Juges admettroient-ils cette belle preuve ?

*Le CALVINISTE.*

Les comparaisons sont rarement bonnes ; & les vôtres, Mesdames, sont injurieuses à Jesus-Christ. Oseriez-vous dire que sa chair adorable ne serviroit de rien , si elle étoit réellement dans l'Eucharistie ?

*Lady LOUISE.*

Eh! pourquoi pas, Monsieur? Saint Paul nous le dit bien, puisqu'il assure que ceux qui la reçoivent indignement, boivent & mangent leur jugement & leur condamnation; c'est bien pis que de dire les paroles citées. Sans doute, la sainte Eucharistie ne donne pas la vie à ceux qui la reçoivent comme un pain ordinaire, à ceux qui ne s'arrêtant qu'au témoignage de leurs sens, n'y veulent voir que ce qu'ils apperçoivent. Pour que la sainte Eucharistie donne la vie, il faut la recevoir avec l'esprit, en même temps qu'on la reçoit, qu'on la touche par les sens. C'est dans l'esprit que se forme la foi de la présence réelle, & il faut l'avoir pour être vivifié; voilà, ce me semble, le seul sens naturel qu'on puisse donner aux paroles de Jesus.

## L'ANGLICAN.

S'il étoit vrai que ce fens fût le naturel, vous l'auriez apperçu d'abord, Madame, au-lieu que jusqu'à ce jour vous n'y aviez vu que la figure.

*Lady LOUISE.*

C'est que jusqu'à ce jour je n'avois vu que par les yeux d'autrui, & que j'avois formé ma Foi sur ce qu'on me disoit, & non sur ce qui étoit écrit.

*La BONNE.*

Pour achever de vous convaincre, Mesdames, nous allons finir le discours de Jesus dans cette occasion : examinez-en soigneusement toutes les circonstances. Nous avons vu que les Juifs disoient avec étonnement : Comment nous donnera-t-il sa chair à manger ! A cette question Jesus, dont la mission étoit d'enseigner les Juifs, confirme la vérité qui les étonne, de la maniere la plus affirmative ; il l'appuie par deux serments consécutifs ; il choisit les termes les plus forts & les moins susceptibles d'équivoques : *Ma chair est véritablement viande.* Ce mot *véritablement* exclut absolument la figure, & il faut renverser toutes les idées qui sont attachées à ce mot *vérita-*

blement, pour y soupçonner figurément. Ces deux mots sont aussi contraires l'un à l'autre, que le *oui* & le *non*, *blanc* & *noir*. Les Disciples le comprirent bien, puisqu'ils répondirent : *Ces paroles sont dures, & qui pourra les écouter?* S'il eût été question d'une union spirituelle, en figure, leur réponse eût été ridicule : cette sorte d'union ne souffroit aucune difficulté. Quand Jesus avoit dit : Je suis la vigne, la porte, le chemin, les Disciples n'avoient pas répondu, *ces paroles sont dures*. Pourquoi? C'est qu'ils comprenoient fort bien que les unes étoient une figure, & les autres une réalité qui avoit besoin des plus grands miracles pour être opérée. C'est de la possibilité de ces miracles qu'ils doutoient.

*Le CALVINISTE.*

Voilà encore une de vos imaginations, & sur quoi la fondez-vous, s'il vous plaît?

*La BONNE.*

Sur la réponse de Jesus, Monsieur, elle est positive. *Cela vous scandalise : que sera-ce si vous voyez le Fils de l'homme monter au Ciel, où il étoit auparavant?*



*Lady LOUISE.*

Vous avez bien raison de dire que les paroles de Jesus étoient décisives pour la présence réelle. C'étoit un miracle que Jesus promettoit, & pour en montrer la possibilité, il allegue un autre miracle, & prédit son Ascension. Tournez ces paroles comme vous le voudrez, je vous défie d'y trouver un autre sens raisonnable que celui-ci. Il vous paroît contre l'ordre de la nature qu'un corps puisse être multiplié, resserré, mangé. Est-il moins surprenant de voir un corps, qui de sa nature est pesant, s'élever en l'air par lui-même. Toutes les regles de la pesanteur ne seront-elles pas violées en cette occasion? Vous verrez l'un, croyez l'autre. Il eût été ridicule d'alléguer un miracle pour prouver la possibilité d'une union spirituelle & en figure; dans cette seconde union, il n'y avoit rien d'incroyable.

## BELESPRIT.

Vous faites, ce me semble, trop d'honneur aux Disciples, d'attribuer leur incredulité sur l'Eucharistie, à un raisonnement produit par la connoissance des Loix naturelles: en avoient-ils la plus petite idée? Pauvres ignorants, ils n'étoient

choqués que de l'idée de manger un corps humain.

*Mis* DOROTHÉE.

Comme si les Loix de la nature n'étoient pas connues des ignorants comme des savants! Le plus stupide Payfan conçoit fort bien qu'il faut un miracle aussi grand, pour qu'une pierre se soutienne toute seule en l'air, que pour qu'une personne soit en même temps dans deux endroits différents. On n'a pas besoin d'avoir étudié pour cela.

*Le* CALVINISTE.

Supposons pour un moment qu'un Payfan grossier puisse comprendre qu'une pierre ne peut se tenir en l'air toute seule, vous avouerez que les paroles de Jesus étoient bien moins claires. Si je n'y aperçois pas le sens que Mademoiselle y veut trouver, ils devroient l'y voir moins que moi: ils étoient moins instruits; & si j'ose le dire, d'après le témoignage qu'ils se sont rendu eux-mêmes, ils étoient trop idiots, trop stupides.

*Le* RABBIN.

D'où je conclus que Jesus leur auroit expliqué très-clairement, qu'il ne seroit

mangé qu'en figure, s'il avoit eu dessein de ne se donner qu'ainsi, puisque les paroles que vous citez, n'étoient pas, selon vous, capables d'effacer les idées de réalité, que le discours précédent avoit fait naître chez eux; car assurément ils prirent les paroles de Jesus à la lettre. *Comment nous donnera-t-il sa chair à manger?* En voici une autre preuve. Les Apôtres n'entendoient pas Jesus plus que le Peuple, lorsqu'il leur dit certaines paraboles; mais ils avoient grand soin de lui en demander la signification en particulier. Pourquoi donc ne lui dirent-ils pas, Maître, que veut dire cette parabole, que vous nous donnerez votre chair à manger? La raison en est claire, c'est qu'ils comprirent très-bien, que ce n'étoit ni une parabole, ni une figure; mais une réalité.

#### *Le CALVINISTE.*

Voyons-nous dans l'Evangile, qu'ils aient demandé à Jesus ce que signifioient ces mots: Je suis la porte, je suis la vigne. Non sans doute; quelque stupides qu'ils fussent, ils sentoient la figure.

#### *Le RABBIN.*

Je le crois comme vous, Monsieur, mais ici ils ne la sentoient pas; leurs paroles en font foi, & encore plus la dé-



fertion de plusieurs d'entre eux. Ceux qui restèrent disoient comme les autres : *Ces paroles sont dures.* Donc , encore une fois , ils sentoient la réalité.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Il est certain qu'ils eurent alors cette idée dans l'esprit ; si elle eût été fausse , il étoit naturel que Jesus eût rectifié cette idée au moment de l'institution du Sacrement , par quelques paroles bien positives. Ce qu'il dit en leur donnant le Sacrement , est tel , qu'il faut absolument qu'il en résulte de trois choses l'une : ou que Jesus cherchoit à les tromper ; ou qu'il vouloit ménager aux hommes le moyen d'anéantir l'Evangile , en tournant en allégorie ses paroles les plus positives ; ou enfin , qu'il eût intention de leur donner son Corps & son Sang véritablement , réellement , & pourtant d'une maniere miraculeusement accommodée à leur foiblesse. Dites-moi , Monsieur le *Calviniste* , disputez-vous à Jesus sa toute-puissance , & supposez-vous au moins que s'il eût voulu se donner à nous corporellement dans la sainte Eucharistie , il l'ait pu ? Oseriez-vous dire que cela lui étoit impossible ?

*Le CALVINISTE.*

Je dirois presque oui , Monsieur , puis-

que l'absurde, le contradictoire ne peuvent jamais arriver à l'existence. Dieu étant la souveraine raison, ne peut vouloir en même temps deux contraires. Or il est absurde qu'un même corps soit multiplié à l'infini, qu'il soit mangé vivant sans être brisé, que les loix de la nature soient violées en cent manieres différentes, comme il faut supposer qu'elles le font en croyant la réalité. D'ailleurs de quelle utilité seroient de pareils miracles? La mort & passion de J. C. a satisfait pleinement pour toutes nos fautes, & nous a mérité tous les secours possibles pour le salut. Ce seroit donc à crédit, & inutilement qu'il renverferoit toute la nature.

### La BONNE.

Vous taillez en un moment tant de besogne, qu'il faut la diviser pour ne la pas embrouiller. Que pensez-vous de ces objections, Messieurs?

### BELESPRIT.

D'abord, Monsieur, vous prenez pour regle du possible ou de l'absurde vos propres lumieres, sans réfléchir aux bornes étroites que Dieu leur a données. Tout, ou presque tout, est énigme dans l'univers: les génies les plus transcendants pas-

font leur vie à bâtir des systêmes, pour expliquer les causes des effets qu'ils voient, qu'ils touchent; & le fruit le plus réel de leurs études, est l'aveu, ou plutôt la preuve de leur ignorance. Certainement nous sommes formés, & nous prenons notre accroissement dans le sein de nos meres; saurions-nous sans la Foi, le pourquoi de notre existence? En pouvons-nous dire le comment? Les disputes des Savants font foi de l'incertitude de leurs connoissances à cet égard. Pourrions-nous assigner sûrement les causes de l'électricité, dont nous savons les effets qui sont miraculeux en apparence: après tous les examens possibles, ne faut-il pas en revenir à dire: C'est peut-être ceci, c'est peut-être cela? Comment l'aimant attire-t-il le fer? Depuis tant des siècles que nous connoissons ses effets, avons-nous pu concevoir, comment un corps très-pesant de sa nature, déroge aux loix communes, pour s'élever en l'air? Si l'on eût supposé la veille de la découverte de l'aimant, qu'une telle chose fût possible, vous vous seriez écrié à l'absurde. Après ces preuves de notre ignorance, oserions-nous décider de ce qui est véritablement absurde, ou de ce qui ne l'est que par rapport à nous? Cela seroit bien téméraire.



*Le RABBIN.*

Je dirois volontiers à ceux qui veulent ainsi mesurer la puissance de Dieu : Apprends-moi , pauvre petit grain de poussiere , où tu étois quand il t'a tiré du néant , ainsi que ce vaste univers ? Créer de rien , est le prodige le plus incompréhensible. Voulez-vous nier la sainte Eucharistie ? Niez aussi le Mystere de la sainte Trinité , & tous les autres : ils sont aussi incompréhensibles que celui-là.

*Miss DOROTHÉE.*

Ma *Bonne* , cela me fait souvenir de ce qui vous arriva dans un carrosse public ; racontez-le à ces Dames.

*La BONNE.*

Je fus fort surprise de trouver dans cette voiture une Demoiselle qui me salua en françois par mon nom , & qui me dit , qu'elle étoit charmée de faire le voyage avec moi , qu'elle m'estimoit depuis longtemps ; mais qu'elle étoit surprise qu'une personne d'esprit comme moi pût être Papiste. J'ouvris la bouche pour lui répondre , lorsque je fus prévenue par un homme de fort bonne mine , qui lui dit : Eh ! croyez-vous , Mademoiselle , que

les Chrysoftômes, les Augustins, les Ambroïses, & pour parler des temps moins éloignés, les Gersons, les Thomas Morus, & tant d'autres, aient été des stupides & des ignorants? Je laissai cette fille aux prises avec cet homme, dont je n'ai jamais su le nom, & je n'eus pas un mot à ajouter à tout ce qu'il lui dit en faveur de la Religion Catholique. Vous croyez sans doute, qu'il étoit dans notre Communion, comme j'en fus persuadée alors. Point du tout. Je ne fais par quel hazard je lui fis une question conséquente à l'opinion que j'avois de lui; quelle fut ma surprise, lorsqu'il me répondit: Je suis *chercheur*, Madame; c'est-à-dire, que je n'ai point encore fixé mon choix en matière de Religion, quoique je les aie assez examinées pour les connoître à fond. Mon choix seroit bientôt fait, si mon cœur ne contrarioit point mon esprit; car les Catholiques me paroissent les seuls raisonnables. Luther & Calvin devroient faire main basse sur tous les Mystères, ou les admettre tous. Y a-t-il rien de plus ridicule, que de vouloir m'obliger à croire le Mystère de la Trinité, celui de l'Incarnation, & les autres, pendant qu'on en nie un, qui n'a rien de plus incompréhensible, sous prétexte qu'on ne peut le comprendre?

*Lady VIOLENTE.*

Je ne fais pourquoi mon esprit a plus de peine à se plier à croire le mystere de l'Eucharistie, que tous les autres qui sont pourtant tout aussi contraires à mes notions : Un Dieu en trois personnes parfaitement égales & distinctes, qui ne sont pourtant qu'un seul Dieu ? Un Dieu, que le ciel & la terre ne peuvent contenir, & qui, au moment de l'incarnation se renferme dans un corps : Un Dieu souffrant, mourant ; tout cela est aussi incompréhensible qu'un Dieu caché sous l'apparence du pain ; cependant ce dernier mystere ne me trouve pas une foi aveugle, comme les autres.

*La BONNE.*

En voulez-vous savoir la raison, Madame ? C'est que vous avez cru longtemps les autres par préjugé, & parce que personne ne vous en disputoit la réalité. Si votre foi avoit eu pour fondement l'autorité de la parole de Dieu, vous croiriez l'Eucharistie aussi facilement que les autres mysteres ; car dans le fond, il n'est pas plus incompréhensible.

*Miss DOROTHÉE.*

Nous n'avons raisonnablement qu'un



## AMERICAINES. 61

feul parti à prendre, accablées, comme nous le sommes, sous le poids des prodiges de la toute-puissance de Dieu : c'est de nous prosterner dans la poussière de notre ignorance, pour faire hommage à sa sagesse & à son souverain pouvoir. Ne levons point un œil profane jusqu'à son Sanctuaire, pour examiner ce qu'il nous assure ; car nous en serions aveuglés, beaucoup plus qu'en voulant fixer le soleil.

### *Le CALVINISTE.*

Eh bien ! Mesdames, je vous accorde qu'il a pu instituer l'Eucharistie, comme l'entendent les Papistes. Qu'en conclurez-vous ?

### *La BONNE.*

Je vous demanderai dans cette supposition, de quels termes il se seroit servi pour nous annoncer le prodige d'amour qu'il eût voulu opérer en notre faveur ? En auroit-il pu trouver de plus forts ?

### *Le CALVINISTE.*

Il nous eût avertis positivement, que ce qu'il alloit dire n'étoit point en parabole, en figure ; il l'eût dit de la manière la plus forte, & n'eût point ajouté : *Faites ceci en mémoire de moi.* Ces paroles

marquent clairement que l'Eucharistie n'est que l'application des mérites de Jesus-Christ, qui nous est faite par le souvenir & la mémoire que nous en faisons.

*La BONNE.*

Jesus a pris les deux premières précautions que vous exigez pour prendre ces paroles au sens littéral. Il avertit ses Apôtres avant la Cene, que désormais il va leur parler clairement & sans parabole. Secondement, il emploie le mot *véritablement*, lorsqu'il parle de l'Eucharistie; & au moment de l'institution, il se sert des paroles les plus simples & les moins sujettes à explication. *Prenez & mangez, ceci est mon corps. Puis prenant le calice, & rendant grâces, il le leur donna, & ils en burent tous, & il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour plusieurs pour la rémission des péchés.*

BELESPRIT.

En vérité ces paroles me frappent, comme si je ne les avois jamais entendues, & il n'y a pas moyen d'y résister. Quel est ce sang que les Apôtres burent, quel est ce corps qu'ils mangèrent? Celui qui devoit être immolé, répandu pour nous.

## AMERICAINES. 63

Mifs *Dorothée* a raison, si ce corps & ce sang n'ont été donnés qu'en figure, le corps de Jesus n'a été immolé, & son sang répandu qu'en figure, & non point réellement. L'objection que vous tirez de ces paroles, *faites ceci en mémoire de moi*, est pitoyable. Qui a jamais pensé que le souvenir d'une personne en faisant une action, pût anéantir l'existence de cette action? Elle se peut faire avec ce souvenir, elle peut se faire sans ce souvenir. Il est vrai qu'alors elle se feroit mal; mais elle n'en seroit pas moins faite.

### La BONNE.

Il seroit impossible de trouver des paroles plus claires. Aussi les Chrétiens des premiers siècles les ont-ils entendues comme nous les entendons. Aussi les Grecs, malgré leur hérésie & leur schisme, n'ont point varié sur la foi de la présence réelle. Ils n'ont jamais cru recevoir la figure du corps & du sang de J. C.; mais son vrai corps & son vrai sang, comme je vous le prouverai par les écrits des Peres qui vivoient dans les premiers siècles de l'Eglise. A leur témoignage, je joindrai celui d'un homme qui ne peut être suspect, & qui vivoit dans le seizième siècle. C'est celui de Luther.



*Lady VIOLENTE.*

Le témoignage de Luther n'est bon que pour des Luthériennes ; vous savez , ma *Bonne* , que nous ne le sommes pas.

*La BONNE.*

Luther a toujours été regardé par Calvin , comme un homme inspiré de Dieu , & suscité pour rétablir l'Eglise : vous ne pouvez nier qu'il n'ait été ennemi de la nôtre , & en conséquence il n'a pas cherché à nous flatter. Le témoignage avantageux d'un ennemi est d'un grand poids , Madame , & celui de Luther a d'autant plus de force , qu'il avoue lui-même qu'il eût été ravi qu'on lui eût fourni le moyen de nier la réalité ; mais il ajoute qu'il est écrasé sous le poids de ces paroles , *ceci est mon corps* ; & quelque examen qu'il en ait pu faire , il n'a jamais compris qu'on pût les interpréter d'une manière figurative. Son témoignage sera la preuve de la présence réelle de Jesus-Christ dans l'Eucharistie , jusqu'à la consommation des siècles.

*Lady LOUISE.*

Je vous demande pardon , ma *Bonne* : mais j'ai oublié la différence qu'il y a entre le Catholique & le Luthérien sur cet article.

*La BONNE.*

Luther a enseigné qu'après la consécration, le Corps & le Sang de J. C. sont réellement avec le pain dans l'Eucharistie, pour être la nourriture de nos ames : mais par une inconséquence, que les Calvinistes lui ont reprochée, il a aboli la Messe, en conséquence d'une conférence qu'il eut avec le Diable, dans laquelle cet Esprit de ténèbres lui fournit les motifs qui devoient l'exciter à ce retranchement.

*Lady LOUISE.*

Quelle extravagance ! Voilà une de ces choses que je ne puis souffrir : les Catholiques ont tant de choses qu'ils peuvent raisonnablement reprocher à Luther ; pourquoi adopter une fable aussi dépourvue de vraisemblance ?

*La BONNE.*

Que ce soit une fable ou une réalité, je m'en lave les mains, Madame. C'est Luther lui-même qui nous assure de ce fait dans un de ses Ouvrages ; s'il ment, ce n'est pas à moi qu'il faut vous en prendre.

*Miss DOROTHÉE.*

Puisque nous parlons de la Messe, ap

prenez-moi, je vous prie, ce que c'est. C'est l'horreur de tous les Protestants, sur quoi est-elle fondée ?

*La BONNE.*

Je n'ai jamais rien lu à ce sujet, ma chere ; mais nous avons dans nos Livres des communes Prieres, toutes celles qui se font à la Messe ; ainsi je vous expliquerai tout uniment ce que le Prêtre fait à l'Autel, & l'intention de l'Eglise dans ce sacrifice.

*Le CALVINISTE.*

Vous entendez donc le latin, Mademoiselle *Bonne* ; car les prieres de votre Messe, & toutes les autres se font en latin. Dans votre Eglise on a la manie de prier Dieu dans une langue que le plus grand nombre des Chrétiens n'entend pas.

*Le RABBIN.*

Vous oubliez, Monsieur, que Mademoiselle vous a déjà dit, que tous les Livres de prieres se trouvent expliqués, traduits en françois pour ceux qui n'entendent pas le Latin. Mais telle est la force de la prévention : vous revenez toujours sur ce qui a été dit contre les Catholiques, malgré les preuves qu'on vous a données du contraire.



*La BONNE.*

Rappelez-vous, Mesdames, les sacrifices que Dieu avoit ordonnés aux Juifs dans la Loi ancienne. Ils se rapportoient tous à ces quatre fins : Adorer Dieu, lui demander pardon des péchés, le remercier des graces reçues, & lui demander celles dont on avoit besoin. Ces quatre sacrifices se nommoient : le premier, holocauste ; le second, propitiatoire ; le troisieme, eucharistique ; & le quatrieme, impétratoire. Dieu avoit promis par ses Prophetes, un nouveau Sabbat, de nouvelles Fêtes, de nouveaux Sacrifices : celui qui s'offre chaque jour sur nos Autels, les comprend tous. Ce sacrifice non sanglant est le même que celui que Jesus a offert une fois sur l'arbre de la croix ; & ce divin Sauveur y est en même temps le Prêtre & la victime. Il vient s'acquitter pour nous de tous les devoirs que nous devons à Dieu, & que nous ne pourrions lui rendre sans lui, que d'une maniere très-imparfaite.

D'abord le Prêtre invoque la sainte Trinité, à laquelle ce sacrifice va être offert, puis il répete un Pseaume avec son Répondant. Ensuite il se confesse à Dieu, aux habitants du ciel & de la terre ; & en s'avouant pécheur, il les conjure de s'a-

nir à lui pour obtenir pour lui la miséricorde du Seigneur. Le Prêtre étant monté à l'Autel, demande à Dieu qu'il ait pitié de nous; & il répète six fois la même priere. Puis il récite le Cantique des Anges, *Gloire soit à Dieu dans le ciel, &c.*... fait plusieurs prieres pour demander le secours de Dieu, le remercier des graces qu'il a faites à ses serviteurs; & toutes ces prieres finissent toujours par ces paroles: *Par les mérites de Jesus-Christ.* Ensuite on lit une leçon tirée de l'ancien Testament, ou des Epîtres des Apôtres. Puis le Prêtre avant de lire l'Evangile, prie le Seigneur de purifier son cœur & ses levres, comme il fit celle du Prophete Isaïe avec un charbon de feu. Après l'Evangile, on lit le Symbole de Nicée, puis le Prêtre offre le pain, & prie Dieu de bénir ces dons, qui lui sont offerts en témoignage de notre servitude & de notre dépendance, pour être changés au Corps & au Sang de J. C. En mêlant l'eau avec le vin dans le Calice, il prie Dieu que par le Mystere de ce vin, & de cette eau, nous obtenions la grace d'avoir part un jour à la divinité de Jesus-Christ, qui a daigné se faire participant de notre humanité. Il invoque le Saint-Esprit, pour qu'il bénisse ce sacrifice préparé pour la gloire de la Divi-

nité. Il lave ses doigts en récitant un Pseaume, fait une nouvelle offrande à la sainte Trinité, & invite le Peuple à s'unir à lui pour offrir à Dieu ce sacrifice pour sa gloire, l'utilité des assistants, & le bien de toute l'Eglise.

Après cela il invite les Fideles à élever leurs cœurs à Dieu, à lui rendre grâce, & à s'anéantir devant Dieu, comme les Esprits célestes qui chantent : *Saint, Saint, Saint, est le Dieu des Armées.* Jusqu'à la consécration, il dit plusieurs prières pour recommander à Dieu les besoins des Fideles, le remercier des graces qu'il a faites aux Saints, unir leurs mérites à ceux de Jesus par lesquels ils ont triomphé. Après avoir prononcé les paroles de l'institution de l'Eucharistie, il élève le Corps & le Sang de Jesus pour le faire adorer au Peuple, s'avoue pécheur, & demande miséricorde; puis il répète à haute voix la priere du Seigneur, dit trois fois : *Agneau de Dieu, qui efface les péchés du monde, ayez pitié de nous.* Après quelques prieres, pour se préparer à la communion, il répète trois fois les paroles du Centenier, & prie Dieu que le Corps & le Sang de Jesus gardent son ame pour la vie éternelle. Le reste de la Messe est employé en actions de grace, & elle finit par le commencement du saint Evan-



gile de St. Jean. Examinez présentement, Mesdames, s'il y a là quelque chose qui ne soit pas propre à élever à Dieu.

*Lady LOUISE.*

Au contraire, ma *Bonne*, il me semble que tout cela porte à Dieu. Que trouvez-vous donc à redire à la Messe, Messieurs?

*Le CALVINISTE.*

C'est qu'elle est une invention de l'Eglise Romaine, directement opposée à l'Ecriture-Sainte. Saint Paul nous avertit que Jesus en s'immolant, a abrogé tous les autres sacrifices, parce que le sien a parfaitement rempli toutes les fins pour lesquelles le sacrifice a été établi. Pretendre avoir besoin aujourd'hui d'un nouveau sacrifice, c'est accuser d'insuffisance celui que Jesus a offert sur la croix.

*La BONNE.*

A Dieu ne plaise, Monsieur, que nous croyions avoir besoin d'un nouveau sacrifice! Celui qui s'offre sur nos Autels, est le même que celui de la croix. Même Prêtre, même victime, mêmes fins; il n'y a de différence entre eux, sinon qu'il a commencé à être offert d'une manière sanglante, & qu'il se perpétue d'une

maniere non sanglante. Notre Pontife est éternellement Prêtre, selon l'ordre de Melchisedech, dit l'Écriture; il ne cessera jamais d'offrir à Dieu ce que nous lui devons, & ce que nous sommes incapables de lui rendre comme il faut, s'il n'étoit notre Prêtre & notre offrande.

*Le RABBIN.*

J'ai lu cette Epitre de saint Paul, dont Monsieur parle, & il faut considérer qu'elle est adressée à nos Peres, qui étoient extrêmement attachés aux sacrifices de la Loi ancienne, & qui avoient peine à comprendre que l'immolation de Jesus-Christ pût les suppléer.

*La BONNE.*

Ce que nous pensons à cet égard, a toujours été cru dans la primitive Eglise, & bientôt je vous ferai voir que l'Eglise n'a rien innové à cet égard. Les anciens Peres se servoient, comme nous, du mot *sacrifice*, & l'offroient pour les vivants & pour les morts.

*Le RABBIN.*

J'eus hier une conversation avec le Bibliothécaire des Freres Moraviens, qui est bon Luthérien, & qui pourtant ne peut souscrire au retranchement que Lu-

ther a fait de la Messe. Une Religion sans sacrifice, disoit-il, est un corps sans ame. Les Chrétiens manqueroient de ce qu'ont eu les Patriarches dans la Loi de nature, & les Juifs dans la Loi écrite; c'est-à-dire, de rendre à Dieu tous les jours, le culte qu'ils lui doivent journellement.

*La BONNE.*

Je le répète, Monsieur; la grande preuve de l'esprit dans lequel saint Paul a dit les paroles que vous avez alléguées, c'est la pratique constante de l'Eglise. Or il ne tombe pas sous les sens, que des hommes venus dans le seizieme siecle, aient mieux su ce qui se pratiquoit du temps des Apôtres, que ceux qui avoient vécu avec leurs disciples. Les Apôtres ont fondé le Christianisme dans tout le monde, ou par eux-mêmes, ou par leurs disciples, qu'ils y ont envoyés; & quoique l'Eglise ait droit de changer ce qui n'est que de pure discipline, elle ne le fait que par des raisons extrêmement importantes, en sorte que nous voyons les mêmes pratiques observées religieusement de l'un à l'autre hémisphere. Quant aux choses qui regardent la Foi, on aperçoit une unité de sentiments, d'autant plus frappante, que les différents Peuples avoient des mœurs tout-à-fait opposées.



ées. Dans toutes les Eglises, en quelque endroit qu'elles fussent, nous trouvons que les Fideles s'assembloient pour recevoir le Corps & le Sang de Jesus-Christ; que cette communion étoit précédée, comme celle que nous faisons aujourd'hui, de l'offrande des dons qui devoient être changés. Nous trouvons les mêmes prieres quant au sens, que celles qui se faisoient, il y a quatorze cents ans. Les Peres appelloient cette offrande, ces prieres & cette communion, Sacrifice. Comment des nouveaux venus, des gens sans mission & sans titre, viendront-ils nous disputer des biens que nous possédons depuis tant de siècles?

T O L É R A N T.

Il y auroit un moyen d'abrégé ces disputes, qui dans le fond, sont ennuyeuses, si Mademoiselle vouloit parler sincérement, là comme si elle étoit prête à mourir, & à paroître devant Dieu: je crois bien qu'elle est de bonne foi, qu'elle s'efforce de croire; mais croit-elle, dans le fond, la présence réelle? Non, je ne puis me le persuader: les sens, & encore plus la raison s'opposent à cette foi, quoi qu'en dise Monsieur le *Rabbin*. Combien de Catholiques sont dans le même cas?

## La BONNE.

Vous m'interrogez de la maniere la plus propre à me forcer à dire la vérité, quand même j'aurois quelque intérêt à vous la déguiser; ce qui n'est pas. Ma fortune eût été rapide, si j'eusse pu me résoudre à trahir mes lumieres: je vais donc vous déclarer mes vrais sentimens. J'en atteste ce Dieu vengeur du parjure. Après cela, si vous refusez de me croire, je n'ai rien à ajouter.

Je me suis, dès mon enfance, accoutumée à cultiver ma raison, c'est-à-dire, que j'ai été Philosophe avant de connoître la signification de ce mot. Dans les choses les moins importantes, il falloit me convaincre pour me déterminer: inaccessible à la crainte, on n'eût pas tiré de moi l'aveu d'une chose, que je ne croyois pas, quand on eût dû me mettre en pieces. J'ai compté pour rien tout ce qu'on m'a dit de la Religion jusqu'à ce que je l'eusse examinée: tout ce que je vous ai dit depuis le commencement de nos conversations, est le fruit de mon examen; notez que je l'avois fait avant quatorze ans, & qu'il avoit été tel, que j'aurois douté de mon existence plutôt que de la vérité de la Religion Chrétienne & Catholique. Mais de toutes les vérités

qu'elle m'offre à croire, il n'y en a point eu dont j'aie été plus intimement convaincue, que de celle de la présence réelle : elle étoit si vive en moi, que je différerois ma première communion long-temps au delà de celui qui est fixé. Je n'avois acquis cette conviction que dans l'Evangile; & ce n'est que depuis que nous nous assemblons, que j'ai cherché dans l'Histoire les preuves de la foi des premiers Chrétiens sur l'Eucharistie; c'étoit uniquement par rapport à vous, Mesdames : ma foi n'avoit pas besoin de cette confirmation. Elle est telle, que je pourrois imiter saint Louis. Oui, Messieurs, si on me disoit que Jesus paroît visiblement sur nos Autels, je vous inviterois à courir admirer ce prodige sans être tentée de vous suivre. Le miracle n'ajouteroit rien à ma foi.

B E L E S P R I T.

Il me semble pourtant qu'elle devoit acquérir un nouveau degré de vivacité par le témoignage des sens.

L a B O N N E.

Tenez, Monsieur, votre proposition me paroît égale à celle d'un homme, qui me proposeroit d'allumer une chandelle pour aider à la lumière du soleil. Mes



sens m'ont si souvent trompée, que je n'ai pas la sottise de les mettre en parallèle avec la parole de Dieu, qui m'est présentée par l'Eglise qu'il en a faite dépositaire.

*Lady LOUISE.*

Vous êtes bien heureuse d'avoir cette foi ! Que ne puis-je devenir assez Philosophe pour l'acquérir !

*La BONNE.*

Doucement, s'il vous plaît, Madame. Je n'ai pas dit que je devois ma foi à la philosophie : Dieu me garde de proférer un tel blasphème. La Foi est un don de Dieu, & je reconnois que je lui dois la mienne ; toutes mes études & celles de tous les hommes ensemble ne pourroient conduire jusques-là. Voici ce que fait la philosophie ; elle écarte les obstacles de la Foi, qui sont la sottise, le préjugé, une crédulité sans motifs, une obstination d'esprit & de cœur, qui fait qu'on refuse de s'instruire crainte d'être éclairé. L'ame purgée, guérie de ces maladies, en devient plus propre à faire profiter le bienfait de la Foi infuse que nous avons reçue dans le Baptême, & à l'augmenter avec le secours des graces journalieres, que Dieu nous donne à cet effet.

## BELESPRIT.

Savez-vous, Mademoiselle, qu'il me faudroit une foi bien vive, pour croire à ces heureux effets de la philosophie ? Ce n'est pas celle de nos jours au moins, qui les produit ; le plus grand nombre des Philosophes ont peu de Religion : j'ai été assez initié parmi eux pour en parler avec certitude. Sous le beau prétexte de s'en tenir à la Religion naturelle, ils anéantissent toute Religion.

*La BONNE.*

Je ne pourrois vous répondre sur cela, sans sortir de notre sujet ; nous en raisonnerons quelque jour. Tout ce que je puis vous dire à présent, c'est qu'on avilitle nom de philosophe, en le donnant à des personnes, qui assurément en mériteroient un autre. Le premier effet de la bonne Philosophie est de nous faire connoître, combien il est raisonnable de soumettre nos ténèbres aux clartés de la révélation. La mienne m'a enseignée qu'on ne peut sans folie se refuser aux preuves de la divinité de cette révélation, & c'est d'elle que me vient la fermeté de ma foi sur tous les mysteres, mais sur-tout sur celui de l'Eucharistie.

*Lady LOUISE.*

Avez-vous des raisons particulieres de croire ce mystere , plus fermement que les autres ?

*La BONNE.*

C'est que j'en connois clairement les raisons. Rappelez-vous , Mesdames , tout ce que nous avons dit en parlant du Mystere de l'Incarnation : nous sommes convenues qu'il étoit si digne de Dieu , si propre à remplir les fins que le Créateur a eues en tirant l'Univers du néant , que nous avons osé en conclure , que Jesus-Christ se feroit incarné indépendamment du péché d'Adam , seulement pour sanctifier les hommages des hommes , & rendre à Dieu un culte digne de lui. Tout ce que nous avons dit à l'égard de ce mystere , peut s'appliquer à celui de l'Eucharistie. La terre eût été bien dénuée , si elle eût été privée de ce moyen d'adorer , d'aimer , de remercier parfaitement son Auteur. Quoi de plus digne du zele que Jesus a pour la gloire de son Pere , que l'institution de ce Sacrifice perpétuel ! Quoi de plus digne quel'amour qu'il porte aux hommes ! Il leur offre à chaque instant un moyen facile de s'appliquer les mérites de son sacrifice sur la croix , en



offrant à son Pere ce sacrifice non sanglant. Il n'est point de moment, ni le jour, ni la nuit, où Jesus ne soit offert à son Pere pour solliciter sa miséricorde, & apaiser sa justice.

*Le RABBIN.*

J'ai pris la hardiesse d'entrer dans une Chapelle Catholique, & d'y assister à la Messe. Au moment où le Prêtre leva l'Hostie pour l'offrir à nos adorations, je fus saisi d'un sentiment qui me remplit de consolation. Je voyois, par les yeux de ma foi, notre Médiateur suspendu entre le ciel & la terre, pour arrêter la foudre prête à tomber sur nos têtes criminelles. Ah! sans lui, nos crimes avanceroient le moment de la destruction de cet Univers.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Que cette idée est belle, qu'elle est consolante, & que nous sommes heureux qu'elle soit confirmée par la Foi! L'oseroit-on dire! Il manqueroit quelque chose à l'œuvre magnifique de Dieu, par rapport aux hommes, si son amour ne lui avoit pas fait opérer ce dernier prodige. Que je plains ceux qui refusent de croire une vérité si consolante.

*La BONNE.*

Ajoutez, Monsieur, & qui refusent de participer aux trésors inestimables qui nous sont communiqués dans la sainte Eucharistie. Il y a deux choses dans la Religion Catholique, que je crois comme saint Thomas crut la résurrection du Sauveur : il n'eût pu en douter quand il l'eût voulu, puisqu'il avoit touché son divin Corps. Ces deux choses sont : que le sang de Jesus-Christ nous est appliqué au moment de l'absolution du Prêtre, & que la grace du Sacrement de Pénitence aide au ferme propos. La seconde est la présence réelle de Jesus, & l'abondance des graces qu'il communique dans la sainte Communion. L'effet de ces deux Sacraments est plus sensible sur mon ame, qu'un bon repas ne l'est sur mon corps quand j'ai bien faim. J'avoue, Mesdames, que cette dernière preuve n'est que pour moi : je ne la mets sous vos yeux que comme un aiguillon pour exciter votre curiosité. Essayez de faire une bonne communion, précédée d'une bonne confession, pour voir si je vous trompe.

*Lady LOUISE.*

Je le voudrois de tout mon cœur, & je demande tous les jours à Dieu avec

## AMERICAINES. 81

larmes, de me donner son Saint-Esprit pour faire un bon choix. Nous verrons ce qu'il m'inspirera à la fin de nos conférences. En attendant je vous prie de me dire, ma *Bonne*, si le Prêtre & les Assistants communient à toutes les Messes & tous les jours, & si vous gardez le pain consacré.

### *La BONNE.*

Les Chrétiens de la primitive Eglise communioient chaque fois qu'ils assistoient à la Messe, & il seroit à souhaiter que nos mœurs fussent assez pures pour les imiter; mais il y a bien peu de personnes qui le fassent si souvent. Nous ne gardons point le pain consacré, car il n'y a plus de pain après la consécration; mais nous gardons le sacré Corps sous les apparences du pain. Voilà une différence qui se trouve entre les Luthériens & nous. Ils ne croient la présence réelle qu'au moment de la communion, sans pouvoir nous donner une raison satisfaisante de cette façon de penser. Nous ne conservons l'Eucharistie que sous l'espece du pain.

### *Le CALVINISTE.*

Et on ne vous la donne non plus que sous cette seule espece, contre le pré-



cepte formel de Jesus-Christ, & la pratique de tous les temps; comme s'il étoit permis, sous quelque prétexte que ce soit, de changer quelque chose dans ce qui est d'institution divine.

*La BONNE.*

La Synagogue avoit bien changé quelque chose dans la maniere de manger l'Agneau Paschal; quoique Dieu eût ordonné lui-même, par la bouche de Moïse, qu'on devoit prendre ce repas mystérieux debout, un bâton à la main, nous voyons que les Juifs le mangeoient assis, & même couchés sur des lits, à la maniere des Asiatiques.

*Lady VIOLENTE.*

En vérité, ma *Bonne*, je pense que les Juifs faisoient en cela une grande faute, puisqu'ils désobéissoient à Dieu.

*La BONNE.*

Non, Madame: on ne pourroit le dire sans blasphème, puisqu'il est certain que Jesus le mangea ainsi, sans quoi saint Jean n'auroit pu reposer sur son sein.

*Lady LOUISE.*

Je n'avois jamais fait cette remarque, non plus que *Lady Violente*. Ah! ça,

## A M E R I C A I N E S. 83

ma *Bonne*, nous voilà suffisamment instruites des sentiments de l'Eglise Romaine par rapport à l'Eucharistie, il faut nous prouver à présent qu'on croyoit ce qu'elle croit dans les premiers siècles.

### *Miss* DOROTHÉE.

Je puis commencer cette preuve à ma manière. J'ai lu dans l'Histoire des persécutions, qu'on accusoit les premiers Chrétiens d'un crime étrange. On disoit donc que dans leurs assemblées ils prenoient un petit enfant, qu'ils couvroient de farine, & qu'ensuite ils le coupoient par morceaux pour le manger. Quelle pouvoit être l'origine d'une telle accusation, sinon la sainte Eucharistie, dont apparemment les Païens avoient entendu parler?

### *La* BONNE.

L'Eglise dans les premiers siècles gardoit un profond secret sur l'Eucharistie, pour des raisons qui ne sont pas venues à ma connoissance. Les Catéchumenes fortoient du lieu où l'on célébroit avant qu'on eût commencé les saints Mystères, & ce n'étoit qu'au sortir des eaux du Baptême qu'ils assistoient à la Messe, où ils recevoient la sainte Communion pour la première fois.

## TOLÉRANT.

Ce que vous dites, est-il bien prouvé, Mademoiselle? Voilà la première fois de ma vie que j'en entends parler.

*La BONNE.*

Cela est bien naturel, Monsieur. Quand on est persuadé qu'on peut être sauvé indépendamment de ce qu'on croit, ce n'est guère la peine de s'instruire. Je vous donnerai des témoins des premiers siècles; d'ailleurs, ces Messieurs savent que je dis vrai.

Quelque grand que fût le secret qu'on gardoit sur la sainte Eucharistie, il y a lieu de présumer que les Fideles se permettoient d'en parler entre eux, sans prendre les précautions suffisantes pour empêcher leurs esclaves Païens d'entendre leurs conversations. Ces esclaves étoient donc autorisés dans l'accusation qu'ils portoient contre leurs maîtres, & c'est une preuve certaine de la foi qu'avoit alors l'Eglise par rapport à la sainte Eucharistie.

*Lady MÉRY.*

Mais, pourquoi continuoit-on à faire un mystère d'une chose qui scandalisoit des Païens, & autorisoit la persécution?



*Le RABBIN.*

On ne le garda pas long-temps, Madame. Saint Justin', Philosophe & Martyr, dès l'an 150, composâ une apologie des Chrétiens, qui fut présentée aux Empereurs, & dans laquelle il parle clairement des Sacrements. Rien de plus notoire & de plus public qu'un discours de cette nature. Voici comment il s'explique.

„ Nous expliquerons maintenant de  
 „ quelle maniere nous sommes consac-  
 „ rés à Dieu, & renouvelés en J. C.,  
 „ de peur que l'on ne croie que nous  
 „ le dissimulons par malice. Ceux qui  
 „ sont persuadés de la vérité de notre  
 „ doctrine, & qui promettent de men-  
 „ ner une vie qui y soit conforme, nous  
 „ les obligeons à jeûner, à prier, à de-  
 „ mander à Dieu la rémission de leurs  
 „ péchés passés, & nous prions & jeû-  
 „ nons avec eux. Ensuite nous les amen-  
 „ ons au lieu où est l'eau, & ils sont  
 „ régénérés en la maniere que nous l'a-  
 „ vons été : car ils sont lavés dans l'eau  
 „ au nom du Seigneur Dieu, Pere de  
 „ toutes choses, & de N. S. J. C. cru-  
 „ cifié sous Ponce-Pilate, & du Saint-  
 „ Esprit qui a prédit par les Prophetes  
 „ tout ce qui regardoit J. C. Nous ap-

„ pellons cette ablution, *illumination*,  
 „ parce que les ames y font éclairées.

*Lady LOUISE.*

Il me semble qu'en ce temps, on plongeoit celui qui devoit être baptisé, trois fois dans l'eau. Monsieur l'*Anglican*, pourquoi avons-nous quitté cet usage qui étoit établi par Jesus-Christ même, & par les Apôtres?

L'ANGLICAN.

L'essence du Baptême, est que celui qui est baptisé soit touché avec l'eau dans le temps qu'on prononce les paroles, & il est indifférent qu'il soit plongé ou aspergé.

*Lady LOUISE.*

Ainsi vous reconnoissez, Monsieur, que l'Eglise a l'autorité de changer les usages les plus anciens, quand ils ne sont pas de l'essence de la chose. Ma *Bonne* nous l'avoit dit; mais j'ai été bien aise de l'entendre de votre bouche. Continuez, s'il vous plaît, ma *Bonne*, le discours de ce saint Philosophe.

*La BONNE.*

„ Après cette ablution, nous ame-  
 „ nons le nouveau Fidéle; & admis,

## AMERICAINES. 87

„ comme nous difons , au nombre des  
 „ freres , nous l'amenons , dis-je , au  
 „ lieu où ils font afsemblés pour prier  
 „ en commun , & avec attention , tant  
 „ pour eux , que pour l'illuminé , &  
 „ pour les autres , en quelque part qu'ils  
 „ foient : afin qu'ayant connu la vérité ,  
 „ nous puiffions par les *œuvres* , & par  
 „ l'obfervation des Commandemens , ar-  
 „ river au falut éternel .

### BELESPRIT.

Sur mon honneur , Messieurs , vous  
 devriez récuser ce témoin . Ce faint Jus-  
 tin , malgré fa philosophie , étoit un  
 franc Papiſte . Il ignoroit abſolument les  
 dogmes de Calvin par rapport à la régé-  
 nération du Baptême ; car il ne dit point  
 qu'il étoit le ſigné de la régénération ,  
 mais qu'il la produiſoit . Vous voyez  
 auſſi combien les Chrétiens de ſon temps  
 avoient la manie de jeûner , manie que  
 je croyois une nouveauté ſcandaleuſe ,  
 quand j'ai vu avec quel ſoin les Réformés  
 l'ont exclue ; mais ce qu'on ne peut lui  
 paſſer , c'eſt ſon ſentiment ſur les œuvres .  
 Comment donc ! il leur attribue le ſalut .  
 Je le répète , cet homme étoit Papiſte .

### Le RABBIN.

Je vois avec une ſatisfaction incroya-  
 ble , que dès l'an 150 , l'Egliſe croyoit



sur le Baptême, la Foi & les œuvres, ce qu'elle croit encore aujourd'hui. Continuez, s'il vous plaît, à la justifier contre les calomnies, dont on l'accable en l'accusant d'enseigner une doctrine nouvelle. Des nouveautés, qui ont plus de seize siècles de notoriété, ne peuvent venir que des Apôtres, puisque ceux qui les publioient, avoient vécu avec les disciples des Apôtres, & que la doctrine, exposée dans cette apologie, ne fut pas contredite.

*La BONNE.*

„ Les prieres finies, nous nous fa-  
 „ luons par le saint baiser. (Remarquez,  
 „ Mesdames, que les hommes étoient à  
 „ l'Eglise dans des lieux séparés) puis  
 „ on présente à celui qui préside aux  
 „ freres, du pain, & une coupe de vin  
 „ & d'eau. Les ayant pris, il donne  
 „ louange & gloire au Pere par le nom  
 „ du Fils & du Saint-Esprit, & lui fait  
 „ une longue action de graces pour ces  
 „ dons dont il nous a gratifiés. Après  
 „ qu'il a achevé les prieres & l'action  
 „ de graces, tout le Peuple assistant,  
 „ dit, *Amen*, c'est-à-dire, en Hébreu,  
 „ *Ainsi soit-il.*

*Mr. DE BONNEFOI.*

Vous ignorez sans doute, Mesdames,

combien Luther étoit cabré contre cette partie de la Messe, qu'on appelle *Offer-toire*, dans laquelle on offre à Dieu avec action de grâces, les dons qui vont être consacrés. Qu'il s'en prenne à l'Eglise des premiers siècles, où cette pratique étoit établie. La Messe est de la plus haute antiquité; car on ne peut la méconnoître dans l'apologie de saint Justin.

*Le CALVINISTE.*

Quelle imagination! Cela ressemble-t-il à cet amas de ridicules cérémonies, dont les Papistes ont chargé leur Messe?

*Mr. DE BONNEFOI.*

Quand l'Eglise Romaine auroit changé quelques-unes des cérémonies qui étoient en usage de ce temps-là, ne m'avez-vous pas dit qu'elle avoit le droit de le faire, quand elles n'étoient pas essentielles? Ne l'imitez-vous pas dans les changements qu'elle a faits à la manière d'administrer le Baptême? Donc vous ne croyez pas ce changement criminel. Je vois dans la description de saint Justin, l'offrande des dons qui doivent être consacrés, de longues prières qui accompagnent cette offrande, le concours du Prêtre, & du Peuple dans cette action, le baiser de

paix ; & je trouve toutes ces choses dans la Messe que l'on dit aujourd'hui.

*Le RABBIN.*

Je vais vous communiquer une réflexion qui vous échappe. Saint Justin parle à un Païen , & ne cherche ni à lui prouver la vérité des choses dont il parle , ni à lui en faire connoître tout le détail. Il ne cherche qu'à lui prouver , que les assemblées des Chrétiens n'ont rien de criminel ; & pour cela , il lui expose de gros en gros , pour ainsi dire , ce qui s'y passe ; c'est tout ce qui convenoit à son dessein.

*La BONNE.*

Votre réflexion en produit une autre. Dans les témoignages que je vais vous donner de la perpétuité de la Foi sur la présence réelle , vous ne trouverez pas un seul mot de controverse , comme sur la divinité de J. C. , sur la maternité divine , ou sur les autres points disputés par les Hérétiques. Ce n'est que par occasion , & en instruisant les Fideles que les Peres en parlent.

*Mis DOROTHÉE.*

Et j'en conclus que ce point n'avoit point encore été contesté. On ne s'efforce



point de prouver une chose, dont tout le monde est d'accord, une chose claire; mais on éclaircit celle qui est douteuse, & on donne des raisons pour affirmer celle qui est contestée.

*Lady LOUISE.*

Cette raison est très-bonne, ma chere; nous ne disputons point avec les Catholiques sur la vérité de l'Incarnation; on ne trouveroit dans nos Auteurs aucune controverse sur ce point: pourquoi? C'est qu'on en est d'accord dans toutes les Communions. Le silence sur un article de Foi est donc une preuve qu'il est généralement reçu, & quand on en parle, ce n'est que pour exciter la piété des Fideles, & nullement pour faire naître une foi qu'ils ont déjà. Continuez, s'il vous plaît, ma *Bonne*.

*La BONNE.*

„ Ensuite ceux que nous appellons  
 „ *Diacres*, distribuent à chacun des assistants le pain & le vin & l'eau consacrés par l'action de grâces, & ils en portent aux absents.

*Le CALVINISTE.*

Peut-on dire plus positivement, que le pain & le vin étoient après la consécration ce qu'ils étoient auparavant?

*La BONNE.*

Doucement , Monsieur. Saint Justin n'a pas fini. Votre remarque prouve seulement combien il est aisé d'en imposer aux ignorants, en ne citant que quelques lambeaux des passages des Anciens. Ces Dames en conviendront après avoir entendu le discours entier.

„ Nous appellons cette nourriture,  
 „ *Eucharistie*, & il n'est permis à per-  
 „ sonne d'y participer, s'il ne croit la  
 „ vérité de notre doctrine, s'il n'a été  
 „ lavé par la rémission des péchés, & la  
 „ nouvelle vie, & s'il ne vit conformé-  
 „ ment aux préceptes de Jesus-Christ.  
 „ Car nous ne les prenons pas comme  
 „ un pain commun, & comme un breu-  
 „ vage ordinaire. Mais comme par la  
 „ parole de Dieu, Jesus-Christ s'est fait  
 „ chair, & a pris la chair & le sang pour  
 „ notre salut; ainsi la nourriture sancti-  
 „ fiée par la priere de son Verbe, de-  
 „ vient la chair & le sang du même Je-  
 „ sus-Christ incarné; elle qui deviendroit  
 „ notre chair & notre sang par le chan-  
 „ gement qui arrive à la nourriture. En-  
 „ suite, nous nous rappelons ces choses  
 „ en mémoire les uns aux autres.

*Le RABBIN.*

Si vous n'êtes pas satisfait de ce té-

moignage, je ne fais ce qu'on pourroit dire de plus fort & de plus positif. Saint Justin, pour préparer les esprits au miracle de l'Eucharistie, cite celui de l'Incarnation; il nous assure que de même que le Verbe s'est fait chair par la parole de Dieu, de même aussi le pain & le vin consacrés deviennent la chair & le sang de J. C. On ne peut donc nier la réalité dans l'Eucharistie, sans nier aussi l'union du Verbe avec la nature humaine.

#### Le LUTHÉRIEN.

Et comme le Verbe, en s'unissant à la chair, n'a pas détruit la chair, de même Jesus en s'unissant au pain, le laisse subsister.

#### La BONNE.

Saint Justin semble avoir prévu l'abus que vous faites de ces paroles; & pour le prévenir il ajoute, en parlant des choses consacrées: Elles qui *deviendroient* notre chair & notre sang, par le changement qui arrive à la nourriture. Personne n'ignore la signification du futur conditionnel *deviendrait*: le futur positif est *deviendra*. Vous mangez un morceau de pain; je dis positivement: Ce pain deviendra votre nourriture. Vous n'avez



pas de pain, ou vous ne voulez pas en manger; je ne puis plus employer le futur absolu, & dire: Le pain que vous n'avez pas, *deviendra* votre nourriture; il faudroit dire: Le pain, si vous en aviez, *deviendrait* votre nourriture. Ce mot, *deviendrait*, marque l'absence du pain.

### Mifs DOROTHÉE.

Et comme si saint Justin avoit voulu répondre à toutes les objections des Hérétiques de notre temps, il ajoute: *Nous nous rappelons ces choses en mémoire les uns aux autres.* Voilà deux actions bien distinctes. La réception du Corps & du Sang de Jesus-Christ; & *ensuite*, pesez ce mot, *ensuite*, le souvenir que le Sauveur a exigé des Fideles en communiant.

### BELESPRIT.

Je vous ai promis de vous communiquer ce que j'ai traduit des Lettres de saint Ignace, qui fut martyrisé l'an de Jesus 107. Ces Epitres ont été reconnues de toute l'Eglise en tous les temps, & vous les regardez comme réelles aussi bien que nous. Voici comment il s'exprime dans la Lettre qu'il écrivit aux Philadelpiens, peu de temps avant son martyre.

„ Ne vous trompez pas, mes freres :  
 „ si quelqu'un suit l'auteur d'un schif-  
 „ me, il n'aura point de part au Royaume  
 „ de Dieu : si quelqu'un suit une doc-  
 „ trine étrangere, il ne s'accorde pas  
 „ avec la passion de Jesus-Christ. Pre-  
 „ nez donc garde d'user d'une seule Eu-  
 „ charistie ; car il n'y a qu'une seule  
 „ chair de Jesus-Christ. „ Lorsqu'il est  
 „ question de ce Sacrement, vous voyez  
 „ que le mot de *chair* de Jesus revient tout  
 „ naturellement, sans qu'il arrive jamais  
 „ qu'on emploie celui de figure.

*La BONNE.*

On trouve dans ces Epitres la confir-  
 mation de presque tous les points de doc-  
 trine que nous croyons aujourd'hui, mais  
 il ne faut pas nous écarter du point sur  
 lequel nous sommes. Saint Irénée, qui  
 vivoit dans le second siecle, avoit dans sa  
 jeunesse été instruit par saint Polycarpe,  
 disciple de saint Jean. Il fit un Ouvrage  
 contre les hérésies, à l'occasion des héré-  
 tiques de son temps ; il y fait une men-  
 tion particuliere de leurs erreurs. Si la  
 foi de la présence réelle avoit été atta-  
 quée alors, il n'auroit pas manqué de  
 nommer par qui elle l'eût été. Si, au  
 contraire, cette doctrine n'eût pas été  
 universellement reçue, il eût compté

saint Justin parmi ceux qui vouloient introduire une opinion nouvelle. Ce n'est donc que par occasion que saint Irénée parle de l'Eucharistie, & voici ce qu'il en dit, en parlant des Hérétiques :

„ Comment pourront-ils être assurés  
 „ que le pain de l'Eucharistie est le  
 „ corps de leur Seigneur, & le calice  
 „ son sang, s'ils ne le connoissent pas  
 „ pour le fils du Créateur? Et comment  
 „ disent-ils que la chair, qui est nour-  
 „ rie du corps & du sang du Seigneur,  
 „ est sujette à la corruption, & ne reçoit  
 „ pas la vie? „ Il dit encore: “ Com-  
 „ me le pain qui vient de terre, rece-  
 „ vant l'invocation divine, n'est plus un  
 „ pain commun, mais l'Eucharistie,  
 „ composée de deux choses, l'une ter-  
 „ restre & l'autre céleste; de même nos  
 „ corps, en recevant l'Eucharistie, ne  
 „ sont plus corruptibles, mais ont l'es-  
 „ pérance de l'immortalité.

#### Le LUTHÉRIEN.

Vous l'entendez de vos oreilles. Il y a deux choses dans l'Eucharistie, l'une terrestre, qui est le pain; l'autre céleste, qui est le Corps de Jesus-Christ: Luther en le disant, n'avoit fait qu'adopter le sentiment de saint Irénée, ou plutôt de l'Eglise.

*La*



## La BONNE.

Il falloit donc dire que l'Eucharistie contenoit trois choses, dont deux étoient terrestres, & l'autre céleste ; car le corps de J. C., quoiqu'il fût le corps d'un Dieu, n'étoit pas moins une chose terrestre, une chose qui venoit de la terre. Ceux qui veulent qu'avec le corps de J. C. & sa Divinité, le pain reste encore, doivent y ajouter cette troisieme chose, dont saint Irénée ne parle pas.

## Miss DOROTHÉE.

Monsieur le *Luthérien*, je ne suis pas une savante, au contraire on peut, sans me faire tort, dire que je ne suis qu'un enfant, mais malgré ma jeunesse & mon ignorance, j'ai une ame à sauver comme les vieillards & les savants. Je trouve dans l'Évangile, que celui qui n'aura pas la Foi, ne sera pas sauvé; donc pour sauver mon ame je dois avoir la Foi. Si j'en crois chaque homme en particulier, il me dira que la Foi est dans la Religion qu'il professe : or ma petite raison me dit, que si un de ces hommes dit vrai, les autres mentent. Que voulez-vous qu'une fille de mon âge fasse en pareil cas ?

## Le LUTHÉRIEN.

Qu'elle lise l'Écriture sans s'embarraffer de ce que disent les hommes, & qu'elle forme sa foi sur les paroles de Jésus.

*Mifs* DOROTHÉE.

Vous êtes un homme de bon conseil, Monsieur, & je veux le suivre; c'étoit pour avoir l'occasion de le prendre, que j'ai fait cet écart. Je m'en tiens donc à l'Évangile; & comme Jésus ne dit pas, ce pain est la figure de mon corps, ou ce pain est mon corps, je ne crois non plus le pain dans l'Eucharistie après la consécration que la figure. Je croirois cette vérité quand tous les autres hommes la nieroient, & quand on ne trouveroit pas un seul passage chez les Anciens pour l'appuyer, parce que le témoignage de Jésus me suffit: jugez avec quel plaisir je vois mon sentiment appuyé par l'autorité de l'Église, qui l'a toujours cru ainsi. Elle canonise mes sentiments qui sont ceux de tous les Pères, à ce que ma Bonne a promis de nous prouver; & elle nous a déjà tenu sa parole: car rien de plus positif que les passages allégués.

## Le CALVINISTE.

Comme si saint Justin & les autres

étoient infaillibles ! d'ailleurs, c'est une vision que de croire trouver la Messe dans les paroles de ce Martyr.

*Lady LOUISE.*

Ne confondons rien, s'il vous plaît, Monsieur. Mademoiselle ne vous a pas promis de vous prouver l'infaillibilité des Peres des premiers siècles ; mais bien de vous faire voir par leur témoignage que l'Eglise dans tous les temps a cru sur la réalité ce qu'elle croit aujourd'hui. D'ailleurs, si j'en crois les idées que ma *Bonne* m'a données de la Messe, son essence consiste dans l'offrande des dons qui doivent être consacrés, dans cette consécration, & dans la consommation de la victime offerte. Or je trouve ces trois choses dans le discours de saint Justin ; donc j'y trouve la Messe.

*Lady VIOLENTE.*

Et ce qui rend le témoignage de ce Martyr beaucoup plus fort, c'est la circonstance dans laquelle il le rend. N'est-il pas vrai qu'il cherche à prouver à l'Empereur ; que les Chrétiens sont innocents des crimes dont on les accuse, & qu'ils ne méritent pas les supplices qu'on leur faisoit souffrir ? Un des crimes dont on accusoit les Chrétiens, étoit de se nour-



rir de chair humaine : si saint Justin n'eût écouté que la fausse prudence du siècle, il eût caché avec soin la Foi de l'Eglise par rapport à la sainte Eucharistie; car cette Foi rappelloit l'idée des repas odieux dont on les accusoit; à plus forte raison se feroit-il donné de garde d'attribuer à l'Eglise des sentiments qu'elle n'auroit pas eus, & qui pouvoient lui porter un grand préjudice.

### La BONNE.

Le même saint Justin fit une seconde apologie, dont j'avois oublié de vous parler, & où il dit que la sainte Eucharistie est ce sacrifice pur, qui devoit être offert à Dieu du levant au couchant parmi les Gentils, suivant la prédiction de Malachie.

Saint Irénée rapporte aussi cette prédiction de Malachie. Voici ses paroles :

„ Jesus-Christ conseilla à ses Apôtres  
 „ d'offrir à Dieu les prémices de ses créa-  
 „ tures, non comme s'il en avoit besoin,  
 „ mais afin qu'ils eussent l'avantage de  
 „ la reconnoissance. Il prit du pain, qui  
 „ est l'ouvrage du Créateur, & rendant  
 „ grâces, il dit : *Ceci est mon Corps*; &  
 „ de même, prenant le calice, qui est  
 „ selon nous l'ouvrage du Créateur, il  
 „ déclara que c'étoit son Sang, & en-

” seigna la *nouvelle* oblation du nouveau  
 ” Testament ; & que l’Eglise , ayant reçu  
 ” des Apôtres , offre à Dieu par tout le  
 ” monde , suivant ce qui est dit dans Ma-  
 ” lachie. *Du levant au couchant mon Nom*  
 ” *est glorifié entre les Nations & en tous*  
 ” *les lieux où l’on offre en mon Nom la vic-*  
 ” *tive & le sacrifice pur.*

Le R A B B I N.

L’esprit de l’Eglise est parfaitement  
 connu & exposé dans ce passage. C’est  
 une oblation *nouvelle*. Elle est donc au-  
 tre que celle qui fut offerte par Melchi-  
 sedech : celle-là étoit de pain & de vin ;  
 si celle de l’Eglise étoit la même , on ne  
 l’appelleroit pas nouvelle. Saint Irénée  
 remarque que le Prophete parle de *victi-*  
*me, de sacrifice pur.* Or ce mot de *victi-*  
*time* ne pourroit s’appliquer au pain &  
 au vin , sans renverser les idées attachées  
 aux mots. Par victime , chez toutes les  
 Nations , on a toujours entendu le sacri-  
 fice d’une créature vivante , qui dans l’ho-  
 locauste étoit entièrement détruite , &  
 dans les autres sacrifices servoit à la nour-  
 riture du Prêtre & des assistants.

Le C A L V I N I S T E.

Et que deviennent les paroles de saint

Paul, qui assure que Jesus-Christ ne s'est immolé qu'une fois ?

*Le RABBIN.*

Et que deviendroient les paroles de Malachie, s'il falloit entendre, comme vous le faites, celles de saint Paul ? Pouvez-vous dire que vous êtes ce Peuple qui offre ce sacrifice perpétuel du levant au couchant ? Votre nom étoit à peine connu, lorsque des milliers de Prêtres accomplissoient, au Japon, la prédiction de Malachie. Vous offrez le pain & le vin une fois chaque mois ; cela ressemble-t-il à un sacrifice perpétuel ? Rappelez-vous ce que je vous ai dit sur les paroles de saint Paul : elles doivent être expliquées à ceux auxquels il les adressoit, & qui vouloient associer les Sacrifices de l'ancienne Loi avec l'unique Sacrifice de la nouvelle.

*Mis DOROTHÉE.*

Pourquoi saint Irénée, en parlant du Calice, dit-il qu'il est *selon nous* l'ouvrage du Seigneur ?

*La BONNE.*

A cause des Hérétiques Manichéens, ou de ceux dont ces Hérétiques ont tiré leur origine ; car je ne me souviens pas



si on les nommoit ainsi en ce temps. Ces gens-là admettoient deux principes dans le monde. Ils tenoient l'un pour l'Auteur & le Créateur du bien, & l'autre du mal; & ils disoient que le vin étoit l'ouvrage du mauvais principe.

*Miss DOROTHÉE.*

Je remarque avec quelle exactitude saint Irénée relève cette erreur, & j'en conclus qu'il n'auroit pas oublié celle de la présence réelle, si c'en eût été une; mais je crois qu'on a déjà fait cette remarque, aussi-bien que la suivante, que je vais exposer dans un nouveau jour. On étoit si éloigné dans la primitive Eglise de multiplier les objets de la Foi, qu'on étoit obligé d'en voiler une partie pour ne pas rebuter les Païens. Les Cathécumenes même n'étoient admis à la parfaite connoissance de l'Eucharistie, qu'après leur baptême, & on employoit un temps considérable à les convaincre de la toute-puissance de Dieu, & de l'infailibilité des promesses de J. C. avant de leur découvrir ce prodige de son amour pour les hommes. Si l'Eucharistie n'avoit été qu'une figure, à quoi bon ce mystère, toutes ces précautions?

*Lady LOUISE.*

Ne pourroit-on pas dire, que les Au-

teurs que vous avez cités, n'ont point été contredits, parce qu'il y avoit alors peu d'Ecrivains, & que ce peu étoit affez occupé à combattre les hérétiques... mais non. La présence réelle, si elle eût été une erreur, eût attiré leur attention, tout comme les autres. Hélas! ma *Bonne*, me voici réduite à chercher des objections.

### La BONNE.

Et quand on en est là, Madame, c'est qu'il n'y en a point de réelles. L'Eglise avoit alors de grands hommes, Pantenus, qui étoit à la tête de l'école d'Alexandrie; saint Clément, à qui l'on a donné le surnom d'*Alexandrin*, & qui succéda à Pantenus, dont il avoit été le disciple. A Rome, Rodon écrivit plusieurs Livres contre l'hérétique Marcion, Candede, Apion, Héraclite, Maxime & Tertulien. Nous allons parler des Auteurs du troisième siècle.

Nous trouvons d'abord Origene, qui nous apprend que la prédication étoit suivie de la célébration de l'Eucharistie. Voici ses paroles: " Personne ne doit ouïr  
 „ la parole de Dieu, qu'il ne soit sanc-  
 „ tifié de corps & d'esprit; car il doit en-  
 „ trer peu après au festin nuptial, il doit  
 „ manger la chair de l'Agneau, & boire

„ la coupe de son sang. „ Il dit ailleurs :  
 „ Vous qui avez accoutumé d'assister  
 „ aux saints Myfteres , vous savez avec  
 „ quelles précautions & quel respect  
 „ vous recevez le corps du Seigneur, de  
 „ peur qu'il n'en tombe la moindre par-  
 „ tie : car vous vous croiriez coupable ,  
 „ & avec raison , si par votre négligence  
 „ il s'en perdoit quelque chose.

*Lady LOUISE.*

A peine ai-je formé une objection ,  
 qu'elle est détruite de la maniere la plus  
 victorieuse : ce passage me paroît décisif  
 en faveur de la présence réelle. Si on ne  
 recevoit Jesus que spirituellement , à quoi  
 bon tant de précautions pour empêcher  
 qu'il ne se perde quelque partie du pain ?  
 Car enfin , ce pain , pour être le sym-  
 bolé du corps de Jesus-Christ , n'en se-  
 roit pas moins un pain ordinaire. Est-on  
 coupable pour laisser tomber à terre quel-  
 ques miettes de pain ? Il me semble mê-  
 me que ces paroles font entendre que le  
 corps de Jesus est non-seulement sous le  
 pain en entier , mais dans la plus petite  
 parcelle. Le croyoit-on ainsi alors ? Le  
 croit-on encore aujourd'hui ?

*La BONNE.*

Oui, Madame. Mais nous ne croyons

E 5



pas que Jesus soit sous le pain : Il a disparu , il n'en reste que les apparences.

*Lady LOUISE.*

Je l'entends ainsi , ma *Bonne* ; mais l'habitude du langage & des sens entraîne dans le discours , & fait qu'on emploie des expressions qui ne répondent pas exactement à la pensée ; ce qui ne peut tirer à conséquence , quand on est convenu des choses dont on parle. Je suis persuadée que c'est la terre qui tourne , & non pas le soleil ; cependant il m'arrive tous les jours de dire , le soleil marche bien vite , & choses semblables. On dit le terme qui correspond à ce qui paroît aux yeux , & non à ce qu'on a dans l'esprit.

*Miss DOROTHÉE.*

Il paroîtroit naturel qu'Origene & les autres eussent employé cette expression *avec le pain* , qui vous vient si naturellement. Il falloit que la foi de la présence réelle fût bien fortement établie & bien vive , puisqu'en dépit du témoignage de leurs sens , ils ne faisoient pas la même méprise que *Lady Louise*. Ce n'est pas que la chose eût nui à la cause que ma *Bonne* défend ; car comme *Lady* le remarque fort bien , quand la chose a été bien exprimée la première fois , on peut

employer le signe fans que cela tire à conséquence.

*Lady VIOLENTE.*

Je vous demande pardon, ma chere; j'étois à moitié distraite, & n'ai pas trop bien compris ce que vous venez de dire.

*Miss DOROTHÉE.*

Je dis que quand une fois on est convenu que c'est la terre qui tourne & non pas le soleil, on peut, sans nuire à la vérité qu'on a établie, dire, que le soleil s'arrêta à la parole de Josué. Voici un autre exemple. Jesus dit positivement aux Apôtres, en leur présentant le Calice: *Prenez & buvez, ceci est mon sang.* Il ne doit rester aucun doute après l'attestation de Jesus; & s'il dit ensuite: *Je ne boirai plus avec vous ce fruit de la vigne,* on sent bien qu'il emploie le nom du signe de son sang.

*La BONNE.*

C'est pourtant sur ces paroles que les Calvinistes s'appuient pour nier la présence réelle, & les Luthériens pour nier la transsubstantiation. C'est bien dommage qu'ils soient venus si tard, ils auroient éclairé les Peres des quatre premiers siècles, & tous ceux qui les ont

suivis. Ils savoient ce passage aussi-bien que ces Chefs de Sectes, & ne se sont pourtant point avisés de douter des vérités que ces derniers venus combattent. Je vais continuer mes preuves ; c'est encore Origene qui va parler.

„ Quand vous participez au festin in-  
 „ corruptible ; quand vous mangez &  
 „ buvez le corps & le sang du Seigneur :  
 „ alors le Seigneur entre sous votre toit.  
 „ Vous donc, vous humiliant, imitez  
 „ le Centenier.

#### *Le RABBIN.*

Je ne crois pas qu'il y ait aucune vérité mieux attestée dans toute la Religion Chrétienne : est-ce donc là un de ces dogmes nouveaux, qu'on accuse l'Eglise Romaine d'avoir établis ? En vérité ceux qui l'ont dit, ont bien compté sur l'ignorance de ceux auxquels ils parloient : cependant on les croit sur leurs paroles, sans recourir aux sources : continuez, s'il vous plaît, à nous les découvrir.

#### *La BONNE.*

Saint Cyprien parle peu de la sainte Eucharistie, la présence réelle n'étant alors combattue par personne : cependant il relève un abus, qui s'étoit introduit de son temps, par quelques Prêtres,



qui, craignant qu'on ne les reconnût pour Chrétiens à l'odeur du vin, ne mettoient que de l'eau dans le Calice. Il dit à cette occasion. " Comme le vin relâche l'esprit & le délivre de la tristesse, ainsi en buvant le sang du Seigneur, nous perdons la mémoire du vieil homme.

Voici de nouvelles preuves de la foi de la présence réelle, dans l'histoire de saint Athanase. Il étoit accusé, comme vous le savez, d'avoir fait briser un Calice par un de ses Prêtres : voici ce qui fut dit par les Evêques Egyptiens, qui le justifioient.

" Puisqu'il n'y avoit point d'Eglise dans le lieu où l'on dit que cet excès s'est commis, ni de Prêtre pour sacrifier, que le jour ne le demandoit pas, n'étant pas un Dimanche ; comment donc y auroit-on brisé une coupe mystique ? Elle ne se trouve que chez les Prêtres légitimes ; ils ont droit de la présenter aux Peuples, eux qui l'ont reçue selon la règle de l'Eglise. Que si celui qui brise un Calice est un impie, celui-là l'est bien davantage qui profane le corps de J. C.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Toujours le corps, & jamais la figu-

re; jamais cette expression ne s'échappe des levres des Peres, parce que jamais l'idée de la figure ne leur étoit venue dans l'esprit, & qu'au contraire celle de la réalité y avoit fait de profondes traces.

*Le RABBIN.*

Et le moyen que cela fût autrement, après la maniere dont la sainte Ecriture s'exprime à cet égard. Je lis actuellement les Epitres de saint Paul, & cette lecture auroit suffi pour me convaincre de la réalité, quand même je n'aurois jamais lu que cela. Dites-moi, Monsieur le *Calviniste* : Que reçoit-on dans l'Eucharistie suivant votre opinion? Comment la reçoit-on?

*Le CALVINISTE.*

On reçoit spirituellement le corps & le sang de Jesus-Christ; cette union spirituelle produit tous les effets que produiroit une réception corporelle, elle nous fait participer d'une maniere ineffable aux mérites de la mort & passion de Notre Seigneur, qui nous sont appliqués dans l'Eucharistie; & cette réception spirituelle, cette application se fait par la foi.

*Le RABBIN.*

Ainsi ceux qui n'ont pas cette foi qui

## AMERICAINES. IIE

produit cette réception spirituelle, cette application, ne reçoivent rien du tout?

### *Le CALVINISTE.*

Ils reçoivent leur jugement, ils boivent & mangent leur condamnation, selon l'Apôtre saint Paul.

### *Le RABBIN.*

Je comprends très-bien les paroles de saint Paul dans le sens des Catholiques, & dans ce sens les paroles de Jesus, quand il dit : *La chair ne sert de rien, c'est l'esprit qui vivifie.* Mais il m'est impossible d'y rien entendre dans le sens que vous y donnez, Monsieur. Si la foi rend présent les dons absents, ceux qui manquent de la foi, ne reçoivent rien, n'abusent de rien, puisqu'il n'y a rien en effet. Comprenez-vous cela, Mesdames?

### *Lady LOUISE.*

Assurément, Monsieur, est-ce que les Catholiques croient que Jesus est réellement reçu par les indignes, par ceux qui n'ont pas la foi?

### *La BONNE.*

Non-seulement les Catholiques le croient, mais les Protestants le croient



aussi, c'est-à-dire, qu'ils unissent deux choses contradictoires, l'abus des graces du Sacrement, de la réception spirituelle, & la non-réception de ces graces. Or comme Monsieur vous l'a fait remarquer, il n'y a rien de réel selon eux dans le Sacrement; la foi seule y rend comme présentes les choses absentes; or sans la foi, il n'y a rien de présent, qu'un morceau de pain; on n'abuse donc que d'un morceau de pain: or cet abus mérite-t-il les terribles paroles de saint Paul, qui non-seulement disent, que ceux qui mangent le corps du Seigneur sans s'être éprouvés eux-mêmes, boivent & mangent leur condamnation; mais qui attribuent à ce sacrilege les maladies & les morts subites? Encore une fois dans l'opinion protestante, ils ne peuvent se rendre coupables du corps du Seigneur, qui n'y est pas.

*Lady VIOLENTE.*

Cela est clair; mais si Jesus est réellement sous les especes & apparences du pain & du vin, ceux qui le reçoivent indignement, méritent tous les anathèmes prononcés par saint Paul. D'ailleurs, Monsieur le *Calviniste*, permettez-moi de vous faire une réflexion. Ne pouvons-nous pas participer aux mérites de la mort & passion de Jesus, par la foi, dans tous

les temps ? A quoi sert donc le saint Sacrement de l'Eucharistie , s'il ne nous donne rien de plus particulier ? Je ne conçois pas son utilité.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Votre bon sens vous a fait une objection , que nous faisons tous les jours aux Protestants. Lisez les écrits des Peres ; vous y verrez qu'ils ne parlent jamais de la sainte Eucharistie qu'avec des transports d'étonnement , d'admiration , de reconnoissance & d'amour : c'est , selon eux , le miracle des miracles , la plus grande preuve que Dieu pût nous donner de son amour. Calvin les a copiés dans leurs expressions , comme on vous l'a déjà dit. Or tous ces sentiments ne peuvent s'expliquer naturellement que par la présence réelle. Dans le reste il n'y a point de miracle ; il n'y a rien que Dieu ne nous ait donné en plusieurs autres manieres différentes.

*Le RABBIN.*

Que de raisons pour appuyer la foi de la réalité , dont les preuves , depuis saint Paul , se sont perpétuées par la Foi de l'Eglise jusqu'à nous ! Tertullien écrivant contre les Hérétiques , qui nioient que Jesus en s'incarnant eût pris une chair

réelle, en donne pour preuve ces paroles : *Le pain que je vous donnerai, est ma chair* : il n'avoit garde d'entendre la figure de la chair, ç'auroit été donner gain de cause aux Hérétiques qu'il attaquoit, dont l'hérésie consistoit à dire que Jesus n'avoit pris que la figure de la chair.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Dans son *Traité de la chair contre les Valentiniens*, il relève la dignité de la chair par les Sacrements, & dit :

„ On lave la chair pour purifier l'a-  
 „ me ; on oint la chair pour consacrer  
 „ l'ame ; on fait sur la chair le signe de  
 „ la croix pour fortifier l'ame : on met  
 „ la chair à l'ombre par l'imposition des  
 „ mains, afin que l'ame soit éclairée par  
 „ l'esprit. La chair mange le corps & le  
 „ sang de Jesus-Christ, afin que l'ame  
 „ soit engraisée de Dieu même.

*Le RABBIN.*

Voilà donc comme l'on pensoit l'an 203, sur les trois Sacrements, de Baptême, de Confirmation & d'Eucharistie ! car on ne peut méconnoître la Confirmation dans cette expression. *On met la chair à l'ombre par l'imposition des mains* ; voilà le signe sensible. *Afin que l'ame soit éclairée par l'esprit.* Cette illumination est la grace invisible.



## L'ANGLICAN.

Permettez-moi, Monsieur le *Calviniste*, de vous faire remarquer en passant, combien vous avez tort de nous faire un crime de l'usage du signe de la croix dans le Baptême : vous voyez qu'il étoit en usage dès le temps de Tertullien, & c'est une injustice d'autant plus grande de nous le reprocher, que nous l'avons purgé de toutes les superstitions du Papisme.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Qu'appellez-vous les superstitions du Papisme? Savez-vous bien que les premiers Chrétiens employoient ce signe plus souvent que les Catholiques d'aujourd'hui & dans les mêmes intentions? Ils faisoient le signe de la croix sur leur nourriture & sur eux-mêmes avant de prendre leurs repas, comme nous le faisons aujourd'hui; ils le faisoient dans les tentations, persuadés que ce signe de notre salut étoit tout propre à faire fuir le Diable, que Jesus avoit terrassé par sa croix; ils s'en servoient pour opérer des miracles. De quel droit, s'il vous plaît, Messieurs, cherchez-vous à anéantir des pratiques aussi anciennes que l'Eglise? Les Calvinistes le rejettent absolument, les An-

glicans l'ont relégué dans l'administration du Baptême. Il faudra donc abolir ou conserver les pratiques anciennes selon votre gré.

*Lady LOUISE.*

Eh! de quelles superstitions peut-on accompagner une pratique aussi simple? Dans quel esprit faites-vous le signe de la croix, ma *Bonne*?

*La BONNE.*

Monsieur vous l'a dit. Nous faisons par cette action une profession publique & solennelle d'être les disciples d'un Dieu crucifié. Nous accompagnons ce signe de ces paroles: *Au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit.* En un mot, nous tenons cette pratique des premiers Chrétiens. Julien l'Apostat ayant usé d'artifice pour joindre quelques cérémonies païennes à une libéralité qu'il faisoit aux soldats, les plus éclairés la refuserent: d'autres la reçurent sans y faire attention. L'heure du dîner étant venue, ces derniers, selon la coutume, firent le signe de la croix. Vous n'avez plus droit de faire ce signe, leur dirent ceux qui avoient refusé la gratification, vous n'êtes plus Chrétiens, vous avez renoncé à Jesus-Christ. Ces pauvres gens qui n'avoient pas eu

cette intention , rapporterent l'argent au Prince avec une grande abondance de larmes , & en demandant la mort qu'il leur refusa.

Je pourrois à cet exemple en joindre cent autres ; mais nous devons continuer à parcourir les premiers siècles de l'Eglise , pour vous prouver qu'elle ne s'est jamais écartée de la Foi qu'elle professoit en ce temps-là.

Et puis que nous en sommes à Tertullien , je vous ferai remarquer , qu'étant devenu Montaniste , il écrivit un Traité sur le jeûne , pour justifier les jeûnes excessifs que pratiquoient ceux de cette secte ; & reproche aux Catholiques qu'ils ne reconnoissent d'autres jeûnes d'obligation , que ceux qui précédoient la Pâque , & que l'on a depuis appelé Carême. Ce jeûne duroit jusqu'au soir , & on ne mangeoit qu'après le coucher du soleil ; au lieu que dans les jeûnes de dévotion on mangeoit un peu plutôt. Il remarque qu'il y en avoit , qui pendant ce jeûne s'abstenoient non-seulement de la chair & du vin , mais des fruits vineux & succulents ; d'autres qui jeûnoient au pain & à l'eau , quoique ces deux dernières abstinences ne fussent pas de précepte. Voilà ce que Tertullien appelle le relâchement des Chrétiens , & auquel il vouloit ajouter. Ju-



gez de ce qu'il auroit pensé, s'il eût vu les Réformateurs s'élever contre le jeûne & l'abstinence, comme si cette pratique eût été ignorée dans les premiers siècles de l'Eglise.

*Lady LOUISE.*

Je ne reviens point de voir un homme, tel que Tertullien, abandonner une Foi qu'il avoit soutenue avec tant de force.

*La BONNE.*

Il tomba dans un écueil opposé à celui des Réformateurs de notre temps: ceux-ci ont retranché de la Religion tout ce qui étoit pénible à la nature, le jeûne, le célibat des Prêtres, les vœux de Religion, en un mot, toutes les pratiques gênantes. Celui-là faisoit du joug de l'Évangile un esclavage insupportable, &, comme je vous l'ai dit, croyoit qu'il y avoit des péchés irrémissibles après le Baptême, contre la parole expresse de Jesus-Christ.

*Lady LOUISE.*

C'étoit sans doute des péchés énormes dont il entendoit parler.

*La BONNE.*

Non, ma chere. Il comprenoit jus-

qu'aux impatiences journalieres. Malgré l'hérésie de Tertullien, l'Eglise conserve ses Ouvrages, où il rend compte de ce qui étoit généralement reçu de son temps.

*Lady LOUISE.*

Permettez-moi une objection. Tertullien s'est assurément trompé, lorsqu'il a cru qu'il y avoit dans cette vie des péchés irrémissibles; ne pourroit-on pas dire qu'il s'est également trompé dans tout le reste? Peut-on compter sur le témoignage d'un tel homme?

*La BONNE.*

Beaucoup plus que sur celui d'un autre, Madame, puisqu'il ne peut être accusé de vouloir flatter l'Eglise, dont il abandonnoit la doctrine sur la rémission des péchés: d'ailleurs, de quoi est-il question dans tous les passages que je vous ai cités? Est-ce des sentiments des Peres dont je parle? Nullement; ce sont des témoignages historiques que je tire de leurs Ecrits, pour vous prouver quelle étoit alors la doctrine de l'Eglise.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Voici un autre passage de Tertullien, où il nous donne son propre sentiment: mais ce sentiment étoit fondé sur des faits

connus & reçus comme vrais. Les soldats qui recevoient des couronnes de laurier pour aller prendre des gratifications, les mettoient sur leur tête; un d'eux la tint à sa main: & comme le Préfet lui en demanda la raison, il dit qu'en qualité de Chrétien il ne pouvoit la porter. Ainsi il fut mis en prison après avoir été dégradé. Quelques-uns le blâmoient de s'être découvert & exposé sans raison, & disoient que ces couronnes étoient indifférentes par elles-mêmes, & que c'étoit exciter la persécution à propos de rien.

*Lady LOUISE.*

Je serois volontiers du sentiment de ceux-là. Quel mal y avoit-il à porter cette couronne? Cela ne signifioit rien.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Eh! que signifioit de jeter quelques grains d'encens dans le feu? Quoi qu'il en soit du cas de ce soldat, Tertullien approuva son action; & comme on lui demandoit en quel endroit de l'Ecriture ces couronnes étoient défendues, il prouve que la Tradition suffit, & rapporte les exemples d'un grand nombre de pratiques fondées sur la Tradition. Voici ses paroles,

*L*



## La BONNE.

Un moment, s'il vous plaît, Monsieur. Si Tertullien nous donnoit son sentiment isolé, il seroit dans le rang des Auteurs de systême, qu'on examine, & qu'on condamne selon qu'on le trouve à propos. Mais quand il appuie son sentiment des pratiques de l'Eglise, alors il n'est plus à lui, il appartient à l'Eglise, & dès là il mérite ma foi. Continuez, s'il vous plaît, Monsieur, à nous dire les paroles de Tertullien.

## Mr. DE BONNEFOI.

„ Pour commencer par le Baptême,  
 „ là même, & encore quelque temps au-  
 „ paravant, dans l'Eglise, & sous la main  
 „ du Prélat, nous protestons que nous  
 „ renonçons au Démon, à ses pompes,  
 „ & à ses œuvres. Ensuite nous som-  
 „ mes plongés trois fois, répondant  
 „ quelque chose au delà de ce que le  
 „ Seigneur a déterminé dans l'Evangile.  
 „ Etant levés des fonts, nous goûtons  
 „ du lait & du miel; & depuis ce jour,  
 „ nous nous abstenons du bain ordinaire  
 „ pendant toute la semaine. Le Sacre-  
 „ ment de l'Eucharistie, que le Seigneur  
 „ a ordonné à tous, & dans le temps du  
 „ repas; nous le prenons même aux as-

„ semblées d'avant le jour, & ne le re-  
 „ cevons que de la main de celui qui y  
 „ préside. Nous faisons tous les ans des  
 „ oblations pour les Défunts, & pour les  
 „ Fêtes des Martyrs. Nous ne nous  
 „ croyons pas permis de jeûner le Di-  
 „ manche, ni de prier à genoux. Nous  
 „ jouissons du même privilege depuis Pâ-  
 „ ques jusqu'à la Pentecôte. Nous souf-  
 „ frons avec peine que l'on fasse tom-  
 „ ber à terre quelque chose de notre pain  
 „ ou de notre coupe.

„ A toutes nos démarches, nos mou-  
 „ vements, nos entrées, nos sorties, en  
 „ nous chauffant, nous baignant, nous  
 „ mettant à table ou au lit, prenant un  
 „ cierge, allumant une lampe, & fai-  
 „ sant telle autre action que ce soit, nous  
 „ nous marquons notre front du signe  
 „ de la croix. Si vous demandez une Loi  
 „ de l'Écriture pour ces pratiques, &  
 „ autres semblables, vous n'en trouve-  
 „ rez point : on vous dira que la Tradition  
 „ les a autorisées, la coutume les a con-  
 „ firmées, la Foi les observe.

### *La BONNE.*

— Origene rapporte en même temps ces  
 mêmes pratiques, disant que tous les ob-  
 servent, quoique tous n'en sachent pas  
 la raison. Elles étoient donc générales

dans toute l'Eglise, dans ces premiers temps; car ces deux hommes vivoient en des lieux bien éloignés l'un de l'autre.

*Lady LOUISE.*

Je vous ai entendu dire, Monsieur l'*Anglican*, que la pratique d'offrir pour les Défunts, étoit une invention de l'Eglise moderne; & elle paroît ancienne dès l'an 202. Dans ce temps, l'autorité de la Tradition étoit si bien établie, que personne ne la contestoit. De combien de fables & de calomnies nous a-t-on bercées? Oh! mon Dieu. Continuez, s'il vous plaît, ma *Bonne*.

*La BONNE.*

La persécution s'étant allumée en Afrique, saint Cyprien craignant de laisser son troupeau sans secours dans ces temps de rentation, suspendit le desir qu'il avoit du martyre, & d'une retraite qu'il s'étoit choisie, veilloit continuellement aux besoins des Fideles: voici ce qu'on trouve dans une de ses Lettres, & qui revient à notre sujet. Que les Prêtres qui offrent  
 „ le sacrifice dans les prisons, y aillent  
 „ tour-à-tour avec un Diacre, parce que  
 „ le changement des personnes les ren-  
 „ dra moins odieuses. „ Dans une autre Lettre, saint Cyprien dit encore: “ No



„ tre frere Tertullus, suivant son zele  
 „ ordinaire, m'écrit les jours auxquels  
 „ nos freres prisonniers passent à l'im-  
 „ mortalité, & nous célébrons ici pour  
 „ leur mémoire des sacrifices que nous  
 „ offrirons bientôt avec vous. „ Vous  
 vovez qu'en tout temps, & en toute oc-  
 casion, on employoit le mot de *Sacrifice*  
 dans la primitive Eglise. Elle connoissoit  
 sans doute l'Épître aux Hébreux, aussi-  
 bien que les Réformateurs; mais elle l'en-  
 tendoit alors comme elle l'entend au-  
 jour'hui.

*Lady MÉR Y.*

Il y a une chose qui me passe. C'est  
 qu'il y ait eu des hommes assez osés, pour  
 traiter toutes ces pratiques de nouveautés  
 criminelles, pendant qu'ils accordent que  
 l'Eglise des quatre premiers siècles étoit  
 pure. Ne savoient-ils pas qu'on pouvoit  
 leur en donner un démenti formel, en  
 leur citant tous ces passages? Ces Ouvra-  
 ges sont sans doute communs.

*La BONNE.*

On les trouve dans toutes les bonnes  
 Bibliothèques, Mesdames; mais je le ré-  
 pete, ceux qui nous calomnient, savent  
 bien que peu de personnes les lisent:  
 quand nos conversations seront publi-

ques, peut-être m'accusera-t-on d'avoir mal traduit; & à peine l'aura-t-on dit quatre à cinq fois d'un ton décisif, qu'on aimera mieux le croire que d'y aller voir.

*Lady MÉRY.*

Vous nous citez souvent saint Cyprien, ma *Bonne*; vous nous aviez promis de nous dire sa querelle avec le Pape. Monsieur le *Calviniste* vous a reproché que vous l'honoriez comme un Saint, quoiqu'il soit mort rebelle à l'Eglise.

*La BONNE.*

La seconde de ces deux choses, est fautive, ma chere. Pour être rebelle à l'Eglise, il faut se révolter contre ses décisions; & la question du Baptême des Hérétiques ne fut décidée qu'après la mort de saint Cyprien. Cette dispute étoit d'abord fondée en quelque raison. Il est certain que toutes les fois qu'on baptisera une personne, *au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit*, elle sera bien & duement baptisée; mais il y avoit des Hérétiques, sur-tout dans la Palestine, qui dénatureroient la forme du Baptême, & qui ne l'administroient pas au nom des trois Personnes de la sainte Trinité: il est clair que ce Baptême étoit nul, & qu'il falloit rebaptiser ceux qui

l'avoient reçu : aussi le faisoit-on dans les lieux où il y avoit lieu de crainte qu'il n'eût été donné par ces Hérétiques. L'ancienneté de cette coutume trompa saint Cyprien ; & l'horreur qu'il avoit pour l'Hérésie, lui persuada qu'il ne pouvoit rien sortir de bon de son sein ; il se trompoit à cet égard. L'indignité du Ministre d'un Sacrement, n'en anéantit point l'effet, pourvu qu'il ait le caractère requis : or tout le monde, en cas de besoin, peut administrer le Baptême ; & il seroit bon, quand même il seroit donné par un infidèle, pourvu qu'il voulût le donner, & qu'il lui donnât la même forme que l'on donne dans l'Eglise. Je suis persuadée que saint Cyprien se seroit soumis, si cette question avoit été décidée de son vivant, comme elle le fut après sa mort.

### *Le RABBIN.*

Vous me rappelez un trait que j'ai lu dans une Lettre de saint Denis d'Alexandrie ; car depuis un mois je lis les Ouvrages des Peres avec une grande attention, & je fais des notes sur les endroits qui me frappent. Voici donc ce qu'il écrivoit au Pape.

„ J'ai besoin de conseil, & je de-  
„ mande votre avis sur une affaire qui



„ m'est arrivée, craignant de me trom-  
 „ per. Un de nos freres, ancien Fidele,  
 „ s'étant trouvé présent depuis peu à  
 „ quelques Baptêmes, est venu me trou-  
 „ ver, fondant en larmes, & se jettant  
 „ à mes pieds; il m'a juré qu'ayant oui  
 „ les interrogations & les réponses, il  
 „ connoît que le Baptême qu'il a reçu  
 „ chez les Hérétiques n'est point tel,  
 „ & n'a rien de commun avec celui-ci,  
 „ & qu'il est plein d'impiétés & de blas-  
 „ phêmes. Il sentoit, disoit-il, en son  
 „ ame, de grands remords, & n'osoit  
 „ lever les yeux à Dieu; tant il étoit  
 „ frappé de l'impiété de ces actions, &  
 „ de ces paroles : c'est pourquoi il me  
 „ prioit qu'il pût recevoir cette ablution  
 „ pure, & être admis à l'Eglise, & à  
 „ la grace. Je n'ai pas osé le faire, di-  
 „ fant que le long-temps qu'il a passé  
 „ dans la Communion de l'Eglise, doit  
 „ lui suffire. Car après qu'il a oui la  
 „ consécration de l'Eucharistie, & a  
 „ répondu *Amen* avec les autres, après  
 „ qu'il s'est présenté debout à la table,  
 „ qu'il a étendu les mains pour recevoir  
 „ la sainte nourriture, & qu'il a parti-  
 „ cipé au Corps & au Sang de Notre  
 „ Seigneur Jesus-Christ, je n'oserois re-  
 „ commencer à l'initier tout de nou-  
 „ veau. „ Cette Lettre de saint Denis

est un témoignage de la foi de la présence réelle, & nous donne la clef de la dispute de St. Cyprien avec St. Etienne. Il ne falloit que quelques faits semblables à celui que je viens de citer, pour avoir prévenu l'Evêque de Carthage contre le Baptême donné par les Hérétiques en général, & il autorisa son sentiment de l'exemple des Anciens, qui pourtant n'avoient jamais cru que le Baptême, administré comme il faut, fût nul; mais qui le donnoient de nouveau à ceux qui venoient de chez les Hérétiques, qui ne croyant point à la sainte Trinité, ne baptisoient point au nom des trois Personnes. Continuez à parcourir l'Histoire, pour y trouver les preuves de la Foi de l'Eglise sur la sainte Eucharistie.

### La BONNE.

Le dix-huitieme Canon du Concile de Nicée, regardel'abus qui regnoit en quelques lieux où les Diacres donnoient l'Eucharistie aux Prêtres. Voici comme les Peres du Concile s'exprimerent : *Les Canons ne permettent non plus que la coutume, que ceux qui n'ont pas le pouvoir d'offrir, donnent le Corps de Jesus-Christ à ceux qui l'offrent.*

*Lady MÉRY.*

Nous recevons le Concile de Nicée, Messieurs; par conséquent nous devons croire qu'en communiant, nous recevons le Corps de Jesus-Christ: l'Eglise l'a décidé ainsi dans l'assemblée la plus solennelle; & les Peres n'auroient pas laissé passer cette expression, si elle n'eût pas été exacte.

*La BONNE.*

L'Historien Eusebe décrivant les cérémonies de la Dédicace d'une Eglise, à Jérusalem, (c'étoit celle du Saint-Sépulchre,) dit ces paroles:

„ Pendant la Fête, les Evêques occupoient le Peuple de divers exercices de piété. Les uns offroient des sacrifices non sanglants, & des prières, &c..... On tenoit donc alors la Messe pour un sacrifice; ainsi l'an 335 on n'entendoit pas bien, selon vous, les paroles de saint Paul. Dans les reproches qu'on fait à ceux qui avoient informé contre saint Athanase à l'occasion du calice brisé, le Pape Jule écrit: “ On a fait ces informations devant un Juge séculier, des Catéchumenes présents, & ce qui est pire, des Païens, & des Juifs ennemis du Christianisme; on a informé



„ touchant le Corps & le Sang de Jesus-  
 „ Christ.

Mr. DE BONNEFOI.

La foi de la présence réelle étoit tellement établie dans ce siècle, que les Hérétiques même n'en doutoient pas. L'an 380, il s'éleva en Espagne une nouvelle Secte, qu'on nomma des *Priscillianistes*: le fond de leur doctrine étoit tiré de celle des Manichéens, & de plusieurs autres: or les Manichéens s'abstenoient de manger de la chair, parce qu'ils la regardoient comme impure, & ils ne croyoient pas qu'elle fût l'ouvrage de Dieu, mais du mauvais principe: en conséquence de cette erreur, ils recevoient dans l'Eglise la sainte Eucharistie, comme les autres, qui la prenoient dans la main, mais ils ne la mangeoient pas ensuite.

La BONNE.

Voici comme parle saint Ambroise; qui vivoit dans le même temps, à l'occasion de la communion qu'on donnoit aux nouveaux baptisés. " Vous direz peut-être: Je vois autre chose; comment m'assurerez-vous que je reçois le corps de Jesus-Christ? Prouvons que ce n'est pas ce que la nature a formé, mais ce que la bénédiction a consacré, & que

„ la bénédiction a plus de force que la  
 „ nature, puisqu'elle change la nature  
 „ elle-même. „ Il ajoute l'exemple de la  
 „ verge de Moïse, changée en serpent, &  
 „ de plusieurs autres miracles, & dit en-  
 „ suite :

„ Si la bénédiction des hommes a eu  
 „ le pouvoir de changer la nature; que  
 „ dirons-nous de la consécration divine,  
 „ où les paroles même du Sauveur ope-  
 „ rent? La parole de J. C. qui a pu faire  
 „ de rien ce qui n'étoit pas, ne peut-elle  
 „ pas changer ce qui est, en ce qu'il n'é-  
 „ toit point? „ Souvenez-vous, Mes-  
 „ dames, que ce Saint vivoit dans un temps  
 „ où les Protestants conviennent que l'E-  
 „ glise étoit sans tache.

*Le CALVINISTE.*

Saint Ambroïse dormoit quelquefois :  
 dans le fond, c'étoit un pauvre homme,  
 témoin son respect pour certaines reli-  
 ques qu'il crut avoir découvertes. Il étoit  
 d'une crédulité puérile par rapport aux  
 miracles, aussi-bien que saint Augustin,  
 son disciple.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Savez-vous bien, Mesdames, quel  
 étoit celui dont Monsieur parle avec si  
 peu de respect?

*Lady LOUISE.*

J'ai toujours oui prononcer son nom avec élogé ; mais je ne le connois pas, non plus que saint Augustin, excepté que ce dernier n'a pas toujours été Saint. Ma *Bonne* voudra bien nous faire un extrait de leur vie.

*La BONNE.*

Volontiers, Mesdames, & nous terminerons par-là notre conversation.

Saint Ambroise sortoit d'une famille distinguée, son pere ayant été Préfet du Prétoire des Gaules : il fut élevé à Rome ; son éloquence & sa capacité le firent paroître avec éclat dans l'audience de Probus, Préfet d'Italie, qui le mit au rang de ses Conseillers, & l'envoya ensuite au Gouvernement de Milan, en lui disant : *Allez, agissez non en Juge, mais en Evêque.* Les Milanois s'étant divisés au sujet de l'élection d'un Evêque, car les Catholiques & les Ariens en vouloient chacun un de leur Communion, Ambroise vint promptement à l'Eglise pour empêcher la sédition, & fit un long discours pour porter le Peuple à la paix. Alors tout le Peuple élevant sa voix, le demanda lui-même pour Evêque ; & ce qu'il y eut de merveilleux, c'est que les deux partis s'accorderent pour faire



ce choix, quoiqu'il ne fût encore que catéchumene.

Ambroise surpris se sauva de l'Eglise, & étant monté sur son Tribunal, fit donner, contre sa coutume, la question à quelques criminels, pour dégoûter le Peuple par cet acte de sévérité : il fit venir ensuite chez lui des femmes débauchées, pour donner mauvaise opinion de ses mœurs ; mais voyant que le Peuple n'étoit point la dupe de son artifice, il s'enfuit. Ayant été ramené, on l'envoya à l'Empereur, qui confirma le choix du Peuple. Ambroise s'enfuit une seconde fois, se réfugia chez un de ses amis, qui le déconça ensuite, en sorte qu'il craignit de résister à Dieu, s'il refusoit plus longtemps une charge dont il ne se trouvoit pas digne. Il fut donc baptisé, & ordonné peu après.

*Le CALVINISTE.*

En sorte qu'il entra dans l'Episcopat en violant une des regles de l'Apôtre, qui défend d'ordonner un Néophite.

*La BONNE.*

Achevez ce que dit l'Apôtre, Monsieur : *De peur qu'il ne s'enfle d'orgueil ;* mais on n'avoit pas cela à craindre d'un homme qui fuyoit une grande Prélatrice

avec plus de soin que les autres ne la poursuivent. Aussi son élévation fut-elle généralement approuvée de tous les Evêques d'Orient & d'Occident. Il avoit alors trente-quatre ans.

Sa première action fut de se dépouiller de son mobilier en faveur des pauvres; il donna ses biens-fonds à l'Eglise, en réservant l'usufruit à une de ses sœurs, qui avoit renoncé au mariage; & pour ne se plus mêler des affaires temporelles, il chargea son frere du gouvernement de sa maison. Il s'appliqua ensuite tout entier à l'étude, & y passoit une partie des nuits, pour ne rien dérober de son temps à son troupeau. Ses progrès dans la science furent tels, que trois ans après son ordination, il étoit regardé comme un des plus savants Evêques, & cela dans un temps où il y avoit de grands Hommes. Il écrivit sur la divinité de Jesus-Christ, à la priere de l'Empereur Gratien, & traita de plusieurs vertus chrétiennes, sur-tout des devoirs des Vierges & des veuves.

Mais de toutes les vertus de saint Ambroise, il n'y en a pas qui parussent avec plus d'éclat que sa charité & sa fermeté. La première l'engagea à vendre jusqu'aux vases qui étoient destinés à l'Autel, & à distribuer aux pauvres toute la

succession de son frere, qui, en mourant, le fit son héritier. La seconde parut avec éclat, dans la conduite qu'il tint avec l'Empereur Théodose.

Ce Prince, auquel on donna avec justice le surnom de Grand, avoit ordonné dans sa colere, le massacre des Habitants de Thessalonique, qui l'avoient offensé; saint Ambroise, qui l'aimoit autant qu'il le respectoit, eut le courage de lui refuser l'entrée de l'Eglise, jusqu'à ce qu'il eût réparé sa faute. L'Empereur non-seulement se soumit à la pénitence publique; mais connoissant combien cet acte de sévérité avoit coûté à saint Ambroise, il l'en estima & l'en aima davantage.

Voilà, Mesdames, quel étoit celui dont on s'efforce de donner une petite idée, comme d'un esprit borné. Il faudroit un volume pour vous raconter les grandes actions qu'il fit pendant un long Episcopat : ce que je vous en ai dit doit suffire. Quand nous parlerons de l'honneur que l'Eglise rend aux reliques des Saints, je vous ferai voir qu'Ambroise n'innova rien, & s'en tint à ce qui avoit été pratiqué depuis les Apôtres, sans aucune interruption.





## SECONDE JOURNÉE.

## La BONNE.

Nous allons continuer, Mesdames, à vous prouver que la foi de la présence réelle n'a jamais varié dans l'Eglise depuis son établissement. Saint Cyrille, si célèbre pour s'être élevé contre Nestorius, s'étoit expliqué à ce sujet avec autant de force que saint Ambroise. Voici ses paroles:

„ Lui-même (Jesus-Christ) donc  
 „ ayant dit : *Ceci est mon Corps* : qui  
 „ osera en douter ? Lui-même ayant dit :  
 „ *Ceci est mon Sang* : qui pourra jamais  
 „ dire que ce n'est pas son sang ? Il chan-  
 „ gea autrefois l'eau en vin aux noces  
 „ de Cana, en Galilée, par sa seule vo-  
 „ lonté, & on refusera de croire qu'il  
 „ a changé le vin en son Sang ? Rece-  
 „ vons-le donc avec une entière certi-  
 „ tude, comme le Corps & le Sang de  
 „ J. C. Car sous la figure du pain, le  
 „ Corps vous est donné, & le Sang sous  
 „ la figure du vin, afin que, participant  
 „ au Corps & au Sang de J. C., vous  
 „ deveniez un même corps, & un même  
 „ sang avec lui. „ Il dit ensuite : “ Ne  
 „ t'arrête pas au sens. N'en juge pas

„ par le goût, mais par la foi, & sois  
 „ indubitablement persuadé que tu as  
 „ l'honneur de recevoir le Corps & le  
 „ Sang de J. C. Sois persuadé que ce  
 „ qui paroît du pain, n'est pas du pain,  
 „ quoiqu'il semble au goût; mais le  
 „ Corps de J. C.; & que ce qui paroît  
 „ du vin, n'est pas du vin, quoique le  
 „ goût le veuille ainsi, mais le Sang de  
 „ Jesus-Christ.

Voilà, Mesdames, comme on croyoit  
 l'an 387. Jugez à présent de la bonne  
 foi de ceux qui vous disent que le do-  
 gme de la transubstantiation est une opi-  
 nion monstrueuse, une abomination in-  
 ventée dans les derniers temps par l'E-  
 glise Romaine.

*Lady MÉRY.*

Peut-être ai-je été distraite; mais je  
 n'ai compris qu'une chose dans ce dis-  
 cours: savoir, que le Corps & le Sang de  
 Jesus-Christ étoient réellement dans l'E-  
 ucharistie. Je ne vois pas comment cela  
 prouve ce que vous appelez la *transub-*  
*stantiation.*

*La BONNE.*

C'est que vous n'avez pas remarqué  
 les paroles de saint Cyrille: *Sois persuadé*  
*que ce qui paroît du pain, n'est pas du*

*pain, mais la figure du pain.* Il y a donc eu un changement entier; la substance du Corps de J. C. a pris la place de la substance du pain, il ne reste plus que la figure, les apparences du pain : voilà ce que nous appellons la *transubstantiation*. Ce mot, comme celui de *consubstantiel*, explique parfaitement le changement de substance, comme celui de *consubstantiel* levoit tout équivoque par rapport à la Divinité. Les Protestants nous reprochent que ce mot est nouveau, & disent que la foi qu'il exprime, est de même date, ou du moins qu'elle n'a pas son origine dans la foi des Apôtres. J'ai démontré la fausseté de cette allégation par les témoignages des Peres des premiers siècles; c'est à vous de juger entre nous : & remarquez que ce n'est pas dans un discours oratoire que saint Cyrille parle ainsi, mais dans un Catéchisme, une instruction aux nouveaux Fideles, où tout devoit être exact.

*Lady VIOLENTE.*

J'allois vous dire que saint Cyrille parloit à des gens qui ne paroissent pas persuadés de la présence réelle; mais je vois qu'il parloit à de nouveaux Chrétiens, qui entendoient parler de ce Mystere pour la première fois.



*Le R A B B I N.*

Rappelez-vous combien saint Cyrille effuya de contradictions, lorsqu'il écrivit contre Nestorius; s'il n'eût pas expliqué exactement la doctrine de l'Eglise, au sujet de la présence réelle, croyez-vous qu'on n'eût pas relevé ce qu'il auroit avancé de nouveau? Le silence qu'on garda à cet égard, prouve qu'il étoit orthodoxe, & qu'il n'y avoit encore aucun Hérétique qui disputât cette vérité.

*Le C A L V I N I S T E.*

Monfieur le Luthérien pourroit vous objecter, que du temps de saint Cyrille même, il y avoit un grand nombre de Solitaires qui ne croyoient pas la réalité comme les Papistes; donc cette foi n'étoit pas sans contradicteurs, comme vous le dites.

*La B O N N E.*

Ces Moines, comme parle St. Cyrille, étoient en petit nombre. Ils croyoient que Dieu étoit corporel & borné, parce que, selon l'Écriture, l'homme est fait à l'image de Dieu. Jugez du poids qu'il faut donner au témoignage de gens qui expliquoient si bien l'Écriture: voici ce qu'en dit saint Cyrille. " J'apprends qu'ils

„ disent que l'Eulogie mystique, c'est-  
 „ à-dire, l'Eucharistie, ne sert de rien  
 „ pour la justification, quand on la garde  
 „ du jour au lendemain : mais c'est une  
 „ extravagance ; Jesus-Christ n'est pas  
 „ altéré, ni son saint Corps changé. „  
 Voilà la réponse à votre objection,  
 Monsieur.

*Lady LOUISE.*

Il est temps de me décider. Je vous déclare donc, Messieurs & Mesdames, que je crois la présence réelle, comme on l'a crue de tout temps dans l'Eglise, & selon l'exposition de cette Foi, que saint Cyrille faisoit aux nouveaux baptisés. Je n'ai pas besoin d'un plus grand nombre de témoignages. On m'avoit donné les Indulgences, la Pénitence, la primauté du Pape, la visibilité de l'Eglise, la Transsubstantiation, comme des opinions nouvelles ; on m'avoit trompée : Jesus-Christ ne m'imputera point cette erreur, j'y ai renoncé aussi-tôt que je l'ai connue. Continuez, s'il vous plaît, à nous prouver l'ancienneté de la Foi sur les autres points contestés.

*La BONNE.*

Nous commencerons par le Sacrement de la Confirmation ; & puisque nous en

Sommaires à saint Cyrille, je vous rapporterai ses paroles, tirées de la même instruction qu'il donnoit aux nouveaux baptisés.

*Le RABBIN.*

Permettez-moi de joindre un passage du même Saint à ceux que nous avons cités. Dans l'Homélie de la Cene mystique, il parle ainsi contre les Nestoriens :

„ Qu'ils nous disent quel corps est la  
 „ pâture des troupeaux de l'Eglise; &  
 „ quel breuvage les rafraîchit? Si c'est  
 „ le corps d'un Dieu; Jesus-Christ est  
 „ donc vrai Dieu, & non pas un pur  
 „ homme. Si c'est le sang d'un Dieu, le  
 „ Fils de Dieu n'est donc pas seulement  
 „ Dieu, mais Verbe incarné. Que si c'est  
 „ la chair de J. C. qui est nourriture, &  
 „ son sang breuvage, c'est-à-dire, selon  
 „ eux, un homme pur; comment ensei-  
 „ gne-t-on qu'il sert à la vie éternelle?  
 „ Comment est-il distribué ici & par-  
 „ tout, sans être diminué? Un simple  
 „ corps n'est point source de vie à ceux  
 „ qui le prennent. „ Et dans le Com-  
 „ mentaire sur saint Jean, il dit: “ Par la  
 „ réception de la sainte Eucharistie, no-  
 „ tre chair est unie à celle de Jesus-Christ,  
 „ comme deux morceaux de cire fondus  
 „ ensemble, afin que cette union nous



„ unisse à la Personne divine, qui a pris  
 „ chair, & que la Personne du Verbe  
 „ nous unisse au Pere, auquel il est con-  
 „ substantiel, &c.

*Lady LOUISE.*

Pourquoi nous taisiez-vous ce passage,  
 qui est si beau & si sublime ?

*La BONNE.*

Saint Cyrille prononça cette Homé-  
 lie dans le cinquieme siecle, Madame,  
 temps dans lequel les Protestants disent  
 que l'Eglise Romaine commença d'alté-  
 rer la doctrine; ainsi je ne vous rapporte  
 que ce qui a été dit avant ce temps. Ils  
 n'ont pu nier que saint Léon, qui occu-  
 poit le Siege de Rome dans ce siecle,  
 n'ait été digne du titre de Saint qu'on  
 lui donne; & par une contrariété éton-  
 nante, ils disent qu'il étoit un Ante-  
 Christ commencé. Accordez ces deux  
 titres ensemble, si vous le pouvez ?

*Lady LOUISE.*

Ne foyez pas si scrupuleuse, ma *Bon-  
 ne*, & quand il y aura quelque passage  
 instructif & édifiant, avancé dans ce cin-  
 quieme siecle, si nous y trouvons une  
 doctrine nouvelle, nous lui trouverons  
 sans doute des contradicteurs. Mais di-

tes-moi, je vous prie, qu'est-ce qui a mis les Protestants de si mauvaise humeur contre saint Léon?

*La BONNE.*

Comme il se trouva dans ce siècle des hommes ambitieux, qui attaquèrent les prérogatives de son Siège, il crut pouvoir les défendre, quoiqu'on ne puisse lui disputer d'avoir été très-humble quand il se regardoit comme homme privé. Reprenons ce que saint Cyrille a dit sur la Confirmation: "Jésus-Christ ayant sanctifié les eaux du Jourdain par son Baptême, en sortit, & le Saint-Esprit reposa sur lui sensiblement: ainsi étant sortis du bain sacré, vous avez reçu l'onction, image de celle de J. C.," Saint Ambroise avoit aussi fait mention de ce Sacrement, & remarque qu'au sortir des fonts, on faisoit aux baptisés l'onction sur la tête, puis on leur lavoit les pieds, & on les revêtoit d'habits blancs. Voilà les cérémonies du Baptême consommées, comme vous le voyez. Voici celles de la Confirmation, comme ce Saint nous les rapporte. "Ensuite ils recevoient le sceau du Saint-Esprit avec l'expression des sept Dons.

*Le CALVINISTE.*

Ces témoignages sont d'un temps bien

avancé. On ne connoissoit pas cette onction auparavant.

*La BONNE.*

Pouvez-vous le dire, Monsieur, après ce que je vous ai déjà fait remarquer à ce sujet? Ne croyez pas que je parle ainsi par disette de preuves plus anciennes: je vais vous en donner d'un temps beaucoup plus reculé. Voici un des Canons du Concile d'Elvire, tenu environ l'an 303.

„ En voyage, sur mer, ou si l'Eglise  
 „ n'est pas proche, un Chrétien qui a  
 „ conservé l'intégrité de son Baptême,  
 „ & qui n'est point bigame, pourra bap-  
 „ tiser un Catéchumene en nécessité de  
 „ maladie; à la charge, s'il survit, de  
 „ le mener à l'Evêque, pour le perfec-  
 „ tionner par l'imposition des mains.

Dans le Concile général qui fut tenu à Constantinople l'an 381, on régla les différentes manieres de recevoir les Héretiques; & voici ce qui fut résolu par rapport à ceux dont le Baptême étoit valide. “ On leur donne premièrement,  
 „ le sceau ou l'onction, & en faisant  
 „ cette onction, on dit: Le sceau du  
 „ Saint-Esprit. „ On trouve encore chez les Grecs les mêmes onctions & les mêmes paroles pour le Sacrement de la Confirmation.

Nous



Nous avons un Décret du Pape Libere, de l'an 385, où il dit, en parlant des Ariens: " Ils seront reçus, comme les autres Hérétiques, par la seule invocation du Saint-Esprit, & l'imposition des mains de l'Evêque.

Vous voyez clairement par tous ces passages, que le Sacrement de Confirmation est aussi ancien que l'Eglise, & qu'en l'administrant aujourd'hui, elle ne fait que ce que son divin Chef lui a ordonné par ses Apôtres.

*Lady VIOLENTE.*

Avant de parler des autres Sacrements, permettez-moi de vous rappeler une des plus fortes objections que nous ayons à faire contre vous, & à laquelle il me semble que vous n'avez pas assez répondu, en parlant de l'Eucharistie.

N'est-il pas vrai que Jesus-Christ a ordonné ce Sacrement sous les deux especes? N'est-il pas vrai que la pratique constante de la primitive Eglise, étoit de donner la coupe aux Fideles? Elle la croyoit donc nécessaire. De quel droit l'Eglise Romaine a-t-elle retranché cette coupe? Se croit-elle plus sage que Jesus-Christ & que les Apôtres? A-t-elle le pouvoir de changer ce qui fait l'essence des Sacrements?

*La BONNE.*

Non assurément, Madame; aussi ne l'a-t-elle pas fait. La question est d'examiner, si la réception de la coupe est nécessaire à l'intégrité du Sacrement. Secondement, s'il est vrai que dans la primitive Eglise, on ne communiât jamais que sous les deux especes: enfin, si l'Eglise a le pouvoir de changer les cérémonies qui ne sont pas essentielles aux Sacraments. Je ne doute pas que de grands Hommes, de célèbres Théologiens n'aient répondu à ces objections; je ne les ai jamais lues, & ce sera par mes seules lumieres que je vais vous répondre. Si ce que j'aurai l'honneur de vous dire, ne vous satisfait pas, j'aurai recours aux sources.

*Le CALVINISTE.*

Vous convenez que l'Eglise Romaine emploie un fatras de cérémonies qui ne sont pas essentielles aux Sacraments: pourquoi les a-t-elles instituées? Si elles ont été bonnes dans un temps, pourquoi les changer dans un autre? N'avouerez-vous pas, que parmi ces cérémonies, il y en a plusieurs qui viennent des Juifs, & même des Païens, comme la fête des lumieres, l'eau lustrale que vous avez rem-

placée par votre eau bénite , & mille autres ?

*La BONNE.*

Vous me demandez à quoi servent les cérémonies ? A occuper l'esprit des créatures qui ont une ame , & des sens. C'est par les sens que nous viennent toutes les distractions dans la priere , & il n'y a que les ames privilégiées , celles qui ont fait les plus grands progrès dans la vertu , qui soient assez dégagées des objets extérieurs , pour se livrer à la contemplation d'un être , sur lequel les sens n'ont aucune prise. Les cérémonies visibles fixent les sens , les remplissent des effets du mystere , qu'elles rendent en quelque façon sensibles : en un mot , elles sont des Livres pour les ignorants.

*Mr. DE BONNEFOI.*

L'Eglise , en instituant les cérémonies qui accompagnent les Sacrements , ne fait qu'entrer dans l'esprit de son divin Chef. Il pouvoit se communiquer à nous sans signe sensible ; cependant vous voyez que ses Sacrements en sont accompagnés.

*Le RABBIN.*

Dieu étoit descendu lui-même dans le



détail le plus minutieux par rapport aux cérémonies: sa Loi en étoit chargée; & plus un Peuple est grossier, ignorant, & conduit par les sens, plus les cérémonies deviennent nécessaires.

### La BONNE.

Aussi l'Eglise a-t-elle multiplié ces secours à mesure que les Chrétiens se sont plus éloignés de la première ferveur. Les premiers Chrétiens renonçoient au plus grand nombre des emplois publics, ou pour ne s'occuper que de la seule chose nécessaire, comme Magdelaine, ou par la crainte de se souiller par des cérémonies païennes. Une partie vendoit son bien pour imiter la pauvreté de Jesus-Christ, & tous étoient dans la disposition de donner leur sang pour la Foi qu'ils embrassoient. Vous avouerez que de pareils Chrétiens devoient vivre dans une grande union avec Dieu, & étoient bien plus en état que nous de se passer des cérémonies; cependant nous les trouvons établies & pratiquées comme anciennes dans le troisième siècle; n'est-il pas vrai qu'il est tout naturel de penser qu'elles venoient des Apôtres, qui, attentifs à tout ce qui pouvoit servir à nourrir la piété des Fideles, n'avoient eu garde d'oublier ce moyen efficace de l'augmenter?

*Le CALVINISTE.*

Non, Mademoiselle, les cérémonies ne nourrissent point la piété, au contraire on ne s'occupe que des choses qui frappent les sens, sans remonter à celles qu'elles signifient, & cela ruine le culte en esprit & en vérité, qui est le seul digne de Dieu.

*Lady LOUISE.*

Oh! pour cela, Monsieur, je ne puis être de votre avis, je suis de ces Chrétiennes imparfaites dont la piété a besoin d'être excitée. Je me suis trouvée une fois à un baptême chez les Catholiques; le Prêtre m'avoit donné un Livre où toutes les prières qu'il faisoit étoient traduites en françois, & où toutes les cérémonies qu'il fit étoient expliquées; savez-vous bien que je fus remuée jusqu'au fond de l'ame? Mes larmes couloient malgré moi, & l'impression de piété, que cette vue produisit sur moi, dura plusieurs jours. Je n'ai jamais éprouvé rien de semblable lorsque j'ai vu administrer le baptême parmi nous.

*Le CALVINISTE.*

Pourquoi changer des cérémonies, qui une fois ont été utiles? Pourquoi en adopter de païennes?

*La BONNE.*

Je vous l'ai déjà dit, Monsieur ; la plupart de nos cérémonies, sur-tout dans l'administration des Sacrements, sont aussi anciennes que l'Eglise : par rapport à celles dans lesquelles on a fait quelque changement, c'est que les mœurs ont changé, c'est que les raisons qu'on a eues d'établir certaines cérémonies, ont cessé. Au commencement de la tranquillité que la conversion de Constantin rapporta dans l'Eglise, on détruisoit les Temples des faux Dieux jusques aux fondements : il eût été dangereux de laisser subsister alors ces objets de l'ancien culte des Païens, c'étoit une tentation qu'il falloit leur ôter. Lorsque la Foi fut bien établie, & que le Paganisme fut relégué, pour ainsi dire, dans les confins de l'Empire, on changea de conduite ; au-lieu de détruire les Temples, on se contenta de les purifier. Ainsi le Panthéon à Rome, qui étoit consacré à tous les Dieux, fut consacré à Dieu sous le nom & l'invocation de Marie & de tous les Saints ; & comme sa figure étoit ronde, on l'appella Notre-Dame de la Rotonde. On peut donc peser les circonstances du temps pour changer les usages.



Mr. DE BONNEFOI.

Dans le temps de la primitive Eglise, où le nombre des Fideles n'étoit pas grand, où l'on avoit besoin de faire passer les Catéchumenes par de longues épreuves, où ils devoient recevoir des instructions qui demandoient un temps considérable; il étoit sage que l'Evêque se réservât la fonction du Baptême, & qu'il fût administré à un temps fixé. Les raisons de cet usage ayant cessé lorsque le Christianisme fut bien établi, on cessa aussi de l'observer, & on baptisa en tout temps.

La Bonne.

Vous demandez, Monsieur, pourquoi nous avons reçu dans l'Eglise des cérémonies imitées de celles des Païens & des Juifs? C'étoit pour imiter l'exemple de l'Apôtre, qui disoit de lui-même: *Je me suis fait tout à tous, pour les gagner à Jesus-Christ.* Il n'ignoroit pas que les cérémonies Judaïques avoient été abrogées, & ne laissa pas de faire circoncire un de ses Disciples. Je crois que c'est Timothée; pour ne pas éloigner & scandaliser les Juifs, il observa les cérémonies Judaïques dans un vœu qu'il avoit fait. Parmi les nouveaux Chrétiens, il y en avoit de foibles qui regrettoient certai-

nes fêtes indifférentes par elles-mêmes, & qui n'avoient d'autre venin que l'intention dans laquelle on les faisoit; il arriva même, lorsque la ferveur qu'on avoit eue pendant la persécution fut ralentie, que plusieurs Chrétiens se laissoient entraîner à ces fêtes païennes, entre autres, à celle qu'on appelloit la fête des lumières: l'Eglise, pour empêcher ce mal, usa d'une sage condescendance, & occupa ses enfants d'une fête spirituelle dans laquelle tout étoit illuminé. Après avoir sanctifié les Temples des Païens, on pouvoit bien sanctifier leurs usages.

*Mis* DOROTHÉE.

Puisque vous condamnez tout changement dans la discipline, pourquoi mangez-vous des bêtes avec leur sang, & que ne vous servez-vous à la boucherie de la Synagogue? Car l'ordonnance en avoit été portée dans un Concile tenu par les Apôtres mêmes. Pourquoi baptisez-vous les enfants en tout temps? Pourquoi ne passez-vous pas les veilles des grandes fêtes dans les Eglises, comme on le faisoit alors? Pourquoi vous donnez-vous réciproquement des étrennes au premier jour de l'an? Pourquoi ne jeûnez-vous pas le Carême, à la maniere des premiers Chrétiens, qui ne man-

A M E R I C A I N E S. 153  
geoient qu'après le coucher du soleil ?

*Le CALVINISTE.*

J'avoue qu'il y a des usages & des cérémonies qui n'ont rien d'essentiel, & qu'on peut changer; mais il n'en est pas ainsi de celles qui sont d'institution divine, auxquelles on ne peut toucher sans crime. Tel est le retranchement de la coupe; on n'a pu l'ôter aux Fideles, sans aller contre l'ordre exprès de Jesus-Christ. *Buvez-en tous.* C'est attaquer l'intégrité du Sacrement de n'en donner qu'une partie, aussi voyons-nous l'usage de la coupe généralement établi dans la primitive Eglise, vous ne pouvez le nier.

*La BONNE.*

Pas si généralement que vous le croyez, Monsieur. Les Fideles dans le temps de la persécution, emportoient chez eux la sainte Eucharistie; les Solitaires en Egypte en faisoient autant. C'étoit la coutume de la porter pendue à son col dans les voyages, comme nous le voyons dans la vie de saint Satire, frere de saint Ambroise. Or il n'est pas à présumer qu'on emportât la sainte Eucharistie sous l'espece du vin; cela auroit été sujet à trop d'inconvénients; & d'ailleurs le Sacrement est tout entier sous chaque espece.



*Lady LOUISE.*

Comment peut-on prouver, je vous prie, que J. C. est tout entier sous chacune des deux especes ?

*La BONNE.*

Il ne faut pour cela, Madame, que se rappeler le moment de l'institution de l'Eucharistie. *Prenez & mangez*, dit Jesus-Christ : *Ceci est mon Corps*, un corps vivant, tel que je l'ai actuellement. Ce fut un corps vivant que Jesus donna à ses Apôtres ; or un corps vivant n'est point séparé de son sang, non plus que le sang n'est point séparé du corps.

*Le RABBIN.*

Je ne puis m'empêcher de penser que nous prenons ici une peine inutile. *Lady Louise*, permettez-moi de vous faire une question : après toutes les preuves qui ont été alléguées, n'êtes-vous pas convaincue que J. C. a promis d'être toujours avec son Eglise, de présider à ses décisions, & de ne pas permettre que les portes de l'Enfer prévalussent jamais contre elle ?

*Lady LOUISE.*

Je fais plus, Monsieur, c'est que je

fuis convaincue que l'Eglise Catholique est celle à laquelle Jesus-Christ a fait des promesses; ce n'est point en doutant que je fais des questions; mais pour m'édifier: souffrez donc que je les continue.

*La BONNE.*

Je me souviens d'avoir lu dans l'Histoire Ecclésiastique, qu'on rendit aux Fideles la communion sous les deux especes, à l'occasion des Manichéens; vous vous souvenez qu'ils avoient horreur du vin: or un de leurs principes étoit, qu'on pouvoit se parjurer quand il étoit question de rendre raison de sa foi. On ne pouvoit donc les distinguer des Catholiques qu'à la réception de la coupe, & on employa ce moyen pour les connoître. Donc la coupe avoit été retranchée aux Fideles, & on la retrancha de nouveau lorsque la raison pour laquelle on la leur avoit rendue ne subsista plus, c'est-à-dire, lorsque la Secte des Manichéens fut anéantie.

*Mifs DOROTHÉE.*

Chez les Protestants, où l'on croit qu'en prenant la coupe, on ne reçoit que du vin, il n'y a pas d'inconvénient que cette coupe soit renversée, qu'il en tombe quelque goutte; mais chez les Catholi-

ques, où l'on est persuadé qu'il n'y a plus de vin, mais qu'il a été transmué, changé au précieux Sang de J. C., il y auroit un grand inconvénient d'en laisser perdre une seule goutte; ce qui est presque inévitable, quand le nombre des Communiants est considérable.

*Le CALVINISTE.*

Le même inconvénient devoit arriver au temps de la primitive Eglise, où les Chrétiens s'assembloient en un seul lieu.

*La BONNE.*

Le nombre n'en étoit pas considérable, Monsieur. Vous voyez par les passages que nous avons allégués, qu'on conservoit une partie de la sainte Eucharistie pour les absents; ainsi tous n'y assistoient pas. Il est tel jour où l'on communie des milliers de personnes: quel vase pourroit contenir une assez grande quantité de vin pour tant de personnes? Au reste, je vous ai déjà dit que je n'ai jamais rien lu sur cet article; ainsi je ne puis vous dire en quel temps, ni à quelle occasion, s'est fait le retranchement de la coupe; mais comme la Foi de tous les temps m'apprend que Jesus est tout entier, non-seulement sous chacune des deux especes, mais encore dans chaque



partie du pain & du vin consacré ; cela me suffit pour être tranquille sur ma communion , quand même je ne recevrois qu'une petite partie de l'Hostie.

*Le RABBIN.*

On vous a fait remarquer que la Synagogue avoit eu le droit de changer l'ordonnance d'un Sacrifice ordonné par Dieu même ; que ce changement avoit été approuvé de J. C. , puisqu'il s'y étoit conformé. L'essence du Sacrement de nos Peres , étoit de manger l'agneau : cette chose essentielle , Jesus l'observe sans blâmer les Juifs , qui s'étoient éloignés de l'ordonnance primitive , pour des raisons dont l'Écriture n'a pas jugé à propos de nous rendre compte ; mais qui sans doute étoient bonnes , puisque Jesus les a approuvées. L'essence du Sacrement de l'Eucharistie est , que le pain & le vin soient changés au Corps & au Sang de Jesus-Christ pour devenir la nourriture des Fideles. Cette fin de l'institution du Sacrement se trouve également remplie , soit que l'on communie sous une seule ou sous deux especes : l'Eglise , pour des raisons qui ne sont pas venues à ma connoissance , ne donne ce Sacrement aux Fideles que sous l'espece

du pain ; mais Jesus-Christ y est contenu tout entier , puisqu'un corps vivant n'est point sans son sang , comme on vient de vous le dire : elle n'a pas touché à l'essence du Sacrement , & peut , comme la Synagogue , régler la maniere de faire ce banquet sacré , dont l'agneau Paschal étoit la figure.

*Le LUTHÉRIEN.*

Voilà ce qu'on ne me persuadera jamais. Nulle créature n'a droit de changer ce que Jesus a ordonné.

*Mis DOROTHÉE.*

Rappelez-vous , Monsieur , les paroles de Luther qu'on vous a citées. Il croyoit si peu que la communion sous les deux especes fût une chose essentielle , qu'il protestoit que si l'Eglise Romaine l'eût adoptée , il l'auroit rejettée pour s'en tenir à une seule especes. Vous me direz que Luther ne savoit ce qu'il disoit , quand il parloit ainsi ; mais comme vous n'êtes pas plus infallible que votre maître , il y en aura qui prendront par rapport à vous , la liberté que vous prenez par rapport à lui , c'est-à-dire , qui penseront que vous ne pensez pas juste , lorsque vous soutenez la nécessité de la communion sous les deux especes.

*La BONNE.*

Je n'ai qu'un mot à vous dire, Mesdames, par rapport au Sacrement de l'Extrême-Onction : on la trouve expressément marquée dans l'Épître de saint Jacques ; mais l'*Esprit* a dit à ces Messieurs, que cette Épître est apocryphe : c'est la décision de Dordrecht ; que si vous me demandez ce que c'est que cet *Esprit* qui a si bien instruit ces Messieurs, je vous répondrai, que c'est le même qui a dicté que les Fideles prédestinés ne pouvoient perdre la grace, quelque grands que fussent les péchés qu'ils commissent ; mais que ces crimes ne leur en ôteroient que le sentiment. Jugez par cette décision, de la Foi qu'il faut avoir pour la première.

*Lady LOUISE.*

Ne trouve-t-on dans l'antiquité aucun vestige de ce Sacrement, outre l'Épître de saint Jacques ? Vous rappelez-vous ce que dit cet Apôtre ?

*La BONNE.*

Voici comment il s'explique. “ Quel-  
 „ qu'un est-il malade ? Qu'il appelle les  
 „ Prêtres de l'Église, & qu'ils prient sur  
 „ lui, en l'oignant d'huile, au nom du  
 „ Seigneur, & la priere de la Foi sau-



„ vera le malade ; le Seigneur le soula-  
 „ gera ; & s'il a commis des péchés,  
 „ ils lui seront pardonnés. „ Je ne trouve  
 rien dans les quatre premiers siècles au  
 sujet de ce Sacrement qui n'avoit jamais  
 été attaqué ; mais voici ce que dit le Pape  
 saint Innocent dans une Décretale qu'il  
 envoya à un Evêque. Je la rapporterai  
 presque toute entière, parce qu'elle éclair-  
 cit bien des points contestés.

Il se plaint d'abord du mépris des Tra-  
 ditions que l'Eglise a reçues de l'Apôtre  
 saint Pierre. “ Vu principalement, (dit-  
 „ il,) qu'il est *manifeste* que personne n'a  
 „ institué des Eglises dans l'Italie, les  
 „ Gaules, les Espagnes, l'Afrique, la  
 „ Sicile, & les Isles adjacentes, sinon  
 „ ceux que l'Apôtre saint Pierre ou ses  
 „ Successeurs ont établis Evêques. „ Et  
 interpellant celui auquel il adresse sa Let-  
 tre, il lui dit :

„ Vous êtes sans doute souvent venu  
 „ à Rome ; vous avez assisté aux assem-  
 „ blées de notre Eglise ; vous avez vu  
 „ quel usage elle observe, soit dans la  
 „ consécration des Mysteres, soit dans  
 „ les autres actions secretes : ce qui suf-  
 „ firoit pour votre instruction.

#### Le CALVINISTE.

Vous nous alléguez là une belle auto-

rité avec votre Décretale : ignorez-vous que ces sortes de pieces sont absolument décriées , même parmi les Catholiques éclairés ? c'est le principal canal dont les Papes se sont servis pour répandre les Traditions humaines qu'ils ont substituées petit à petit à l'Écriture-Sainte.

*La BONNE.*

Je nie d'abord que les Décretales soient décriées parmi les Catholiques ; car je n'appelle pas de ce nom , tous ceux qui restent extérieurement dans l'Eglise. Je nie en second lieu , que les Traditions reçues dans l'Eglise soient contradictoires avec aucun des passages de l'Écriture , & je vous défie de m'en faire voir un seul qui en soit attaqué ; mais ce n'est pas là de quoi il est question.

*Le RABBIN.*

En effet , Monsieur , ne considérons point cette Décretale comme ayant été écrite par le Pape : voyons-la comme l'ouvrage d'un Historien de l'an 416 , temps assez voisin des Apôtres. Le Pape n'y ordonne rien. Il ne dit point , je trouve à propos que l'on change tel ou tel usage ; mais je me plains qu'on n'observe pas ceux qui viennent de l'Apôtre saint Pierre. Il se sert même de paroles remarqua-

bles. *Il est manifeste*, dit-il: c'est-à-dire, c'est une chose publique, connue. Il ne vient point annoncer des Traditions obscures, & dont personne n'avoit entendu parler: nommez-nous des Evêques qui aient contredit à ce qu'il avance dans cette Décretale?

*Le CALVINISTE.*

Oh! dès ce temps-là, on avoit contredit plusieurs des dogmes crus dans l'Eglise Romaine, & ce sont les mêmes que nous rejettons aujourd'hui.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Voulez-vous adopter pour vos Peres & vos Apôtres, ceux qui publioient une doctrine contraire aux dogmes reçus alors dans l'Eglise? Direz-vous avec Pelage, qu'il n'y a point de péché originel; avec les Manichéens, qu'il y a deux principes? Car tous ceux qui ont nié la priere pour les morts, l'invocation des Saints, &c. attaquoient outre cela quelques-uns des dogmes fondamentaux. C'est précisément parce que de pareilles gens ont attaqué les dogmes que vous rejetez aujourd'hui, que nous connoissons qu'ils venoient du temps des Apôtres. On n'attaque point ce qui ne subsiste pas. Comme ces Hérétiques rejettoient des dogmes que vous



croyez aussi-bien que les Catholiques; vous ne pouvez croire qu'ils aient été animés du Saint-Esprit; car ceux qu'il éclaire d'une manière spéciale, ne peuvent chercher à ruiner la Religion Chrétienne, comme ont fait ceux-là. La résistance qu'ils ont trouvée dans l'Eglise, tant sur les uns que sur les autres points, vous est une assurance de l'infaillibilité des promesses de Jesus à son égard. Continuez, je vous prie, Mademoiselle, à nous répéter ce qui vient à notre sujet, dans la Décretale du Pape saint Innocent.

*La BONNE.*

Après avoir récapitulé plusieurs points de discipline sur le jeûne, la célébration du sacrifice des Autels, &c. il dit: " Il  
 „ n'y a que l'Evêque qui puisse donner  
 „ aux enfants le sacré sceau; nous l'apprenons non-seulement par la coutume  
 „ des Eglises, mais encore par l'Ecriture-Sainte dans les Actes, en la personne de saint Pierre & de saint Jean.  
 „ Les Prêtres peuvent bien faire aux baptisés l'onction du chrême, pourvu qu'il  
 „ soit consacré par l'Evêque: mais ils  
 „ n'en peuvent marquer le front; cela  
 „ n'est permis qu'aux Evêques, quand  
 „ ils donnent le Saint-Esprit. L'onction

„ des malades peut être faite par les Prê-  
 „ tres suivant l'Épître de l'Apôtre saint  
 „ Jacques; & la raison en est, que les  
 „ autres occupations des Evêques ne  
 „ leur permettent pas d'aller à tous les  
 „ malades: mais l'huile de cette onction  
 „ doit être consacrée par eux. On ne  
 „ la donne point aux pénitents, parce  
 „ que c'est un Sacrement. Quand vous  
 „ viendrez ici, je vous dirai le reste,  
 „ qu'il n'est pas permis d'écrire. Je ne  
 „ puis dire les paroles, de peur que je  
 „ ne semble plutôt trahir les Mysteres,  
 „ que répondre à une consultation.

*Lady LOUISE.*

Il y a bien des choses remarquables  
 dans cette Lettre écrite l'an 416. D'a-  
 bord, on croyoit dans ce temps, que  
 l'Épître, que ma *Bonne* a citée, étoit  
 de l'Apôtre saint Jacques. Ensuite le  
 Pape parle de ces deux Sacraments, com-  
 me de choses reçues, non-seulement  
 d'après la sainte Écriture mais encore  
 d'après une ancienne coutume. Or le  
 mot d'*ancienne*, en 416, ne peut s'en-  
 tendre que du temps des Apôtres.

*Le RABBIN.*

Je fais une réflexion qui me paroît fort  
 importante. Ces Lettres des Papes, &

même celles que les Evêques s'écrivoient réciproquement, lorsqu'il étoit question de doctrine, se lisoient publiquement à tous les Fideles.

*Le LUTHÉRIEN.*

C'est de quoi nous n'avons nulle preuve; elles ne se lisoient qu'au Clergé.

*Miss DOROTHÉE.*

Vous n'avez donc pas écouté la lecture que ma *Bonne* vient de nous faire. Ceux qui étoient Prêtres, savoient assurément les paroles de la consécration, & les autres qu'on employoit dans l'administration des Sacrements; si le Pape n'eût eu qu'eux en vue, il n'auroit pas dit qu'il ne lui étoit pas permis de trahir les Mysteres; cette Lettre étoit donc pour tout le Peuple qui les ignoroit.

*Le RABBIN.*

Vous avouez, Monsieur, que l'Eglise des premiers siècles étoit pure: qu'elle étoit l'organe du Saint-Esprit: par conséquent tout ce qu'elle faisoit étoit louable, juste & bon. Or ce secret qu'on gardoit sur les saints Mysteres, nous en ignorons les raisons. Vous n'êtes pas assez téméraire, je pense, pour condamner cette conduite de l'Eglise, quoique vous



en ignoriez les motifs; ayez la même réserve par rapport à ce qu'elle a fait à l'égard de plusieurs points de discipline, quoique vous ne connoissiez pas la raison de sa conduite.

*Miss* DOROTHÉE.

Je crois qu'il est permis de deviner, ma *Bonne*; & voici quelles sont mes conjectures à cet égard. La charité chrétienne obligeoit les Apôtres à user de ménagements envers les Païens; & la prudence leur imposoit la loi de ne point leur parler des prodiges d'amour, que Jesus opere continuellement en faveur des hommes, par le moyen des Sacrements, avant qu'ils fussent bien convaincus de la divinité de celui qui opéroit ces prodiges. Ce n'étoit qu'au sortir des eaux du Baptême qu'on les en instruisoit, parce que dans ce Sacrement ils avoient reçu la Foi infuse qui les faisoit croire.

Le CALVINISTE.

Mauvais raisonnement. Le secret se gardoit même envers les Chrétiens, comme vous venez de le dire vous-même; mais il faut que *Miss Dorothee* parle, & raisonne de tout, à propos ou hors de propos.

*Miss DOROTHÉE.*

Passons sur l'apostrophe que je ne relèverai pas. Ayez la bonté, Monsieur, de distinguer deux choses, ou deux sortes de secrets. Les Païens mêmes Catéchumenes n'avoient aucune connoissance de nos Mysteres, qu'ils apprennent au moment de la régénération. L'instruction qu'on leur faisoit au sortir des fonts baptismaux, étoit proprement un Catéchisme, comme nous l'avons remarqué. Ils apprennent alors ce qui regardoit les deux Sacramens qu'ils alloient recevoir; car ils avoient été instruits long-temps sur le Baptême, & sur la Morale. Je ne fais si ma mémoire me trompe; mais je crois avoir lu que saint Paul, dans une de ses Epitres, dit aux Fideles auxquels il écrivoit, qu'il les avoit d'abord traités comme des enfans, en ne leur donnant que du lait; mais qu'étant devenus des hommes faits, il leur donnoit une nourriture plus solide, des instructions plus relevées.

*Lady LOUISE.*

Mais, ma chere, que servent toutes ces remarques à la doctrine dont il est question entre nous?

*Miss DOROTHÉE.*

Elles n'y sont point étrangères, Madame, comme vous l'allez voir. Outre ce premier secret qui étoit pour les Païens, il y en avoit un autre qui étoit pour les Chrétiens mêmes, & c'étoient les paroles dont on se servoit pour les Sacrements, & qui en faisoient la forme. Il n'étoit point rare de voir des Infideles retourner à leur vomissement; c'est-à-dire, au culte des Idoles. Porphire, un des plus grands ennemis de la Religion Chrétienne, avoit été lui-même Chrétien: or il étoit à craindre que ces mauvais Chrétiens, retournés au Paganisme, ne profanassent les saints Mysteres, & les paroles par lesquelles ils étoient opérés. Voilà pourquoi on les leur cachoit.

*Lady LOUISE.*

Cette raison me paroît fort bonne, & je ne fais comment elle ne m'est pas venue dans l'esprit.

*Miss DOROTHÉE.*

C'est l'histoire de saint Genès, qui me l'a fait trouver. J'ai appris en la lisant, que les Païens prenoient souvent les Chrétiens pour sujet de leur Comédie, & qu'ils y tournoient en ridicule ce qu'ils favoient



favoient de nos Myſteres. Un jour donc que ſaint Genès, qui étoit Comédien, devoit jouer un pareil rôle, il cria qu'il étoit bien malade, & qu'il demandoit le Baptême; un autre Comédien le lui administra, & enfuite on le preſſa de renoncer à la Foi qu'il avoit embrassée, copiant en tout la conduite des Magistrats, quand ils interrogeoient les Chrétiens. Saint Genès, qui parloit d'après nature, fut trouvé un Acteur merveilleux, tant qu'il ſe défendit d'apostasier; mais étant venu à cet endroit de ſon rôle, où il devoit céder aux Magistrats, il déclara qu'il étoit ſincèrement Chrétien, & qu'un moment avant qu'on l'eût arrosé de l'eau, une lumière ſurnaturelle l'ayant éclairé, il avoit ſouhaité d'être réellement régénéré; que Dieu ayant exaucé ſa priere, il étoit prêt à donner ſa vie pour la Foi qu'il avoit reçue: effectivement, après avoir renouvelé cette protestation en préſence même de l'Empereur, il reçut la couronne du martyr.

## BELESPRIT.

Je regarde cette conjecture comme très-vraiſemblable, & rien n'étoit plus ſage que la réſerve de l'Eglise dans ces temps de perſécution. Voilà ſans doute une des raiſons pour leſquelles les Peres

écrivirent si peu sur ces matieres, en sorte qu'on n'a aucun Traité complet sur les Sacrements; tout ce que vous nous en avez dit, n'a été écrit que par occasion.

*Le RABBIN.*

Et dans toutes ces occasions, les Peres en ont toujours parlé comme de dogmes anciens, & reçus sans contradiction parmi les Fideles. À présent, Mademoiselle, il ne vous reste plus qu'à nous parler des Sacrements de l'Ordre & du Mariage.

*La BONNE.*

Par rapport au Sacrement de l'Ordre, il faudroit un Volume pour vous rapporter tout ce qu'ont dit les Peres par rapport à ce Sacrement.

*Le CALVINISTE.*

Je vous défie de me montrer en aucun endroit qu'on se soit servi du mot *Sacrement*, en parlant de l'ordination des Pasteurs.

*Mifs DOROTHÉE.*

Et qu'y fait le mot, Monsieur, quand la chose est claire? Le Baptême en est-il moins un Sacrement, parce que Jesus-Christ n'employa pas ce mot en disant

à ces Apôtres: *Allez & baptisez?* Il suffit d'y remarquer les trois choses qui constituent le Sacrement. L'institution de Jesus-Christ, un signe visible qui signifie une grace invisible: or ces trois choses se trouvent dans l'Ordre. Jesus-Christ l'institua le jour de la Cene, en donnant à ses Apôtres le pouvoir de changer le pain & le vin en son Corps & en son Sang. Les Apôtres, par son ordre, consacrerent des Evêques à qui appartenoit l'administration de l'Ordre & de la Confirmation. Donnez-moi pour de l'argent, disoit Simon le Magicien, le pouvoir d'imposer les mains, afin que le Saint-Esprit soit donné à ceux auxquels je les imposerai. Il falloit donc un pouvoir pour imposer les mains: voilà le Sacrement de l'Ordre. Ceux qui avoient ce pouvoir donnoient le Saint-Esprit: voilà le Sacrement de Confirmation. Il ne faut être ni Théologien ni Docteur pour appercevoir ces deux Sacraments; il ne faut que savoir lire, il n'y a rien de si clair.

*La BONNE.*

Par rapport aux degrés de la Hiérarchie, sans parler de ce qui en est dit dans la sainte Ecriture, il n'y a rien de plus marqué dans l'antiquité la plus reculée.



Saint Ignace, Evêque d'Antioche, fut martyrisé l'an 106, sept ans après la mort de saint Jean l'Evangeliste; on le conduisit à Rome pour y être dévoré par les bêtes, & sur sa route il écrivit plusieurs Epitres ou Lettres qui sont parvenues jusqu'à nous, & dont on n'a jamais révoqué l'authenticité. Voici comment il s'explique sur la Hiérarchie.

„ Vous devez concourir à la volonté  
 „ de l'Evêque; car vos dignes Prêtres  
 „ sont d'accord avec l'Evêque, comme  
 „ les cordes d'une lyre; „ dans l'Epitre  
 „ aux Magnésiens il dit: “ Puis donc que  
 „ j'ai eu l'avantage de vous voir par Damas, votre Evêque digne de Dieu,  
 „ & les dignes Prêtres Bassus & Apollonius, & mon Confrère le Diacre Sotion. Puissé-je jouir de lui; car il est  
 „ soumis aux Evêques comme à la grace  
 „ de Dieu, & aux Prêtres comme à la  
 „ Loi de Jesus-Christ. „ Vous voyez par ces paroles trois degrés dans la Hiérarchie.

### Le CALVINISTE.

Ce mot d'Evêque n'avoit pas alors la même signification qu'aujourd'hui, on le donnoit aux plus anciens, comme une marque d'honneur; & en ce sens nous avons retenu les Evêques; ce sont les

Anciens qui reglent bien des choses chez nous.

La BONNE.

La suite fait voir que ce n'étoit point un titre d'honneur accordé à l'âge : car Saint Ignace nous avertit qu'il étoit jeune. Saint Timothée l'étoit aussi, puisque saint Paul lui dit : *Prenez garde que personne ne vous méprise à cause de votre jeunesse.*

L'ANGLICAN.

Nous pensons à cet égard comme les Catholiques, il y a dans a même Epitre un passage aussi fort que celui que vous venez de citer. “ Je vous exhorte de  
 „ faire tout en la concordance divine,  
 „ l'Evêque présidant en la place de Dieu,  
 „ & les Prêtres en la place du Sénat des  
 „ Apôtres, & les Diacres qui me sont  
 „ si chers, comme ceux à qui est confié  
 „ le Mystere de J. C.

Lady LOUISE.

Ah ! Monsieur, faites bien attention à ces dernières paroles. On dit que c'étoient les Diacres qui distribuoient la sainte Eucharistie : or saint Ignace l'appelle *un Mystere*. Là ! je vous le demande en conscience, la sainte Eucharistie peut-elle être

appellée *un Mystere*, de la maniere dont nous l'entendons? Au reste je suis consolée de voir que nous sommes moins éloignées de la Catholicité que les Calvinistes, puisqu'au moins nous avons conservé la Hiérarchie, telle que les Apôtres l'ont établie.

*La BONNE.*

Plut à Dieu, Madame; mais vos Evêques ne ressemblent en rien à ceux que les Apôtres ont établis (je ne dis pas quant aux mœurs, car il y a de très-honnêtes gens parmi eux,) mais quant à l'autorité spirituelle. Je vous renvoie à Monsieur Burnet, pour savoir à quoi l'Episcopat est réduit en Angleterre: ses plaintes à ce sujet ne finissent point.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Et il y auroit beaucoup à dire sur la légitimité de leur Ordination; peut-être Mademoiselle n'a point entendu parler de cette matiere.

*La BONNE.*

Je n'ignore point la dispute qui s'est élevée à ce sujet, & peut-être en avons-nous dit quelque chose dans nos premiers entretiens sans que je me le rappelle; mais en supposant que je ne l'aie pas fait, je



n'en dirai rien : je ne cherche pas à blesser, je veux guérir, & à qui est persuadé de tout ce dont nous sommes convenues jusqu'à présent, une dissertation à cet égard seroit inutile. En accordant au Pere Corayer, que l'origine de l'Ordination Angloise est légitime, cela n'avanceroit rien, puisqu'ils enseignent dehors, & que ce sont des pierres détachées du bâtiment.

Par rapport au Sacrement de Mariage, voici ce qu'en dit saint Paul : *Ce Sacrement est grand en Jesus-Christ*. Il est vrai que les Protestants donnent un autre sens à ce passage que celui que nous y attachons, & j'avoue que l'on pourroit dire avec quelque apparence, que saint Paul parle d'une maniere allégorique; mais la maniere dont on l'entendoit dans la primitive Eglise, suffiroit pour me ramener au sens littéral, quand même l'Eglise ne m'ordonneroit pas de regarder le Mariage comme un Sacrement; car les Chrétiens du second & troisieme siecle étant près de la source, doivent y avoir puisé le vrai sens dans lequel on avoit entendu les écrits dictés par le Saint-Esprit aux Apôtres. Tertullien, au chap. 40. des *Prescriptions*, prouve que le Démon a tâché d'imiter nos Sacraments dans les mysteres de l'idolâtrie, & ailleurs; il

met le Mariage au nombre des Sacrements, preuve certaine qu'il étoit dès-lors regardé comme tel. " Les Nations, dit „ saint Augustin, font consister tout le „ bien du Mariage dans la fécondité ; „ mais les Chrétiens la font consister dans „ la sainteté du Sacrement. „ D'ailleurs il me paroît raisonnable de croire que Jésus n'a pas laissé sans secours l'état le plus commun, & celui dans lequel on a le plus besoin de graces particulieres. Une tradition, dont je défie ces Messieurs de me montrer le commencement, m'apprend que ce secours n'a pas manqué aux Chrétiens, & cela me suffit.

*Le CALVINISTE.*

N'étions-nous pas convenus qu'il ne feroit jamais parlé de la Tradition ? Vous savez que nous la rejettons absolument.

*La BONNE.*

Non, Monsieur, nous n'avons point fait cette convention ; je n'ai garde d'être plus délicate que les Peres des premiers siècles, qui l'ont reçue ; & quand l'Eglise ne me commanderoit pas de la croire, je trouverois qu'il est contre la raison de la nier, pour les raisons que nous avons déjà dites. Je vais ajouter quelques passages à ceux que j'ai déjà cités.

A M E R I C A I N E S. 177

Saint Paul écrivant aux Theſſaloniens, leur dit : *Tenez les Traditions que vous avez apprises, ſoit de vive voix, ſoit par ma Lettre* : il reprend les Fideles de Corinthe de quelques abus, & ajoute : *Je réglerai le reſte quand je ſerai venu.*

Le R A B B I N.

Ces choſes que l'Apôtre a réglées de vive voix, ne ſont point écrites dans les ſaintes Ecritures ; oſerions-nous dire qu'il ne faut pas les obſerver ? Comment les obſerverions-nous, ſi nous les ignorions ? Et avons-nous d'autres moyens que la Tradition pour en être inſtruits ?

La B O N N E.

Saint Jean dans l'Epitre qui ſ'adreſſe à Electre, & dans celle qu'il écrit à Caius, dit expreſſément : *J'aurois bien des choſes à vous écrire ; mais je n'ai pas voulu les écrire avec la plume & l'encre ; j'eſpere vous voir bientôt, & nous nous entretiendrons de vive voix.* Après ces témoignages, il feroit inutile de vous prouver qu'on ne peut rejeter la Tradition, ſans une témérité inſupportable, & que l'Egliſe Romaine eſt autorifée à conſerver celle qu'elle a reçue de ſiecle en ſiecle, depuis les Apôtres juſqu'à nous, comme je vous l'ai prouvé à l'é-



gard de tous les articles contestés dont nous avons parlé.

*Le CALVINISTE.*

Et avec cette Tradition ancienne, l'Eglise Romaine nous fera passer tout ce qu'elle jugera à propos. Le Célibat des Prêtres, par exemple, direz-vous qu'il est de tradition apostolique, que son usage même soit bien ancien? Je pourrois vous prouver moi, que saint Paul n'a jamais prétendu y assujettir les Ecclésiastiques, lui qui recommande que les Evêques n'aient qu'une femme, & vivent chastement avec elle.

*La BONNE.*

Comme si les autres Chrétiens avoient permission d'avoir deux femmes, & qu'ils fussent dispensés de vivre chastement. Au reste je ne prétends point vous dire que le célibat des Prêtres soit de droit divin, l'Eglise pourroit les en dispenser; mais j'admire sa sagesse dans le refus constant qu'elle a fait de rompre une pratique si ancienne & si salutaire.

*Lady LOUISE.*

Vous êtes bien méchante & bien sévère, ma *Bonne*; ne vaudroit-il pas mieux permettre aux Prêtres d'avoir une fem-

me, que de les mettre en danger de vivre dans le libertinage? On a peut-être exagéré les désordres du Clergé Romain, mais du moins est-il vrai qu'il leur faudroit une vertu bien supérieure pour résister aux occasions du péché dans un certain âge : d'ailleurs c'est une chose terrible qu'un engagement, quel qu'il soit. Tel homme auroit vécu sans penser s'il y a des femmes au monde, qui aussi-tôt qu'il s'est ôté la liberté d'en prendre une, se trouve malheureux. C'est la Loi qui produit le péché, dit saint Paul.

B E L E S P R I T.

Nous en favons un peu plus long que vous, Lady *Louise*; croyez-moi, parmi ceux qui ont tant de peine à se passer des femmes, il y en a plusieurs qui trouvent bien dur de s'en tenir à celles qu'ils ont épousées: je pourrois en citer plus d'une anecdote; mais déjà Mademoiselle *Bonne* roule ses yeux de maniere à m'imposer silence. Si pourtant...

L a B O N N E.

Point de si, point de pourtant, Monsieur. Si parmi douze Apôtres il y avoit un Judas, nous ne devons pas être surpris que parmi le grand nombre de ceux qui annoncent l'Évangile, il ne se trouve

des gens qui déshonorent leur ministère. Croyez-moi, *Lady Louise*, s'il falloit compter de chaque côté les hommes scandaleux, proportion gardée, on n'auroit rien à se reprocher.

*Lady MÉRY.*

Pour moi, je ne vois pas quel seroit l'inconvénient de donner aux Prêtres la permission de se marier?

BELESPRIT.

Il y en a mille contre un, *Madame*, sur-tout parmi les Catholiques. Vous devez considérer que les Prêtres dans l'Eglise Romaine sont, pour ainsi dire, surchargés d'ouvrages, quoiqu'ils soient en plus grand nombre que parmi vous. Ils ont un Office très-long, qu'ils doivent réciter chaque jour: ils doivent dire leur Messe; il faut confesser, prêcher, catéchiser, visiter les malades. Un Ecclésiastique, qui veut faire son devoir, a peine à trouver une heure pour donner à une récréation honnête; où prendroit-il le temps nécessaire pour vaquer aux affaires qui suivent de l'obligation d'élever & d'établir des enfants?

*Lady MÉRY.*

Ce seroit une récréation honnête, &



qui les tireroit du monde. Saint Paul recommande à l'Evêque, d'avoir soin de sa famille & de ses enfants ; preuve certaine qu'il ne regardoit pas ce soin comme une distraction..... Vous riez , Monsieur *Belesprit*.

BELESPRIT.

Pardon, Madame ; mais je n'ai pu m'en empêcher en voyant votre bonhomme. Vous êtes très-charitable de supposer que Messieurs les Ministres prendront l'éducation de leurs enfants comme une récréation ; assurément ils la regardent comme un travail ; car pour s'en délasser, on les voit dans les assemblées, les jeux, les divertissements. Un jeune Ministre, qui pense à se marier, doit fréquenter les compagnies, faire sa cour aux Dames, supplanter ses rivaux. Est-il marié ? La complaisance pour une jeune femme l'engage à ne rien changer à sa maniere de vivre. Dans un âge plus avancé, une troupe d'enfants, qu'il faut établir, l'oblige de cultiver des amis, des bienfaiteurs ; il faudroit être un Ange, pour que ces soins ne prissent pas sur les devoirs de son état.

*Mr.* DE BONNEFOI.

Lady *Méry* ne fait point attention que dans la primitive Eglise il falloit néces-

fairement prendre les Evêques & les Prêtres parmi les personnes mariées : à mesure que le nombre des Chrétiens augmenta, à mérite égal, on préféroit celui qui n'avoit point été marié, pour l'élever aux Ordres sacrés, & on exigeoit de ceux qui l'étoient, de garder la continence. Cette pratique, à la vérité, n'étoit pas générale. Dès l'an trois cents quatorze, nous trouvons un Canon sur cette matière parmi ceux qui furent faits au Concile d'Ancyre. Le voici :

*Les Diacres, qui à leur Ordination ont protesté qu'ils prétendoient se marier, s'ils l'ont fait ensuite, demeureront dans le Ministère, puisque l'Evêque le leur a permis. S'ils n'ont rien dit dans leur Ordination, & se marient ensuite, ils seront privés du Ministère.* Le Concile de Néocésarée qui fut tenu dans le même temps, fit aussi un Canon qui paroît encore plus strict. Le voici : *Si un Prêtre se marie, il sera déposé.* Celui-ci ne fait mention d'aucune restriction préliminaire aux Ordres.

#### Le CALVINISTE.

Le Concile de Nicée n'approuva point du tout ces Canons ; & un vieillard nommé Paphnuce, qui n'avoit jamais été marié lui-même, s'opposa au desir qu'avoient

AMERICAINES. 183

quelques-uns d'obliger les Prêtres au célibat.

*La BONNE.*

Ne vous ai-je pas dit, Monsieur, que le célibat des Prêtres étoit une affaire de discipline, qui pouvoit changer? Plusieurs Evêques, même parmi ceux qui avoient vieilli dans un célibat sans reproche, opinèrent comme saint Paphnuce dans le Concile de Trente; mais le plus grand nombre, sans comparaison, sur-tout des jeunes, demeurèrent constamment attachés à l'ancienne discipline, les inconvénients du mariage des Prêtres l'emportant de beaucoup sur ceux du célibat.

*Lady LOUISE.*

S'il n'y a d'autres inconvénients que ceux que nous a fait remarquer Monsieur *Belesprit*, je ne les trouve pas considérables.

*La BONNE.*

Il y en a un, Madame, qui saute aux yeux en Angleterre, où les rues sont pavées, pour ainsi dire, de filles de Ministres, qui ne savent où donner de la tête. Remontez à l'intention de ceux qui ont fondé les bénéfices, Madame. Ils ont mis en dépôt entre les mains des person-



nes consacrées à Dieu, les aumônes qu'ils destinoient aux pauvres; ils n'en sont pas les propriétaires, mais des économes, qui ont droit de prendre sur ces bénéfices un nécessaire honnête; le superflu est le patrimoine du pauvre, de l'orphelin, de la veuve, & on ne peut l'employer à d'autres usages sans faire un vol sacrilège.

*Le CALVINISTE.*

A ce compte, Mademoiselle, vos Evêques & vos Bénéficiers sont de grands voleurs; trouvez-en un qui fasse un tel usage de ses biens.

*La BONNE.*

Il ne me seroit pas difficile d'en trouver plusieurs milliers; mais en supposant qu'il y en eût moins, il seroit toujours vrai que ce seroit un désordre qui ne pourroit annuler l'intention des Fondateurs. Dans notre Communion, tout Bénéficiaire qui n'entre point dans leurs vues est inexcusable; l'Eglise lui fournit tous les moyens de remplir ses devoirs à cet égard, en le déchargeant du soin de fournir aux besoins, & au luxe d'une femme & d'un grand nombre d'enfants; car ce n'est point pour cela que les Bénéfices ont été fondés, & que les personnes charitables ont enrichi les Eglises. On ne pourroit per-

## A M E R I C A I N E S. 185

mettre le mariage aux Prêtres, sans anéantir l'intention des Fondateurs. Mais, direz-vous, un grand nombre de Bénéficiers l'anéantissent par le mauvais usage qu'ils font de leurs revenus. L'Eglise n'est point responsable d'un abus qu'elle réprime de toutes ses forces; & elle le feroit, si elle consentoit à voir passer ces revenus entre les mains de la famille du Bénéficiaire. Vous le savez, Mesdames; quand on donne une fille à un Evêque, le bénéfice entre en ligne de compte de ses biens; on en suppose les revenus; & un Evêque qui prétendroit les employer pour le soulagement des pauvres, seroit sifflé, on lui diroit qu'il doit épargner pour marier ses enfants.

### *Le R A B B I N.*

Et parmi les Curés de Campagne, tout le revenu suffit à peine pour l'entretien de la famille, qui ordinairement est nombreuse. Ses filles sont les Demoiselles du Village; & comme tout le revenu meurt avec le Pere, elles sont réduites alors à la plus affreuse indigence; heureuses celles qui ont le courage de se mettre en service, & qui ne cherchent pas l'aïfance au prix de leurs mœurs!

### *La B O N N E.*

Ces désordres sont grands, & sont

pourtant peu de chose, en comparaison de l'obstacle qu'ils apportent à la propagation de la Foi. Un Prêtre est, ou doit être un homme apostolique, toujours prêt à imiter les Apôtres, qui abandonnoient tout pour remplir les devoirs de leur ministère. Croyez-vous que les Apôtres, qui étoient mariés, traînerent leurs femmes avec eux dans les différentes Contrées où ils furent prêcher l'Évangile? Jésus nous dit qu'il y en a qui se font Eunuques pour gagner le Royaume des Cieux: la continence est donc une vertu; quand bien même saint Paul ne l'auroit pas dit, elle a été justifiée, canonisée de la bouche même de Jésus-Christ. On ne peut nier que l'état le plus parfait ne soit celui du sacré ministère: la continence convient donc à cet état plus qu'à tout autre.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Je vais vous faire part d'une chose que j'ai apprise d'une Dame qui demeure dans le Comté de Neuchâtel. Dans mon dernier voyage de France, je me trouvai à dîner avec cette Dame dans une Ville dont le Clergé est nombreux, & très-édifiant. Elle m'apprit que dans une assemblée de Ministres de son Pays, on avoit fort agité de rétablir la Confession; Mon-



leur d'Osterwald, qui vivoit encore, arrêta la délibération. " Rien ne seroit plus  
 „ utile que la Confession, leur dit-il :  
 „ mais vous auriez la honte de l'avoir or-  
 „ donnée à crédit : les peuples ne s'y ré-  
 „ soudront jamais, pour des raisons à  
 „ moi connues. „ Effectivement, disoit  
 cette Dame, la liaison entre un mari &  
 une femme, est trop intime, pour vou-  
 loir imposer à l'un d'eux un secret qui ne  
 seroit pas commun à l'autre. Samson,  
 tout fort qu'il étoit, ne put résister aux  
 instances de Dalila. Or le moyen d'es-  
 pérer plus de courage d'un grand nom-  
 bre d'hommes, qui, dépositaires du secret  
 de la conscience d'un grand nombre de  
 personnes, auroient sans cesse à lutter  
 contre la curiosité de leurs épouses. Cette  
 Dame ajouta : Je n'aurois aucune répu-  
 gnance à me confesser ici, mais je vous  
 avoue que tout homme à femme ne saura  
 jamais mon secret.

*Lady LOUISE.*

A quel âge les Prêtres s'engagent-ils  
 dans les Ordres sacrés parmi les Catho-  
 liques ?

*La BONNE.*

A vingt-deux ou vingt-trois ans, je  
 ne fais lequel, & ils sont obligés avant

d'être reçus, de passer un temps raisonnable dans un Séminaire, où l'on n'épargne rien pour leur ouvrir les yeux sur les devoirs de l'état dans lequel ils veulent entrer.

*Lady LOUISE.*

Après tout, on doit savoir à cet âge de quoi l'on est capable; ceux qui s'engagent dans ces Ordres n'y sont point forcés, c'est à eux à savoir s'ils sont en état de tenir ce qu'ils promettent. On nous donne la disposition de notre bien & de nos personnes dans un âge moins avancé.

*Le CALVINISTE.*

Que direz-vous des Moines & des Religieuses à qui l'on permet de s'engager irrévocablement à seize ans? D'ailleurs, à quoi bon tant de Religieux & de Religieuses? Quels services rendent-ils à l'Etat? Quels, à la Religion, qu'ils déshonorent?

*La BONNE.*

Je vais répéter ici ce que j'ai déjà dit en plus d'un endroit. Vous me demandez, quels services les Religieux & les Religieuses rendent à l'Etat? Le même que Moïse rendit au Peuple Juif pendant que Josué combattoit dans la plaine. Le

progrès des armes du second dépendoit de la priere du premier. Je releverai les objections d'un grand homme, qui prétend que les Religieux sont absolument inutiles, & que les Prêtres, dont il n'y a déjà que trop (c'est lui qui parle) peuvent faire tout ce que font les Religieux. Il est vrai que si l'univers étoit peuplé d'hommes qui ressemblassent à celui dont je parle, il y auroit trop de Prêtres, & qu'on pourroit dire qu'il y en auroit encore trop, quand on n'en laisseroit que la dix-millieme partie : mais pour nous autres qui avons le bonheur de n'avoir pas tant de science & d'esprit, nous ne trouverions pas trop de Moines ni de Prêtres, s'ils vivoient dans la sainteté primitive de leur état : tout bon Chrétien doit souhaiter leur réformation, & non leur destruction.

BELESPRIT.

Dussé-je encourir l'indignation de mes Confreres de jadis, je ne puis me refuser à une réflexion. L'Auteur dont vous parlez, relève sans cesse le bonheur du siècle dans lequel nous vivons, qui est, dit-il, éclairé des lumières de la philosophie. J'avoue que si tous les Philosophes lui ressembloient, ce beau nom ne seroit pas tombé en décri; car s'il



n'est pas strictement Chrétien, la pureté de ses mœurs, la bonté de son cœur, & mille qualités estimables nous donnent l'espoir de lui voir un jour cette seule qualité qui lui manque, pour être parfait. Mais dira-t-il que l'Auteur des *Mœurs*, par exemple, a rendu service à la société, lorsqu'il dit, que nous ne devons rien à nos parents pour la seule naissance? Quand cela seroit vrai, seroit-il utile de fournir des prétextes aux méchants enfants pour justifier leur ingratitude? Cet honnête homme, cet Apôtre des mœurs, permet les discours sales, équivoques, pourvu qu'ils soient bien gasés. Ne lui avons-nous pas une vraie obligation? Les peres de famille n'ont-ils pas bien à profiter, en voyant celui qu'on leur donne pour modele, maudire son fils parce qu'il cede à une passion qui le maîtrise, & souhaiter de faire un mariage dont lui-même lui a donné l'exemple? Ne devons-nous pas de grandes actions de grâces à un autre auteur, pour la peine qu'il a prise pour nous persuader que nous ne différions des animaux que par notre organisation extérieure; à cet autre qui nous trouve encore trop bien partagés, & qui veut que nous ne soyions que des machines? Sans doute notre siècle est bien éclairé par le Contrat So-

cial, l'Héloïse, l'Emile, la Pucelle, le Philosophe sans souci, & mille autres productions pareilles.

*Le CALVINISTE.*

Voilà, Monsieur, une sortie aussi hors d'œuvre, qu'il est impossible de l'imaginer. Qu'ont de commun les Philosophes & les Moines? Pourquoi relever ce qu'ont écrit quelques Auteurs, qui, sans doute, ont semé des maximes pernicieuses, pendant que vous taisez tant d'Ouvrages utiles à la société, que nous devons à la philosophie? quelques membres gâtés ne doivent pas faire noter un corps d'hommes respectables.

BELESPRIT.

Vous en dites plus que moi, Monsieur. Parmi les Auteurs que je viens de citer, il y en a plusieurs dont les intentions sont droites, & qui ne pechent que par un défaut qu'il seroit facile de corriger. Or çà, Monsieur, parce qu'on abuse de la Philosophie, faudroit-il dire: l'étude est si dangereuse, qu'il faut la défendre, & ne permettre à personne de devenir Philosophe? Ne vaudroit-il pas mieux dire: il faut obliger les Philosophes à remplir les vues de la philosophie, en fournissant aux hommes les moyens de devenir meil-

leurs ? Ce que vous diriez par rapport aux Philosophes, dites-le, je vous prie, par rapport aux Religieux. Ne les détruisons pas, réformons-les. Ils ont eu parmi eux des hommes célèbres, & peuvent en avoir encore. Il fort de leurs plumes des Ouvrages de piété propres à nous édifier, nous qui sommes assez bornés pour regarder ce qui peut échauffer le cœur, comme préférable à ce qui ne peut qu'orner l'esprit. On leur abandonne cette branche de la Littérature, elle nous paroît précieuse, qu'on ne nous en prive pas, nous, encore une fois, qui estimons plus utile d'apprendre le chemin du Ciel, que la route des astres.

*Mr. DE BONNEFOI.*

Ajoutez qu'en réformant les Maisons religieuses, le nombre en diminuera considérablement, parce que l'oïveté, l'amour du bien-être n'y conduira plus personne, & que ceux que l'esprit de Dieu y attirera, seront utiles à la société, ou par leurs prières, ou par le travail des mains que leur Regle primitive ordonne, ou par des Ouvrages de piété utiles aux simples. Que si on nous allègue l'intérêt de la population, nous demanderons pourquoi on ne remet pas en vigueur



AMERICAINES. 193  
vigueur les Loix Romaines contre les  
Célibataires?

BELESPRIT.

En effet, le libertinage, l'amour de l'indépendance, le manque de fortune, & mille autres prétextes seront trouvés plausibles pour dispenser un quart des hommes de donner des Citoyens à l'Etat; & le desir de choisir la meilleure part, comme Magdelaine, ne pourra pas justifier ceux qui se sépareront du monde, & ne se marieront pas pour se donner uniquement à Dieu! & cet aveuglement, ce sera dans le Christianisme qu'on le trouvera! Comptez, Messieurs, le nombre des Moines qu'il y a en France, & comptez le nombre des Célibataires en Angleterre, & vous trouverez un plus grand nombre de ces derniers que des autres; la France est-elle donc moins peuplée que nos Isles?

Lady LOUISE.

Malgré les préjugés de l'éducation, je n'ai pu m'empêcher d'être souvent scandalisée de l'odieux qu'on attache à la profession des Célibataires Chrétiens; c'est aller directement contre ce que dit saint Paul, qui donne la préférence à cet état, sur celui du mariage.

TOME VI.

I

*Le CALVINISTE.*

Je ne dispute pas pour disputer, Madame; que les Moines vivent selon le premier esprit de leur Institut, je les plaindrai comme des fanatiques de bonne foi, qui se font souffrir mille maux, comme si toutes ces choses pouvoient plaire à Dieu; mais je ne les mépriserai pas.

*La BONNE.*

Méprisez tant que vous voudrez, ceux qui ne vivent pas selon la sainteté de leur état, je n'y prends aucun intérêt, & je vous les abandonne de bon cœur; je vous en donnerai même l'exemple; mais gardez-vous de plaindre les vrais Religieux qui, suivant l'exemple de saint Paul, mortifient leur chair de peur de devenir des Réprouvés. Apparemment l'Apôtre fa-voit ce qui étoit agréable à Dieu ou non: il ne dit pas qu'il mortifie sa chair pour réparer ses péchés passés: c'est parce qu'il connoissoit que le corps avoit besoin d'être battu par la pénitence, qu'il humilioit le sien par les jeûnes & les pénitences extérieures. Ne blâmez pas ceux qui imitent ce grand Apôtre, & qui trouvent dans l'exercice de la mortification, des douceurs que les hommes de chair & de sang ne peuvent imaginer.

## A M E R I C A I N E S. 195

Vous vous plaignez du célibat des Prêtres ; mais nous n'avons aucune Loi qui contraigne personne à entrer dans le Sacerdoce ; on n'y admet les hommes que dans un âge où il leur est aisé de favoir les obligations de l'état dans lequel ils s'engagent ; & ceux qui manquent à remplir ces devoirs, n'auroient pas trouvé dans l'état du mariage un remede contre leur penchant au libertinage.

### BELESPRIT.

Et la preuve est , que cette foule de Moines qui viennent en Angleterre, y vivent d'une façon très-peu régulière ; que le mariage n'est pas plus respecté par eux, que leurs vœux ne l'ont été, & qu'on est encore à trouver parmi eux un homme sans reproche ; en sorte qu'il est passé en proverbe parmi les François Réformés, qu'il faut regarder dans la main de ces Apostats pour voir s'il y croît des cheveux, parce qu'on connoitra à cette marque, s'il y en a un qui ait de la probité. Je crois que Mademoiselle *Bonne* a pleinement justifié son Eglise de la calomnie qui lui attribue des dogmes nouveaux. Que tardons-nous, Messieurs & Mesdames, à nous déterminer pleinement ?

*Lady* LOUISE.

Il reste encore un article qui fait beau-



coup de peine aux Protestants ; c'est celui du Purgatoire, & de la Priere pour les morts.

*La BONNE.*

Je laisse à *Mifs Dorothee* à débattre cet article, par les seules lumieres naturelles. Elle a reçu d'excellentes leçons à cet égard d'une Dame du premier mérite, qui, Protestante en tout le reste, est Catholique lorsqu'il est question du Purgatoire.

*Mifs DOROTHÉE.*

C'est Madame Montagu, à qui son bon sens a dicté que la justice de Dieu devoit mettre une différence entre une ame pure & innocente, & celle qui, chargée de mille crimes qu'elle n'a pas eu le temps d'expier, a le bonheur de se convertir à la mort.

*Le CALVINISTE.*

Notre Seigneur n'a-t-il pas dit au bon Larron : *Aujourd'hui vous serez avec moi dans le Paradis ?* N'a-t-il pas récompensé ceux qui n'ont travaillé qu'à la dernière heure, comme ceux qui ont supporté tout le poids de la chaleur du jour ?

*BELESPRIT.*

Allons, Mademoiselle *Bonne*, un peu

## AMERICAINES. 197

de complaisance; accordez cet article à ces Messieurs, qui vous citent de bons passages de l'Écriture; cette doctrine est si douce & si consolante pour un vaurien comme moi: s'il y a un Purgatoire, j'y serai jusqu'au jour du jugement.

### *Miss* DOROTHÉE.

Plût à Dieu que nous y fussions l'un & l'autre; on est du moins sûr de son salut dans le Purgatoire, & je crains d'aller en Enfer.

### *La* BONNE.

Il y a un bon moyen d'éviter l'un & l'autre, ma chère, & cela sera le mieux. Il n'y a qu'à s'accoutumer à aimer tellement Dieu par rapport à lui, que le dernier soupir soit un acte de pur amour, de contrition parfaite. Cet amour-là mène tout droit au Ciel, il consume, comme un feu dévorant, toutes les souillures de l'ame, & il est nécessaire qu'elle soit parfaitement pure pour entrer dans le Ciel; J. C. l'a dit.

### *Lady* VIOLENTE.

C'est-à-dire que vous êtes persuadée que le bon Larron conçut en un moment cet amour parfait.

*La BONNE.*

Affurément, Madame; & ceux qui ne commencerent à travailler qu'à la dernière heure, le firent avec tant de courage, qu'ils firent autant de travail que ceux qui avoient commencé à la première heure du jour.

*Lady MÉR Y.*

Dites-moi, ma *Bonne*, ce que les Catholiques entendent par le Purgatoire? Que font-ils obligés de croire à cet égard?

*La BONNE.*

Je crois l'avoir déjà dit, Madame; mais comme je n'en suis pas sûre, je le répéterai volontiers. L'Eglise m'ordonne de croire que les ames qui meurent dans la grace de Dieu, mais sans avoir satisfait à sa justice divine, achevent cette purification avant d'entrer dans le Ciel. En quel lieu? Comment? C'est ce qu'elle n'a point décidé. C'est cette satisfaction qu'on nomme purgatoire. L'Eglise toujours guidée par les lumieres de l'Esprit-Saint, m'ordonne de croire que les Fideles qui sont dans cet état de peine, quel qu'il soit, peuvent être soulagés par les prieres des Fideles, sur-tout par le saint



Sacrifice de la Messe, & par toutes sortes d'aumônes & de bonnes œuvres,

*Lady* LOUISE.

Ainsi l'ame d'un riche pour lequel on fait dire un grand nombre de Messes, l'ame de celui qui a beaucoup de parents & d'amis qui prient & satisfont pour lui, ne restera guere de temps en Purgatoire; pendant que celui qui est mort pauvre & isolé, y fera des siecles entiers, faute de secours! Savez-vous bien, ma *Bonne*, que je ne trouve pas cela fort juste?

*La* BONNE.

Plusieurs Théologiens pensent que toutes les prieres qu'on fait pour certaines gens, ne leur sont pas appliquées; Dieu en est lui-même le distributeur. Mais c'est le sentiment de quelques particuliers, & rien ne devient article de foi, que ce qui l'a été de tout temps. Au reste, Madame, l'Eglise est une bonne mere, qui ne fait acception de personne, & qui tient lieu de parents à ceux qui n'en ont point: elle n'offre jamais le saint Sacrifice de la Messe sans présenter à Dieu les mérites infinis du Sang de Jesus-Christ, pour tous ses enfants, tant ceux qui vivent encore, que ceux qui sont morts dans la paix du Seigneur sans être entièrement purifiés.

*Le CALVINISTE.*

Direz-vous que cette pratique superstitieuse a son fondement dans l'Écriture ?  
Direz-vous qu'elle soit aussi ancienne que l'Église ?

*La BONNE.*

Affurément, Monsieur, je le dirai ; je ferai plus encore, je vous en donnerai la preuve. Nos Réformateurs, Mesdames, ressemblent à Alexandre ; quand ils trouvent un nœud qu'ils ne peuvent démêler, ils le coupent : déterminés à rejeter la prière pour les morts, ils ont rejeté le Livre des Machabées, qui la recommande ; ils le tiennent pour apocryphe, l'esprit le leur dit ainsi.

*BELSPRIT.*

Avouez qu'il y a bien de la malice dans votre fait : vous rappelez sans cesse ce beau motif qu'on a eu à Dordrecht, de rejeter ceux des Livres sacrés qui prouvent contre la réforme : c'est honnêtement tourner en ridicule ceux qui ont parlé ainsi.

*La BONNE.*

Je n'y ôte, ni je n'y mets, Monsieur. Est-ce ma faute, à moi, si l'on a donné

dans le travers à Dordrecht? Mon intention me justifie, je suis bien éloignée de vouloir offenser personne; & si je blesse, c'est pour guérir. Pour vous prouver que je suis déterminée à pousser la condescendance aussi loin qu'elle peut aller, je consens pour un moment à ne regarder ce Livre des Machabées, que comme l'Ouvrage d'un Particulier contemporain des grands hommes, dont il écrivit les hauts faits: toujours faudroit-il dire que la priere pour les Morts est une opinion qui, dès ce temps, étoit parfaitement établie.

*Le RABBIN.*

Et cette opinion n'a jamais varié parmi nous; actuellement encore, nous croyons soulager les peines de ceux qui sont morts sans avoir entièrement satisfait à la justice de Dieu, par nos prieres & nos bonnes œuvres.

*Lady LOUISE.*

J'ai beaucoup entendu parler de ce Livre des Machabées; mais je ne connois point du tout le passage dont il est question.

*La BONNE.*

Je vais vous en rapporter le sens, ces



Messieurs verront si je le dis mot pour mot; car je ne l'ai point lu depuis ma première jeunesse. Un des frères Machabées, je ne fais lequel, ayant donné une grande bataille, remporta la victoire, & perdit, selon la coutume, un grand nombre de soldats. Après la bataille, il fit une quête, qui produisit une somme considérable, & l'envoya à Jérusalem, avec ordre de l'employer à offrir à Dieu des sacrifices pour le repos de l'ame de ceux qui avoient péri dans le combat; *car il savoit*, dit l'Historien, *que c'est une chose utile & salutaire de prier pour les morts.* Il me semble qu'un tel témoignage, quand il ne seroit qu'historique, doit être d'un grand poids.

*Lady LOUISE.*

Pouvez-vous nous faire voir que la pratique de la primitive Eglise étoit conforme à celle de la Synagogue dans la priere pour les morts?

*La BONNE.*

Il en est de cette vérité, comme de toutes celles qui n'étoient point attaquées par les Hérétiques; on ne trouve rien d'écrit clairement sur ce sujet; car dans l'Evangile on ne cherche point à prouver ce qui n'est point contesté: ce n'est donc

que la pratique de la priere pour les morts qu'on trouve établie. Saint Ephrem, qui mourut l'an 379, recommande très-expressément qu'on l'ensevelisse sans aucune pompe, & il prie avec grand soin que l'on fasse pour lui des aumônes, des prieres & des oblations.

L'an 406 un nommé Vigilance attaqua plusieurs des points que les Hérétiques d'aujourd'hui nous contestent, comme la continence, le respect que l'on rendoit aux reliques des Martyrs; il traitoit d'Idolâtres ceux qui les honoroient. Il disoit aussi que c'étoit une superstition païenne d'allumer des cierges en plein jour en leur honneur. Il soutenoit qu'après la mort on ne pouvoit plus prier les uns pour les autres, & il attaquoit en mêmetemps plusieurs usages de l'Eglise.

*Lady* LOUISE.

Convenez, Monsieur l'Anglican, puisqu'on attaquoit ces usages, qu'ils étoient reçus avant l'an 405: cela nous rejette dans ce quatrieme siecle, où vous reconnoissez que l'Eglise s'étoit conservée pure & exempte d'erreurs. Les Catholiques qui ont conservé ces usages, peuvent donc vous dire: C'est vous qui avez innové, en voulant désapprouver des pratiques qui viennent d'un temps que vous regardez

comme non suspect; il faut vous regarder comme des disciples de Vigilance. Mais, ma *Bonne*, quel étoit cet Hérétique?

*La BONNE.*

C'étoit un Gaulois, qui passa en Espagne, où il se fit Marchand de vin; il connut saint Paulin en Espagne, & comme apparemment il s'étoit dégoûté de son commerce, il se mit à voyager, & fit connoissance avec saint Jérôme, qui connut d'abord que c'étoit un esprit léger, inconstant, & porté pour les nouveautés. Lorsque saint Jérôme eut vérifié ses soupçons, il écrivit contre lui des Livres que nous avons encore, & dans lesquels il lui prouve que les usages qu'il attaquoit, avoient été pratiqués de temps immémorial dans l'Eglise.

*Lady LOUISE.*

Je vous prie de me dire, si les sentiments de Vigilance eurent quelques suites, & s'ils furent adoptés par les grands Hommes ses contemporains?

*La BONNE.*

Non, Madame, & dès le commencement du cinquieme siecle, nous voyons les plus grands hommes pratiquer tous



les usages contre lesquels cet aventurier s'étoit élevé ; & quoiqu'il eût séduit quelques Evêques , lui , ses partisans , & sa doctrine tomberent bientôt dans l'oubli , comme une infinité d'autres hérésies qui n'ont point fait trace.

*Le CALVINISTE.*

Admirez , Mesdames , un des plus grands artifices des Papistes. Est-il question de ceux qui se sont élevés contre leurs erreurs ; ils affectent d'en parler dans les termes les plus méprisants ; ce sont des hommes obscurs , des aventuriers. Parlent-ils , au contraire , de ceux qui ont soutenu ces erreurs ; ils sont toujours de grands hommes , & l'on évite avec soin de parler de leurs écarts. Qui ne sait que Jérôme étoit un rêveur , dont les jeûnes avoient altéré le cerveau ? Et Augustin , n'a-t-il pas fait un gros Livre de ses rétractations ? Il en eût fait plusieurs autres , s'il avoit rétracté tout ce qu'il a écrit de répréhensible : aussi en avoit-il l'intention.

*Miss DOROTHÉE.*

Voyez un peu la grande injure que ma Bonne a dite à Vigilance , en l'appellant un aventurier ! Un homme qui court de Contrées en Contrées , & qui d'un Mar-

chand de vin, fait un Théologien taillé à la hâte. Assurément elle devoit du respect à un tel homme.

*Le CALVINISTE.*

Et qu'importent les qualités personnelles d'un homme, quand il s'agit de la vérité? Cesse-t-elle d'être ce qu'elle étoit, en passant par une bouche méprisable? Dieu se sert des petites choses pour opérer les grandes. Ne fit-il pas sortir la vérité de la bouche de l'ânesse de Balaam?

*Mis DOROTHÉE.*

Ah! vraiment, Monsieur, j'avois oublié ce trait: vous avez bien raison, & je m'étonne comment les Israélites ne quitterent point le Tabernacle où ils alloient apprendre ce qu'ils devoient faire, pour venir consulter cet Oracle de nouvelle date. Voyez-vous, je ne puis souffrir les mauvaises défaites; est-ce que vous regardez ce Cabaretier comme un de vos Patriarches?

*Le CALVINISTE.*

Apprenez, petite langue de vipère, que sa profession n'a point empêché que, de siècles en siècles, ses sentiments ne se soient perpétués dans un certain nom-

bre d'ames choisies, qui, pour me servir des termes de l'Écriture, ne fléchissoient point les genoux devant l'Idole, jusqu'au moment que Dieu avoit décrété de faire éclater la vérité par le ministère de nos Réformateurs. Un Marchand de vin valoit bien un Berger, & Moïse ne mérite pas moins de croyance à cause de la vile profession dont Dieu l'avoit tiré.

*Le R A B B I N.*

Treuve de comparaison, Monsieur, quand vous en voudrez faire de si mal sonnantes. Si votre Marchand de vin eût arrêté le cours des rivieres, ouvert & suspendu les eaux de la mer, fait sortir du rocher une eau vive, on pourroit le comparer à Moïse. Vous voilà revenu à votre Eglise invisible, & dans le petit nombre; mais en vérité nous ne vous suivrons pas dans cet écart trop injurieux à l'œuvre de Jesus-Christ, qui auroit tenu pendant une longue suite de siècles, son Eglise dans une obscurité qui auroit démenti ses promesses.

*B E L E S P R I T.*

Monsieur reproche à saint Jérôme ses jeûnes & ses veilles; il n'est pas le premier qui lui a dit les injures que vous



venez d'entendre : ce style est celui de Luther & de Calvin, qui assurément avoient droit de lui faire ces reproches; car on ne pouvoit les accuser d'être jeûneurs. Quant au crime qu'il fait à saint Augustin, du Livre de ses rétractations, c'est, selon moi, le plus bel endroit de sa vie. Il suffit d'être homme pour se tromper; mais il faut être un grand homme pour avouer ses erreurs. Saint Augustin passoit pour savant, même entre les Païens, il occupoit des Chaires publiques, & nous avons de lui des Ouvrages qui prouvent qu'il méritoit sa réputation : lisez sa Cité de Dieu; si un Protestant l'avoit écrite, on le feroit sonner bien haut. Dites-moi, je vous prie, ce qu'il pensoit de la priere pour les morts?

### La BONNE.

L'hérésie de Vigilance avoit fait si peu de progrès, que ce saint Evêque n'écrivit rien pour prouver que l'usage de prier pour les morts étoit aussi ancien que l'Eglise; mais nous avons sa pratique & celle de saint Ambroise à cet égard, & il est aisé de remarquer à la maniere dont ils s'énoncent, qu'ils parloient d'un usage universellement reçu.

L'Empereur Valentinien ayant été assassiné dans le temps que saint Ambroise

étoit en chemin pour lui administrer le Baptême; saint Ambroise persuadé qu'il avoit reçu le Baptême de desir, le fit mettre dans le tombeau de son frere, & prononça son Oraison funebre. Voici ses paroles.

„ Dites-moi, quelle autre chose dépend de nous, que de vouloir & de demander? Il y avoit long-temps qu'il souhaitoit d'être baptisé, & c'est la principale raison pour laquelle il m'avoit demandé. Accordez donc, Seigneur, à votre serviteur Valentinien la grace qu'il a demandée & désirée en pleine santé; s'il avoit différé, étant attaqué de maladie, il ne seroit pas entièrement exclus de votre miséricorde, parce qu'il auroit plutôt manqué de temps que de bonne volonté. „  
 Ensuite il ajoute: “ Donnez-moi les saints Mysteres; demandons son repos avec une tendre affection; faisons nos oblations pour cette chere ame. „ Saint Ambroise finit cette Oraison funebre, en promettant d'offrir toute sa vie le saint Sacrifice pour les deux freres, Gratiën & Valentinien. Ceci se passa l'an 391.

*Le R A B B I N.*

Voilà la Messe pour les défunts énoncée sous le nom d'oblation, de sacrifice;

annoncée non comme une coutume nouvelle, mais comme une pratique ancienne. Remarquez que saint Ambroise eût été forcé de faire un préliminaire en faveur de cette coutume, s'il n'eût voulu que l'introduire, & qu'il eût cherché à la justifier à son Peuple, s'il n'avoit pas été accoutumé à voir offrir le saint Sacrifice pour les Morts: & souvenez-vous que saint Ambroise parle dans le quatrieme siecle, qui, selon ces Messieurs, étoit encore pur.

### *La BONNE.*

Voyons maintenant quelle étoit la pratique suivie, du temps de saint Augustin, l'an 387.

Il perdit sa mere peu de temps après sa conversion, & comme son frere s'affligeoit de ce qu'elle ne mouroit pas dans son Pays, sainte Monique se moqua de lui, & dit à Augustin: " Voyez un peu „ ce qu'il dit. „ Puis s'adressant à tous deux: " Mettez ce corps, dit-elle, où „ il vous plaira, & ne vous en inquié- „ tez point: je vous prie seulement de „ vous souvenir de moi à l'Autel du „ Seigneur, quelque part que vous soyiez. Voici comme saint Augustin rapporte ce qui se passa après sa mort, dans le Livre de ses Confessions.



## A M E R I C A I N E S. 211

„ Evodius prit le Pseautier, & com-  
„ mença à chanter le Pseume centie-  
„ me, toute la maison répondoit; &  
„ aussi-tôt il s'y assembla un grand nom-  
„ bre de personnes pieuses de l'un & de  
„ l'autre sexe. On porta le corps, on  
„ offrit pour la défunte le Sacrifice de  
„ notre rédemption: on fit encore des  
„ prieres auprès du sépulchre, selon la  
„ coutume, en présence du corps avant  
„ que de l'enterrer. „ Voilà ce que dit  
saint Augustin, & il prie le Lecteur de se  
souvenir, au saint Autel, de Monique sa  
mere, & de son pere Patrice.

### *Le R A B B I N.*

Je vous avoue qu'il ne peut m'entrer  
dans l'esprit qu'on puisse dire, que la  
priere pour les Morts est une opinion  
nouvelle.

### *Le C A L V I N I S T E.*

C'est que vous ignorez, Monsieur,  
combien on abuse de cette idée du Pur-  
gatoire; sous prétexte de soulager les  
morts, on dépouille les vivants.

### *Le R A B B I N.*

Et bien, Monsieur, il faut crier con-  
tre les abus, & respecter la chose; on  
vous a déjà dit plusieurs fois qu'il ne faut

pas arracher l'ivraie du champ de l'Eglise, de crainte de nuire au bon grain : Jesus nous en a fait une loi.

*La BONNE.*

J'ai cité une fois ce passage de saint Augustin à une Dame de beaucoup d'esprit ; elle le trouva si décisif, que ne pouvant y répondre, elle soutint qu'il avoit été ajouté après coup aux Confessions du saint Docteur ; car on se garde bien de parler de ces grands hommes devant le Peuple comme on le fait ici ; cela scandaliserait. Il est plus court de dire que tout ce qui se trouve de favorable à la Foi des Catholiques dans les Ouvrages des Peres, y a été ajouté dans les derniers temps.

*Lady LOUISE.*

Me voilà convaincue de l'ancienneté de l'usage de prier pour les morts, & nous sommes convenues que tout ce qui étoit cru dans l'Eglise au quatrieme siecle, étoit pur. Passons, si vous le voulez bien, au respect que vous rendez aux reliques des Saints.

*La BONNE.*

En vérité, Madame, c'est presque perdre le temps de s'amuser à prouver une

chose d'une si grande notoriété, qu'on en trouve des exemples à chaque page de l'Histoire de l'Eglise. Les persécuteurs étoient si persuadés qu'on rendoit beaucoup d'honneur aux reliques des Martyrs, qu'ils faisoient garder leur corps avec le plus grand soin; on les brûloit, on jetoit leurs cendres dans la mer. Les Païens même se persuaderent qu'un des motifs qui engageoient les Martyrs à s'exposer aux tourments, étoit l'espoir d'être adorés après leur mort; car ils ne distinguoient point le culte qu'on rendoit à Dieu, d'avec celui qu'on accordoit aux reliques des Saints à cause de lui. Julien l'Apostat le reproche aux Chrétiens, non qu'il les accusât d'adorer les reliques; car ayant été long-temps Chrétien, il connoissoit la nature de l'honneur qu'on rendoit à leur dépouille mortelle, mais il s'en moquoit comme d'une folie & d'une extravagance.

*Mis* DOROTHÉE.

Permettez-moi d'égayer la leçon par une petite histoire que j'ai lue dans l'Histoire Ecclésiastique; mais faites-moi grace de l'année.

Il y avoit à Rome une Dame, nommée Aglaé, qui étoit extrêmement riche, & d'une grande naissance, elle la



déshonoroit par ses mœurs; car elle étoit dans l'habitude d'un commerce scandaleux avec son Intendant, nommé Boniface, quoiqu'ils fussent Chrétiens tous les deux. A la fin, Dieu toucha le cœur d'Aglaé, elle rompit ses engagements, & résolut de faire pénitence. La persécution étoit allumée dans une Ville dont j'ai aussi oublié le nom, mais qui étoit assez éloignée. Aglaé dit à Boniface: il faut aller dans cette Ville, & obtenir à prix d'argent le corps d'un Martyr, afin d'obtenir par son intercession, le pardon de nos péchés. Boniface, qui étoit un homme de bonne humeur, lui dit: Madame, si j'allois être martyrisé, & qu'on vous apportât mon corps, le regarderiez-vous comme une relique? Ce n'est pas de misérables pécheurs comme nous à qui la couronne du Martyre est destinée, lui répondit Aglaé: Allez, & tâchez de vous rendre digne d'apporter le corps d'un Martyr, en faisant de dignes fruits de pénitence. Boniface fut frappé des paroles de sa maîtresse; il étoit ivrogne de son métier, & aimoit la bonne chère; il s'appliqua pendant le voyage à mortifier ces deux penchans, & le passa dans le recueillement & la prière. Arrivé au terme de son voyage, il ordonna aux domestiques qui l'accompagnoient, d'aller l'atten-

dre à l'Auberge : & sans se donner le temps de changer d'habit , il courut à la Place publique , où on lui dit qu'on tourmentoit quelques Chrétiens. Il s'approcha de l'un d'eux , qui étoit sur le chevalet : là , sans considérer le péril auquel il s'exposoit , il l'encourageoit par signe à demeurer ferme. Il en fit tant , qu'il fut apperçu : le Juge lui ayant demandé s'il étoit Chrétien , il répondit avec courage , & sur le refus qu'il fit d'adorer les Idoles , il fut tourmenté sur le champ , & ensuite conduit en prison avec les autres Confesseurs ; le lendemain on les ramena dans la même place , où on leur coupa la tête.

Pendant ceux qui avoient accompagné saint Boniface , le cherchoient par tous les cabarets , & disoient entr'eux , que sans doute il s'y amusoit à faire la débauche : comme ils le dépeignoient en demandant de ses nouvelles , ils rencontrèrent le fils du Geolier , qui leur dit , qu'assurément l'homme qu'ils cherchoient avoit été arrêté la veille , & qu'on venoit de lui couper la tête. Ils avoient si mauvaise opinion de Boniface , qu'ils ne daignoient pas même suivre le jeune homme , qui les invitoit à l'accompagner dans le lieu où étoient les corps des Martyrs. Quelle fut leur surprise , lorsqu'ils reconnurent le saint Martyr !

Après lui avoir demandé pardon du mauvais jugement qu'ils avoient porté de lui, ils envelopperent son corps, qu'ils payèrent bien cher, dans les riches étoffes qu'ils avoient apportées, & reprirent le chemin de Rome. Lorsqu'ils en approchoient, Aglaé, qui étoit en priere, entendit une voix qui lui dit: Celui qui étoit votre domestique sur la terre, est à présent concitoyen du Ciel, il approche, recevez-le avec honneur. L'arrivée du corps du Martyr lui donna l'explication des paroles qu'elle avoit entendues: elle fit bâtir un Oratoire, où elle le déposa, & consacra le reste de ses jours à la piété; elle y fit même de si grands progrès, que Dieu daigna la manifester, en lui accordant le don des miracles.

*Le CALVINISTE.*

Voilà, Mesdames, comme l'on berce les Papistes, avec des contes de bonnes femmes, des voix, des miracles, & le tout pour leur faire croire des Romans sans notoriété. N'est-il pas sûr que le don des miracles n'a pas continué après les Apôtres?

*La BONNE.*

Non, Monsieur, cela n'est pas sûr; il est de la dernière certitude que les miracles



## AMERICAINES. 217

racles ont continué jusqu'au temps où le Christianisme a été protégé par les Puissances. Tertullien, dans son Apologie pour les Chrétiens, présentée aux Empereurs, se fait gloire de la continuation des miracles. Croyez-vous que saint Ambroise, saint Augustin, & plusieurs grands Hommes qui rapportent ceux dont ils ont été témoins eux-mêmes, aient été gens à se repaître de contes de bonnes femmes, ou à nous donner comme vrais, des Romans ?

### *Mifs DOROTHÉE.*

Les Historiens qui nous ont transmis les Actes des Martyrs, méritent bien autant de foi que ceux qui ont écrit l'Histoire profane.

### *La BONNE.*

Aussi Messieurs les beaux esprits qui ont leurs raisons pour établir un pyrrhonisme universel, n'ajoutent pas plus de foi au récit des derniers, qu'à ceux des Auteurs Ecclésiastiques ; selon eux, il n'y aura de sûr que ce qu'ils auront écrit. Si on les en croit, il n'y a eu qu'un très-petit nombre de Martyrs.

### *Lady LOUISE.*

Je les ai entendus raisonner, ou plutôt, déraisonner sur ces articles. Passion-

nés pour les Empereurs Païens qui ont paru Philosophes, ils ne peuvent digérer qu'ils aient été des persécuteurs. Selon eux, l'établissement de la Religion Chrétienne est une affaire toute naturelle. La Loi de l'Évangile est spécieuse, utile au bon ordre de la société en plusieurs points, quoiqu'outrée en d'autres. Quelques fanatiques enthousiastes donnerent leur vie pour cette Loi; la multitude échauffée par ces exemples, les suivit. D'abord on méprisa les Chrétiens, qu'on confondit avec les Juifs, puis on en fit mourir quelques-uns, mais en petit nombre, & non comme Chrétiens, mais en leur imputant des crimes. Enfin, Constantin, qui étoit un habile homme, voulant s'assurer l'Empire qui lui étoit disputé par des Concurrents, feignit de vouloir être Chrétien, pour attirer dans son parti ceux qui professoient le Christianisme.

### *Le CALVINISTE.*

Je confesse avec douleur que ce que vous venez de dire n'est que trop vrai. On a voulu exiger trop de foi; elle a péri chez tous les gens qui n'étoient pas d'humeur à adopter les fables des Papistes: ils ont confondu des vérités respectables avec ces fictions pieuses.

## La BONNE.

Ce n'est pas de notre sein, Monsieur, que sont sortis les Philosophes incrédules; il est aisé d'être Chrétien quand on est Catholique; mais il est impossible qu'un Protestant, qui a de l'esprit, & qui combine, le soit véritablement. En disant: Il est impossible que Jesus soit renfermé sous l'Hostie, multiplié; vous avez appris aux Philosophes à dire: Il est impossible qu'un Dieu se soit incarné, qu'il ait pris notre nature. On peut soumettre l'esprit, d'une soumission sans bornes, à tout ce que Dieu a révélé; mais il est impossible de mitiger la Foi à certains articles, elle disparoît au moment où elle cesse d'être universelle. Aussi le Protestantisme a-t-il amené le Déisme; (contre son intention à la vérité) mais l'effet, pour être involontaire, n'est pas moins réel.

## BELESPRIT.

J'en ai été un triste exemple. Elevé chrétiennement, je n'aurois jamais été Déiste, Matérialiste, si on n'eût attaqué ma foi par les fondements. La constance des Martyrs, pendant une si longue fuite d'années, les grands miracles que Dieu a faits pour les soutenir dans les tourments, sont une preuve frappante de la



divinité du Christianisme : ajoutez-y les lumieres & la sainte vie de ceux qui l'ont enseignée, prêchée après les Apôtres. On me nia les miracles & la constance des Martyrs; il falloit pour cela ranger tous les Peres parmi les imposteurs du premier ordre; l'édifice de ma foi n'étant appuyé sur rien, croula de lui-même.

*La BONNE.*

Je suis bien éloignée, Monsieur, de croire que tous les Protestants connoissent les conséquences nécessaires du système de Religion qu'ils ont établi; je le répète ici, je connois parmi eux un grand nombre de gens affectionnés au Christianisme; ils gémissent avec nous sur les progrès de l'irréligion, sans en démêler la cause; mais elle est telle que je l'ai dite.

*Le RABBIN.*

J'ai touché au moment de devenir pis que Monsieur *Belesprit*, & il n'y avoit point d'alternatives pour moi, entre être Athée ou Catholique. Je défie tout homme de bon sens de se tenir entre ces deux extrémités. Aussi mon parti est-il pris depuis long-temps, & demain j'aurai le bonheur de recevoir le Baptême à la tête de toute ma famille. En me faisant Chrétien, je suis Catholique. Je ne crains ni la haine

de ceux de ma Nation, ni les brocards des Protestants. Que pourroient-ils dire de moi, qu'ils n'aient dit des plus grands hommes? Il est doux d'être baffoué en si bonne compagnie. Et vous, Mesdames, quel parti prenez-vous?

*Lady LOUISE.*

J'ai recueilli dans mon esprit quelques difficultés sur tout ce qui a été dit, & j'ai besoin d'éclaircissement. Supposez que les morts pour lesquels on prie, soient en Enfer ou dans le Ciel, à quoi servent les prières qu'on fait pour eux?

*La BONNE.*

Saint Augustin fut consulté sur le même sujet, Madame, & voici ce qu'il répondit, l'an 420.

*Quand on offre le Sacrifice de l'Autel, ou qu'on fait des aumônes pour les défunts baptisés, ce sont des actions de grâces pour ceux qui sont très-bons; ils servent de propitiation pour ceux qui ne sont pas très-méchants; & quoiqu'ils ne servent de rien à ceux qui ont été très-méchants, ils donnent quelque consolation aux vivants. Dans un autre Ecrit du même temps, adressé à Saint Paulin, Evêque de Nole, il dit que tout ce qu'on fait pour les morts, ne leur sert que selon qu'ils ont vécu, puis*

il ajoute : *Nous lisons dans les Livres des Macchabées, que l'on a offert des Sacrifices pour les morts ; & quand nous ne le lirions en aucun endroit des anciennes Ecritures, ce n'est pas une petite autorité que celle de toute l'Eglise qui paroît en cette méthode ; car la recommandation des ames a lieu, même dans les prieres que le Prêtre fait à Dieu devant l'Autel : Et dans le même Ecrit, il dit que le lieu de la sépulture, qui est en soi indifférent, sert par occasion. Si une mere fidelle desirant que son fils soit enterré dans la Basilique d'un Martyr, croit que son ame est aidée par les mérites du Saint ; car cette foi est une espece de priere, & sert au mort, s'il est en état qu'elle puisse lui servir ; & quand la mere y vient ensuite, le lieu même excite à prier avec plus d'affection.*

*Lady LOUISE.*

Je suis satisfaite sur cet article : la foi de l'Eglise Romaine sur la priere pour les morts, & sur la foi aux mérites des Saints, est celle des premiers siècles : saint Augustin dit que c'est une *coutume* ; or ce mot signifie une chose qu'on fait depuis long-temps.

*La BONNE.*

Je n'ai pas fini, Madame. Voici com-



me ce grand Saint continue. Cela étant, ne croyez pas que rien profite aux morts dont nous prenons soin, si ce n'est les sacrifices solennels que nous faisons pour eux, soit à l'Autel, soit par nos prières & nos aumônes : quoiqu'ils ne servent pas à tous ceux pour lesquels on les fait ; mais seulement à ceux qui, pendant leur vie, se mettent en état d'en profiter. Mais parce que nous ne les discernons pas, il faut les faire pour tous les Régénérés ; car il vaut mieux que ces secours soient superflus à ceux auxquels ils ne peuvent ni servir ni nuire, que s'ils manquoient à ceux auxquels ils servent, & chacun le fait plus soigneusement pour les siens, afin qu'on en use de même à son égard.

Mr. DE BONNEFOI.

Permettez-moi de vous citer encore saint Augustin sur un autre point contesté, quoiqu'on en ait parlé amplement. Voici ce qu'il dit pour réfuter l'erreur de certaines gens, qui croyoient qu'on pouvoit être sauvé par la seule Foi, sans les œuvres. *Les baptisés n'arriveront point à la vie éternelle par la seule Foi, s'ils ne se convertissent effectivement, & ne font de bonnes œuvres ; & sur le culte de Latrîe il dit :*

*Le culte de Latrîe & le Sacrifice ne*

*font dus qu'à Dieu seul. Le vrai Sacrifice est celui du cœur, par lequel nous nous offrons en union au Sacrifice de Jéſus-Chriſt : ce que l'Egliſe célèbre auſſi par le Sacrement de l'Autel, connu par les Fideles. Il dit enſuite que quand on offre le Sacrifice pour les Saints, ce n'eſt pas à eux qu'on l'offre, mais à Dieu, qui les a faits Saints & Martyrs, & qui les a honorés dans le Ciel de la ſociété des Anges; pour lui rendre grâces de leurs victoires, & nous exciter à les imiter par ſon ſecours.*

#### La BONNE.

Si ma mémoire eût été aſſez bonne, j'aurois rapporté un grand nombre de paſſages auſſi poſitifs ſur les points contes-tés; mais ils m'ont échappé; & ce que j'en ai dit, eſt ſuffiſant pour marquer ce qu'on croyoit dans la primitive Egliſe. Par exemple, en voici un qui me revient. Saint Auguſtin écrivit à la priere de ſaint Simplicien, Evêque de Milan, & dans cet Ouvrage il marque les motifs qui le retenoient dans l'Egliſe Catholique, & ce ſont ceux qui ſuivent.

*Le conſentement de la plus grande partie des Peuples; l'autorité commencée par la foi des miracles, nourrie par l'eſpérance, augmentée par la charité, affermie par*

*Pantiquité ; la succession dans le saint Siege de saint Pierre ; le nom de Catholique tellement établi , que si un Etranger demande où est l'Eglise Catholique , aucun Héretique n'ose lui montrer ni son Eglise, ni sa maison.*

Mr. DE BONNEFOI.

Voici un autre passage sur l'Eucharistie. Il est de saint Gaudence, dans un Sermon qu'il prononça aux nouveaux baptisés pendant la semaine de Pâques, l'an 395. *Dans l'ombre de la Pâque légale on immoloit plusieurs agneaux, un dans chaque maison ; car un seul ne pouvoit suffire à tous. Mais dans la vérité où nous sommes, un seul est mort pour tous, & c'est le même qui, en chaque maison de l'Eglise, dans le Sacrement du pain & du vin, nourrit, étant immolé, vivifie ceux qui le croient, & sanctifie ceux qui le consacrent. C'est la chair de l'agneau. C'est son sang. Le même Créateur & Seigneur de la nature, qui tire le pain & le vin de la terre, fait encore du pain, son propre Corps, parce qu'il le peut, & qu'il l'a promis ; & celui qui de l'eau a fait du vin, fait du vin son Sang.*

La BONNE.

En voici assez & plus qu'il ne faut,

K 5



pour ceux qui ne fermeront pas volontairement les yeux à la lumière. J'ai rempli la promesse que je vous avois faite, Mesdames, en vous prouvant que l'Eglise n'a rien innové, & qu'elle ne fait que conserver la Foi qu'elle a reçue des Apôtres, & qui s'est perpétuée de siècles en siècles. Réfléchissez mûrement sur ce que vous avez entendu, & souvenez-vous que ces conférences seront les pieces de votre procès, quand vous paroîtrez devant votre redoutable Juge. S'il vous survient quelques difficultés que je n'ai pu prévoir, vous me trouverez toujours prête à vous répondre : la bonté de la cause que j'ai défendue, & que je défendrai jusqu'au dernier soupir de ma vie, suppléera à la médiocrité de mes talents.

*Fin du sixieme & dernier Tome.*

---

*Premiere Déclaration de l'Auteur.*

**J**E réitere ici la protestation que j'ai faite en plusieurs endroits de cet Ouvrage, de le soumettre, ainsi que tout ce que j'ai écrit, & que je pourrai écrire, au jugement de la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine, dans laquelle je veux vivre & mourir, étant prête de rétracter & condamner tout ce qui pourroit m'être échappé de contraire aux dogmes qu'elle enseigne.

---

*Seconde Déclaration de l'Auteur, adressée aux Protestants.*

**C**ET Ouvrage devoit avoir été dicté par le seul desir de plaire à Dieu, & de procurer sa gloire; j'avoue qu'outre ce motif que j'ai tâché d'avoir, il y en a eu un autre un peu plus naturel. J'ai long-temps vécu avec les Protestants de diverses Communions; j'ai reçu d'eux des services essentiels, je leur dois le nécessaire philosophique dont je jouis aujourd'hui; je ne suis pas née ingrate: le zele que tout Chrétien doit avoir pour le salut de ses freres, a donc dû recevoir un nouveau degré de vivacité, des sentiments

de gratitude que leurs bienfaits doivent avoir fait naître dans mon cœur.

Parmi les Protestants que j'ai connus d'une manière particulière, j'ai admiré les plus heureuses dispositions naturelles : de l'humanité, de la charité pour le prochain, une grande horreur du mal : j'ai gémi bien sincèrement, de voir tant de biens en pure perte : Dieu sait que le sacrifice de ma vie ne m'auroit rien coûté, si j'eusse pu à ce prix leur procurer le précieux don de la Foi. Cette disposition, que j'ose dire habituelle, m'a fait examiner avec soin quels étoient les obstacles à leur retour à l'Eglise. J'ai découvert avec ravissement qu'ils étoient bien diminués depuis un demi-siècle. Le bon sens a déjà ramené les Protestants à la foi des dogmes qui firent autrefois les principaux motifs de leur séparation. Je puis assurer qu'en vingt ans de séjour & de familiarité avec nos frères errants, je n'ai trouvé qu'un seul Calviniste : les autres détestent cordialement les dogmes des Réformateurs sur la grace, la prédestination, le mérite des œuvres. Je n'en donnerai qu'un seul exemple, sans pouvoir me rappeler si je ne l'ai déjà point cité quelque part. En le supposant, qu'on me pardonne la répétition en faveur de ceux qui liront ceci, & qui ne connoissent pas mes autres Ouvrages.



*Mylady* Hilsborough, mere de celle qui paroît dans mes Ouvrages sous le nom de *Lady Méry*, étoit une Dame qu'on pouvoit présumer avoir conservé l'innocence du Baptême, tant ses mœurs étoient pures. Elle n'avoit pas fini son sixieme lustre lorsqu'une mort prématurée l'a ravie à sa famille, & déjà elle étoit revenue de tout ce qu'on appelle goûts de jeune femme. J'ai eu l'honneur de l'enseigner pendant cinq ans, & dans nos longues conversations, elle préféroit toujours les sujets graves, & qui pouvoient servir à lui donner les lumieres nécessaires pour bien élever les enfants. Un jour *Lady Méry*, qui n'avoit que cinq ans, m'ayant entendu dire qu'une pauvre femme que je connoissois, iroit se coucher sans souper, faute d'avoir un morceau de pain, me donna une piece de six sols, qui composoit tout son trésor, en me disant qu'elle l'avoit destinée à acheter un ruban, mais qu'elle pouvoit mieux s'en passer que la pauvre femme de pain. Comme cette femme n'existoit pas, je portai ces six sols à *Mylady*, qui, le lendemain, demanda à la petite si elle avoit beaucoup d'argent. L'enfant lui ayant répondu qu'elle ne possédoit pas un liard, sa maman lui donna une piece de douze sols. *Lady Méry* fit une exclamation, en

disant : Madame de *Beaumont* ne m'a pas trompée , en me disant que Dieu rendoit le double de ce qu'on donnoit aux pauvres : j'ai donné six sols hier au soir , il m'en envoie douze aujourd'hui. Ce n'est pas le tout , mon enfant , lui dit *Mylady* : outre cette récompense temporelle , Dieu vous en garde une autre qui est bien meilleure ; car pour ces six sols que vous avez donnés aux pauvres , il vous accordera le Ciel : je ne pus m'empêcher de sourire , & de dire : Je prie *Mylady* de me donner un écrit signé de sa main , par lequel elle attestera que ce n'est pas moi qui apprend ce Catéchisme à sa jeune Dame ; & pourquoi cette précaution me demanda *Mylady* toute étonnée ? C'est , lui répondis-je , qu'on m'accuseroit d'en vouloir faire une Papiste ; car nous croyons que les bonnes œuvres , unies à celle de Jesus , méritent & acquierent la vie éternelle. Eh ! qui sont les Chrétiens qui ne croient pas cela , répondit *Mylady* ? Tous ceux des Eglises Protestantes & les Anglicans , dis-je. Oh cela ne peut pas être ! Y auroit-il un seul Chrétien assez osé pour donner un démenti à Jesus-Christ ? N'a-t-il pas dit expressément , qu'un verre d'eau froide donnée à son nom , auroit le centuple en cette vie , & la gloire éternelle en l'autre ? Quand tous

les hommes assemblés nieroient cette vérité, j'aimerois mieux en croire Jesus-Christ qu'eux.

Je pourrois ajouter mille exemples à celui-là, pour prouver que les Protestants d'aujourd'hui sont revenus à plusieurs des dogmes de l'Eglise Romaine. Qui les empêche de se réunir entièrement ?

1°. L'indifférence du culte. On leur a persuadé que Dieu ne nous jugeroit pas sur ce que nous avons cru, mais sur ce que nous avons fait; & tel Ministre, qui ne cesse de prêcher cette tolérance universelle, diroit à un Protestant qui voudroit se faire Catholique, qu'il va commettre le péché contre le Saint-Esprit; je ne l'invente pas. Cette sentence a été prononcée à Geneve, à une personne que je connois.

2°. La cause de la perpétuité du schisme est l'ignorance. Les Protestants, sur-tout en Angleterre, ne connoissent pas les dogmes de leur Communion; & parmi ceux qui les savent, nul ne les croit: je ne suis pas orthodoxe, me disoit la fille d'un Ambassadeur, mais ce n'est pas ma faute, je ne pourrois le devenir sans être Athée tout de suite.

Il y a bien des erreurs dans notre Communion, me disoit en 1767 un honnête Suisse, sur-tout par rapport à la prédesti-



nation ; je déteste cette façon de penser. Avouez aussi de bonne fois, qu'il y a bien des erreurs dans votre Eglise : je lui niai le fait ; car une Eglise où il y auroit des erreurs, ne seroit pas celle de J. C. ; il ne sentoit pas cette conséquence. Le troisieme obstacle à la réunion, est donc l'ignorance des dogmes des Catholiques. L'honnête homme qui me tenoit ce discours, ignoroit que le fondement de la Foi des Catholiques, est la promesse solennelle de Jesus, qui a promis de rester avec son Eglise jusqu'à la consommation des siècles. Or Jesus ne peut compatir avec l'erreur.

Enfin le dernier obstacle à la réunion, est la prévention. On croit aveuglément toutes les calomnies qu'on débite contre l'Eglise Romaine, pour parler à la Protestante, & le ton décisif avec lequel elles sont prononcées, ne permet pas de les examiner.

Réunir tous les Chrétiens dans une même Communion, c'est le vœu de tous les honnêtes gens dans toutes les Communions ; mais on est bien éloigné d'être d'accord sur les moyens de faire réussir ce projet. Il faut, me disoit un Ministre, que chacun cede quelque chose de son côté. Mais si la promesse de J. C. est accomplie, l'Eglise dans laquelle il a toujours

été, ne peut rien céder qu'aux dépens de la vérité. Je crois avoir trouvé un moyen plus efficace.

Il faudroit d'abord examiner, si l'indifférence du culte & la tolérance universelle sont fondées sur la parole de Dieu, sur l'Ecriture.

Il faudroit 2°. se bien instruire de sa propre Religion, & voir ce qu'on a cru, & ce qu'on croit à présent dans la réforme.

3°. Il seroit nécessaire de savoir aussi ce que croient les Catholiques; mais la justice demande qu'on ne s'en rapporte pas à cet égard aux témoignages des Ministres. C'est dans la décision des Conciles, c'est dans nos Catéchismes qu'il faut chercher notre Foi.

Enfin, il faudroit examiner si les objets de notre Foi sont nouveaux, & s'ils ont été crus dans les quatre premiers siècles de l'Eglise, temps dans lesquels les Protestants ont reconnu que la Foi étoit pure.

De toutes les personnes qui pouvoient se charger de proposer l'examen de ces quatre articles, j'ose dire que personne ne pouvoit le faire aussi-bien que moi. Premièrement, parce que je ne suis ni Savante, ni Théologienne. Secondement, parce qu'ayant vécu long-temps avec les Protestants, je suis au fait de la seule con-

troverse dont on puisse se servir aujourd'hui. Troisièmement, c'est qu'ils sont faits à mon style, à mon langage.

Ce n'est pas, comme le Lecteur judicieux peut en juger; l'orgueil qui m'a persuadé que j'étois plus propre à traiter cette matiere qu'une autre personne, puisque la premiere raison qui me le fait croire, c'est que je suis ignorante. Un Docteur auroit beau vouloir se rapetisser à la taille de ses Lectrices, il lui échapperoit malgré lui du grand, du beau, du savant; & ce seroit du grec pour les trois quarts des personnes pour lesquelles j'écris. Je n'ai nul effort à faire pour me mettre à leur portée, c'est mon état naturel; je ne pense rien, je n'écris rien qu'une personne de bon sens, sans étude, ne puisse écrire & penser: je ne fais que mon Catéchisme, mais je le fais bien; je fais tout aussi-bien celui des Protestants, (je les rapproche tous de l'Évangile, & c'est lui qui décide.) Mon style est celui d'une femme qui s'exprime dans une conversation familiere avec des amis faits à l'entendre de longue main; mes Ouvrages précédents y ont accoutumé un grand nombre de personnes. Enfin je n'ai point de fiel contre ceux à qui je parle, excepté deux sortes de gens; je n'ai jamais senti l'aigreur. Les uns, ou plutôt l'un, (car je le répète,



je n'en ai jamais trouvé qu'un seul) c'est un vrai Calviniste, celui-là anéantit la Divinité à mes yeux, & j'ai peine à me contenir avec lui. Les seconds... Oh! les seconds n'ont rien à faire ici, ils trouveront aisément leur remede avec celui des autres.

Me lira-t-on? ce sera le plus petit nombre : il sera plus court de dire que l'Ouvrage est mauvais, pernicieux, que de me réfuter. C'est à vous que je m'adresse, Messieurs les Ministres; si j'ai avancé quelque chose de faux, démasquez-moi, la charité l'exige; peut-être quelques-unes des ames confiées à vos soins, seroient-elles en danger, si vous ne le faisiez pas; & quand il n'y en auroit qu'une, la chose en vaudroit bien la peine. Si j'ai tronqué, mal traduit les passages des Peres, couvrez-moi de la confusion que je mérite; mais si je n'ai rien ajouté à ce qu'ils ont dit, avouez que la Foi de l'Eglise Romaine, est telle aujourd'hui qu'elle l'étoit dans les premiers temps, & qu'on ne peut sans calomnie, l'accuser d'avoir innové.

Et vous qui fûtes & qui ferez toujours les premiers objets de mon zele, vous que j'ai instruites avec tant de peine dans la morale du Christianisme, regardez cet Ouvrage comme la plus grande marque

d'attachement que je puisse vous donner. Que penseriez-vous de moi, si, par des vues d'intérêt, de réputation ou autres, je ne m'efforçois pas de vous désabuser des erreurs que je crois incompatibles avec votre salut éternel ? Quand mes idées à cet égard seroient fausses, il suffit que je les aie pour justifier mon entreprise. Que risquez-vous en me lisant ? Si je ne prouve point, si je prouve mal, je vous aurai procuré l'avantage d'être affermies dans la foi de la Communion dans laquelle vous êtes nées, & vous serez ce que vous êtes en conséquence de cause; mais souvenez-vous en me lisant, que la Foi est un don de Dieu, comme je l'ai dit dans le cours de cet Ouvrage, & qu'ordinairement il en fait la récompense des mœurs pures.



## APPROBATION.

**J'**AI lu par ordre de Monseigneur le Vice-Chancelier un Manuscrit intitulé : *Les Américaines, ou la Preuve de la Religion Chrétienne par les lumieres naturelles*, par Madame LE PRINCE DE BEAUMONT. On trouve dans cet Ouvrage des connoissances très-étendues sur l'Histoire Sacrée & Profane, une critique très-lumineuse, & une sagacité de jugement qui feroit honneur à l'esprit le plus juste. Tout y respire la sainteté des mœurs, la pureté de la Doctrine, & la Divinité de la Religion Chrétienne.

A Paris ce 18 du mois de Novembre  
1766.

*GENET, Docteur  
de la Maison & So-  
ciété de Sorbonne.*



---

V. JOUDON, Chanoine de la Cathédrale de Geneve, Professeur de Théologie & Censeur Royal.

---

PERMISSION.

*EST permise l'Impression du présent Ouvrage, visé par Réverend JOUDON, Censeur. Anneci, ce 27 Mars 1769.*

J. B. GARNIER.



## N O M S

### *De Messieurs les Souscripteurs.*

- M**onseigneur l'Archevêque de Lyon.  
Monseigneur l'Archevêque de Tarentaise.  
Monseigneur l'Archevêque de Paris.  
Monseigneur l'Evêque de Geneve, pour deux  
Exemplaires.  
Monseigneur l'Evêque du Puy.  
Monseigneur l'Evêque de Bellai, pour 12.  
Monseigneur l'Evêque de Toul.  
Monseigneur l'Evêque de Castres.  
Monseigneur l'Evêque de St. Jean de Mau-  
rienne.  
Monseigneur l'Evêque de Conserans, pour 5.  
Monsieur le Comte *De Pingon*, Comte de  
Lyon.  
S. E. Mr. le Marquis *De Sales*, Général de  
Cavalerie dans les Troupes de S. M. le  
Roi de Sardaigne, & Chevalier Grand-  
Croix de l'Ordre de l'Annonciade.  
Monsieur le Marquis *De Treson*.  
Madame *De Malivert*, Chanoinesse.  
Mademoiselle *De Pingon*.  
Messieurs *Boucheron*, aîné & cadet.  
Madame la Princesse *De Crouï*.  
Madame la Duchesse d'*Avrai*.  
Monsieur le Prince *De Crouï*.  
Monsieur le Comte *De Lanoy*.  
S. E. Mad. la Comtesse de *Torré-Palma*.

*Noms de Messieurs*

- S. E. Mad. la Comtesse De *Viry*.  
M. le Comte de *Montemar*.  
Mad. la Comtesse De *S. Sulpice*.  
Mr. le Comte d' *Aviernoz*.  
Mad. De *Souigny*, Intendante de Paris , pr. 3.  
Mad. *Berthier*, Intendante de Paris.  
Mad. la Comtesse De *Polignac*.  
Mr. l'Abbé d' *Attragnan*.  
Mr. de la *Touche*, Chanoine de St. Honoré,  
pour 6.  
Mr. de la *Flechere*.  
Mad. la Comtesse de *Duing*.  
Mr. le Comte de *Lagnace*.  
Mad. la Comtesse de *Choiseuil-Meuse*.  
Mad. la Marquise de *Choiseuil*.  
S. E. Mad. la Comtesse de *Choiseuil*.  
S. A. Sérénissime le Prince *Louis-Eugene*, Duc  
de *Wirtemberg*, pour 3.  
Mad. la Comtesse de *Ste. Hélène*.  
Mad. de *Marcelaz*.  
Mr. *Rey*, Officier.  
Mr. le Marquis de *Ballon*.  
Mrs. *Greffoz & Chappaz*, Aumôniers de  
Monteigneur l'Evêque de *Geneve*.  
Mr. *Viviant*, Grand-Vicaire }  
Mr. *Puthod*, Promoteur } du Diocèse  
Mr. *Conseil*, Grand-Vicaire } de Geneve.  
Mr. *Riondel*, Official }  
Mr. *Follard*, Aumônier de la *Vifitation*.  
Mr. le Comte de *Roussillon*.  
Mr. le Baron de *Montailler*.  
Mr. de la *Flechere*, Capitaine dans les Trou-  
pes de S. M. le Roi de Sardaigne.  
Mr. le Marquis de *Cluse*.

Mr.



*les Souscripteurs.*

- Mr. *Benné.*  
Mr. *Brenier*, Avocat au Parl. de Paris.  
Mr. *Recville*, Aumônier de Mr. le Résident  
à Geneve, pour 5.  
Mad. la Comtesse *de Gazola.*  
Mad. la Comtesse *de Covelon.*  
Mad. la Duchesse *d'Hésar.*  
Mad. la Comtesse *de Montizo.*  
Mad. la Comtesse *de Touloufan.*  
Mr. *Joudon*, Chanoine de l'Eglise de Geneve,  
Professeur de Théologie & Censeur Royal.  
Mr. *de Baudry*, }  
Mr. *Galley*, } Chanoines de l'E-  
Mr. *Marchant*, } glise de Geneve.  
Mr. *de Roget*, }  
Mad. *de Chateau-blanc*, Abbesse de Bonlieu.  
Mad. la Comtesse *de Carpené*, née *St. George.*  
Mad. la Comtesse *de Solard*, née *de Villeneuve.*  
Mr. *Dussolier.*  
Mr. *Thevenet.*  
Mad. *de Solar*, née *De-la-Trinité.*  
Mad. la Comtesse *De-la-Blache.*  
Mad. la Marquise *de Murinai.*  
Mr. le Marquis *De-la-Porte.*  
Mr. *Brenier*, Avocat au Parl. de Grenoble.  
Mr. *Durod.*  
Mr. *Jacquemod.*  
Mr. *Dechosal.*  
Mad. l'Abbesse *du Beton.*  
Mlle. *de Barral*, pour 8.  
Mad. *de Chatillon*, née *de Thones.*  
Mad. *Morand*, née *Dunoyer.*  
Mr. l'Abbé de la Ste. Maison de *Thonon.*  
Mad. la Générale *de St. Pierre.*  
Mr. *Gabert.*

## Noms de Messieurs

- Mr. Rouge.  
Mr. le Comte de *Diesbach*, pour 20.  
Mr. le Doyen de Sallanches.  
Mr. *Vibert*, Chanoine de la Ste. Maison de  
Thonon.  
Mr. *Gavard*.  
Mr. *Chevillon*.  
Mr. *Ribitel*, Avocat au Sénat de Savoie.  
Mr. *Vincent*.  
Mad. la Marquise de la *Cheye*.  
Mad. la Marquise *Allemand*.  
Mad. *Bonac*.  
Mad. *Valous*.  
Mad. de *Maisonfort*.  
Mr. l'Abbé *Ferrari*.  
Mad. la Marquise de *Maclas*.  
Mr. le Baillif de Ste. Jai, Ordre de Malthe.  
Mr. *Pernetty*, Abbé de Barry.  
Mr. *Donderire*, Dignitaire de l'Eglise de Lyon.  
Mr. le Baron *Foncet*.  
Mrs. *Germain*, *Peuvier*, *Boisson*, *Carret*, *Mer-*  
*cier*, *Dufaux*, Curés du Diocèse de Geneve.  
Mrs. *Duchefne*, *Roch*, *Forest*, *Pissard*, Vicai-  
res du Diocèse de Geneve.  
Mr. *Charles*, Curé en Bourgogne, pour 50.  
Mr. *Guigue*, Régent à St. Gervais.  
Mr. le Curé de Lan-le-Bourg.  
Mr. le Chanoine *Cunibert*.  
Mr. le Chanoine de *Variglié*.  
Mr. *Lambuis*.  
Mr. *Blanc*.  
Mr. *Chardonnet*, Professeur de Théologie.  
Dom *Pell*, Religieux Bernardin.  
Mr. *De Montreuil de l'Isle*.  
Mr. *Montréal*, Curé du Diocèse de Geneve.

*les Souscripteurs.*

Mr. le Marquis de *Lastic*, Lieutenant Général.

Mad. la Comtesse *Deyri*.

Mr. le Comte de *Sadage*, pour 15.

Mr. le Comte de *Pestel*, Chanoine de Saint-

Claude, pour 4.

Mr. de *Tornery*, Curé de Monthey.

Mr. *Dunant*, Avocat au Sénat de Savoie.

Mr. *Derierat*.

M. *Cuidart*, Lieutenant-Colonel en Pologne.

Mr. *Bastian*, Avocat au Sénat de Savoie.

Mr. *Favre*, l'un des Nobles Syndics de la

Ville d'Annecy.

Mad. la Duchesse de *Mortmart*.

Mr. le Général de *Lachenal*.

Mr. Vicaire de Thorens.

Mr. *Fleury*, Trésorier-Chanoine de la Col-

légiale d'Aix en Savoie.

Mr. *Balleidier*, Notaire.

Mr. *Nouvellet*, Avocat au Sénat de Savoie.

Mr. *Sinton*, Chanoine de l'Eglise de Geneve.

Mr. *Garnier*, Sénateur & Juge-Maje de la

Province de Genevois.

Mr. *Dépassier*, Intendant de la Province de

Genevois.

Mr. *David*, Gendre & Succesf. de MM. le *Cat*,

Mad. De *Villerai*.

Mad. De *Bois-Guilbert*.

Mr. *Bonardet*.

Mr. *Burdet*, Fils aîné, Imprimeur.

Mr. *Perrissin*.

*L'Auteur avertit qu'elle a mis les Souscri-  
vants du temps où ils ont souscrit, sans avoir  
égard à leurs Grades, pour éviter de manquer  
à personne.*





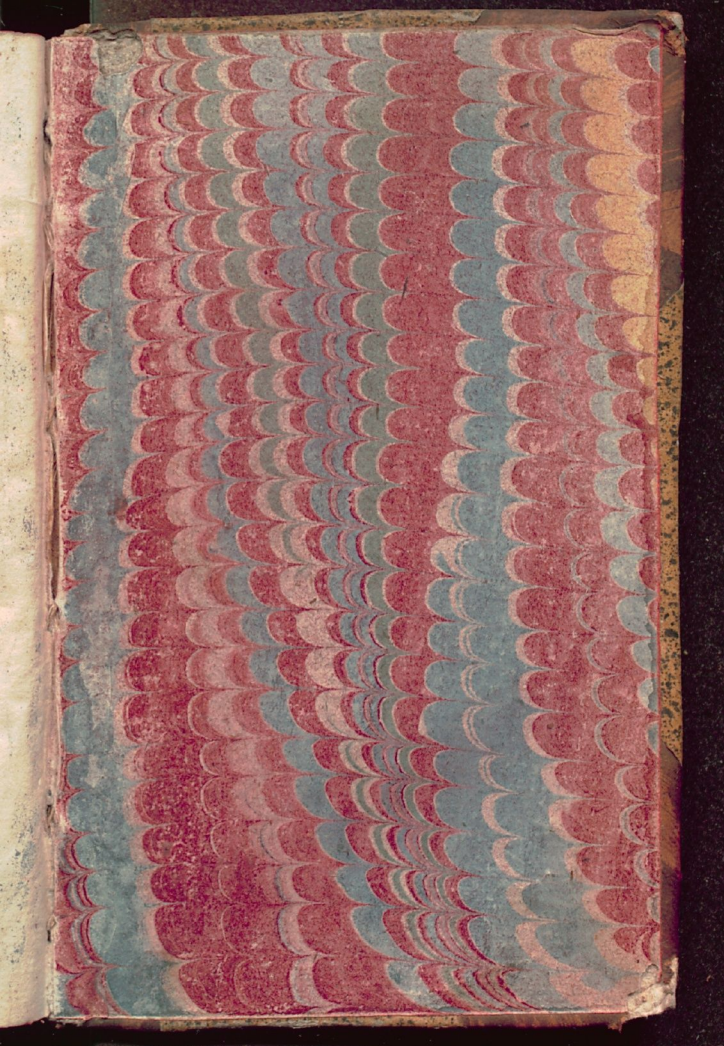
5  
AD-B 2413

161

B 2413  
(b.)

X 2337576









LES  
AMÉRICAINES,  
OU  
LA PREUVE  
DE LA  
RELIGION CHRÉTIENNE

PAR LES LUMIÈRES NATURELLES.  
*Par Madame LE PRINCE DE BEAUMONT.*

TOME VI.

100  
D

Inches 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 8  
Centimetres

**Farbkarte #13**

B.I.G.

Blue

Cyan

Green

Yellow

Red

Magenta

White

3/Color

Black